

Les Intercommunales — Les Mains Propres T1

Note de l'auteur

Je ne suis pas suicidaire.

Et si vous lisez ces lignes, je ne le suis toujours pas.

Je le précise parce que les personnes qui ont travaillé sur les sujets abordés dans ce livre ont parfois eu des carrières courtes, des procès longs, ou des silences soudains. Pas de morts mystérieuses dans ce dossier — juste des journalistes épuisés, des magistrats mutés, des syndicats qui ont fini par accepter les termes.

C'est moins spectaculaire. C'est plus efficace.

Je ne suis pas comptable. Je ne suis pas juriste. Je ne suis pas enquêteur judiciaire.

Je suis quelqu'un qui lit. Qui recèle. Qui consulte les sources primaires — les rapports parlementaires, les comptes annuels, les décisions de justice, les procès-verbaux des commissions d'enquête rendus publics des années après les faits.

Ce livre raconte une histoire vraie avec des personnages fictifs. Les mécanismes — les filiales luxembourgeoises, les feuilles de présence falsifiées, les fonds de pension vidés, les mandataires protégés par leurs partis — sont documentés. Les sources sont en fin de volume.

Cent soixante-dix mille personnes ont perdu une partie de leur retraite.

Personne n'est en prison.

Ce n'est pas une anomalie. C'est le système.

Jacques Jordens Bruxelles, 2026

INTERCOMMUNALE

L'art de voler avec des mains propres

PROLOGUE

Liège, juillet 1991. Cinq heures du matin.

Le parking de Cointe est vide. Quelques lampadaires, un ciel qui n'a pas encore décidé s'il faisait jour. Une Renault 25 blanche garée de travers, portière conducteur ouverte.

Henri Marenne est assis sur le béton.

Il a les jambes étendues devant lui, le dos contre la roue arrière, comme s'il s'était simplement posé là pour souffler un moment. Un homme de soixante-quatre ans qui fait une pause. Sauf que sa veste grise est trempée de rouge, et qu'il ne se relèvera pas.

Deux balles. Du petit calibre. Quelqu'un qui savait ce qu'il faisait ou quelqu'un qui avait peur.

Les enquêteurs pencheront longtemps pour la première hypothèse.

Henri Marenne avait passé quarante ans à construire quelque chose.

Pas une entreprise. Pas un parti. Quelque chose de plus subtil — un réseau de dépendances mutuelles où chaque nœud tenait les autres et où lui, au centre, n'avait jamais besoin de demander quoi que ce soit. Les choses arrivaient. Les budgets s'ajustaient. Les nominations tombaient au bon endroit. Les syndicats appelaient à la grâce ou au silence selon les semaines.

La démocratie chrétienne et le patronat voulaient le voir mort depuis vingt ans. Ça ne les avait pas empêchés de travailler avec lui.

Il avait fondé l'intercommunale. Pas seul — on ne fait jamais rien seul. Mais il avait compris avant les autres que les intercommunales n'étaient pas des outils de service public. C'étaient des États dans l'État. Des

structures suffisamment grandes pour générer des flux, suffisamment opaques pour en égarer une partie, suffisamment légitimes pour que personne n’ose y regarder de trop près.

L’argent des pauvres doit rester proche des pauvres, avait-il dit un jour lors d’un congrès. La salle avait applaudi.

Il avait dit la vérité. Il avait juste omis de préciser quelle définition du verbe *rester* il avait en tête.

À cinq heures vingt, une femme qui promenait son chien a trouvé la Renault.

À cinq heures quarante, la police était sur place.

À six heures dix, le ministre de l’Intérieur était réveillé. Certains récits disent qu’il a mis quarante secondes à répondre. D’autres, qu’il n’avait pas dormi.

À neuf heures, les télévisions annonçaient la mort du premier leader socialiste wallon depuis la guerre à avoir été assassiné. Elles n’utilisaient pas le mot assassiné. Elles disaient *tragiquement décédé*, puis après les premières conférences de presse, elles disaient *victime d’un acte criminel*.

Le mot *assassinat* venait plus tard. Quand on ne pouvait plus faire autrement.

Roland Dauvin avait vingt-neuf ans ce matin-là.

Il était assistant dans le cabinet du ministre. Un jeune homme de bonne famille liégeoise, diplômé de droit, discret, poli avec tout le monde, qui savait déjà que la politesse était la forme la plus efficace du silence.

Quand la nouvelle était arrivée, il avait regardé le ministre. Pas pour chercher une réaction — il savait lire les gens assez vite pour ça. Il avait regardé pour mémoriser.

Ce qu'il avait vu ce matin-là lui avait tout appris.

Pas comment tuer quelqu'un. Comment ne pas avoir peur quand quelqu'un mourait.

L'enquête durerait onze ans.

Elle n'aboutirait à rien de propre.

Le ministre pressenti, dont certains pensaient qu'il savait trop de choses, se suiciderait en 2002 dans son appartement bruxellois en laissant une lettre de deux pages. La dernière ligne : *Je suis innocent.*

Les enquêteurs ne cloront jamais vraiment le dossier.

Certains témoins mourraient de causes naturelles. D'autres oublieraient. D'autres encore se souviendraient de choses légèrement différentes.

Les assassins ne seraient jamais officiellement identifiés.

Le parking de Cointe a été refait en 2004. Nouvelles dalles, nouveaux lampadaires. Il y a aujourd'hui une petite boîte aux lettres jaune dans un coin, et une benne à vêtements de la Croix-Rouge.

Henri Marenne avait trois enfants. Sa femme était morte sept ans avant lui.

Ses successeurs à l'intercommunale, eux, avaient d'autres projets.

Roland Dauvin, notamment, avait des idées très précises sur la manière dont on pouvait rendre un empire à la fois plus rentable et plus invisible.

Il ne ferait pas les mêmes erreurs.

Il apprendrait à ne jamais être présent quand quelqu'un tombait.

Onze ans après, à quelques jours du suicide du ministre, Dauvin prendrait la direction de l'intercommunale.

Il aurait quarante ans. Un costume gris impeccable. Une poignée de main ferme mais non agressive — il avait travaillé ça.

Il dirait, lors de son premier conseil d'administration :

“Notre mission est simple. Servir les citoyens. Avec leurs propres ressources. De la manière la plus efficiente possible.”

La salle applaudirait.

Il aurait dit la vérité.

Il aurait juste omis de préciser quelle définition du mot *efficiente* il avait en tête.

ACTE I — LA MACHINE

CHAPITRE 1

La salle sentait le café réchauffé et les hommes qui attendent depuis longtemps d'être ailleurs.

Sarah Pirard s'était installée au fond, carnet ouvert, stylo en main — par habitude, pas par utilité. Les assemblées générales d'intercommunale ne produisaient jamais rien qu'on ne puisse copier depuis le communiqué de presse du lendemain. Mais son rédacteur en chef avait insisté. *La CILE, c'est douze communes, soixante mille foyers, quatre-vingts millions de budget. Quelqu'un devrait y être.*

Elle y était. C'était 2009. Elle avait trente-deux ans et une accréditation plastifiée qui lui donnait accès aux chaises en plastique du fond.

Roland Dauvin présidait.

Il ne ressemblait pas à ce qu'elle avait imaginé. Elle avait vaguement attendu un baron — le ventre, la voix qui porte, la montre qu'on montre. Dauvin était mince. Costume anthracite, cravate bordeaux, cheveux gris aux tempes avec la précision d'un homme qui gère aussi sa coiffure. Il parlait bas. Ça obligeait la salle à se pencher.

Un truc de pouvoir, nota-t-elle sans y penser.

Le rapport annuel était projeté derrière lui. Des chiffres, des graphiques en camembert, une photo de techniciens souriants dans une tranchée. Le diaporama s'appelait *CILE — Une année au service des citoyens*.

Dauvin résumait. Les investissements dans le réseau. Le taux de satisfaction client. Le rendement du fonds de pension, *solide malgré un contexte difficile*.

Personne ne demandait rien.

Les mandataires politiques — ils étaient vingt-trois autour de la table en fer à cheval — hochaient la tête à intervalles réguliers, comme des gens à un concert dont ils ne connaissent pas le morceau mais qui ne veulent pas avoir l'air.

Sarah nota : *AG CILE. Tout va bien. Rien à signaler.*

Elle pensa à autre chose pendant quarante minutes.

Ce qui la ramena dans la salle, ce fut le silence.

Dauvin venait de prononcer une phrase. Elle n'avait pas entendu laquelle. Mais le silence qui avait suivi était d'une qualité particulière — pas le silence de l'ennui, le silence de gens qui ont décidé de ne pas réagir à quelque chose.

Elle chercha dans ses notes. Elle avait griffonné machinalement.

Comité de stratégie — renouvellement des membres — recommandation du bureau — approuvé.

Elle relut.

Un comité qu'elle n'avait pas vu dans l'ordre du jour. Approuvé en quarante secondes. Sans vote à main levée — Dauvin avait dit *je vois qu'il n'y a pas d'opposition*, et il était passé à la suite.

Elle regarda la salle. Vingt-trois mandataires. Aucun n'avait bronché.

À la sortie, elle attendit près des cafetières.

Elle aborda Thierry Gilles, élu cdH, bourgmestre d'une des communes riveraines, qui remplissait son gobelet avec l'air de quelqu'un qui a largement mérité sa pause.

— *Ce comité de stratégie, dit-elle, c'est quoi exactement ?*

Gilles la regarda. Pas avec de la méfiance — avec quelque chose de plus simple. De l'indifférence à peine teintée de courtoisie.

— *Un comité consultatif. Ça existe depuis des années.*

— *Qui en fait partie ?*

— *Des gens compétents. Il souffla sur son café. Vous pouvez demander au secrétariat pour la composition officielle.*

— *Et ça se réunit souvent ?*

— *Selon les besoins.*

Il lui sourit — le sourire poli de quelqu'un qui donne exactement autant qu'il doit — et s'en alla rejoindre un groupe près de la fenêtre.

Sarah nota : *Gilles — comité stratégie — “selon les besoins”.*

Elle ne savait pas encore ce qu'elle cherchait.

Dans le couloir, elle croisa Dauvin.

Il l'arrêta d'un geste — pas autoritaire, presque amical.

— *Vous êtes de La Meuse ?*

— *Oui.*

— *Sarah Pirard. J'ai lu vos papiers sur le dossier des eaux à Seraing. C'était bien fait.*

Elle ne dit rien. Elle avait appris que les compliments arrivaient rarement sans contrepartie.

— *On devrait faire mieux en matière de transparence, dit-il. Je suis ouvert à un entretien si ça vous intéresse. Pas aujourd'hui — mon agenda est chargé. Mais dites à mon assistante que c'est de ma part.*

Il lui tendit une carte. Sobre. Son nom, un numéro, le logo de l'intercommunale.

— *La presse est un partenaire, dit-il. On a les mêmes intérêts.*

Il repartit avant qu'elle ait formulé une réponse.

Elle regarda la carte.

Roland Dauvin. Directeur général.

Dans le taxi du retour, elle ouvrit son carnet et ajouta une ligne sous *Rien à signaler* :

Comité de stratégie — composition inconnue — réunions non datées — approuvé sans vote.

Qui paie ces gens ?

Elle referma le carnet.

Dehors, Liège défilait dans le gris de novembre. Les façades, le fleuve, les grues du port de Renory rouillées depuis dix ans, immobiles comme des questions sans réponse.

Elle pensa à rappeler son rédacteur en chef.

Elle décida d'attendre. De chercher d'abord.

Elle ne savait pas encore que cette décision lui prendrait douze ans.

CHAPITRE 2

Le comité de stratégie se réunissait le premier mardi du mois.

Neuf heures trente. Salle B, deuxième étage du siège de l'intercommunale, rue Louvrex. Une table ovale, dix chaises, une carafe d'eau, des tasses à café préparées à l'avance par la secrétaire de direction. La vue donnait sur une cour intérieure où personne ne passait jamais.

Ce mardi-là, il y avait sept personnes.

La réunion dura quarante-deux minutes.

Personne ne prit de notes. Il n'y avait pas de procès-verbal — le comité était consultatif, pas délibérant, donc aucune obligation légale de traçabilité. C'était Dauvin qui avait fait préciser ce point dans les statuts, en 2007, lors de la refonte du règlement d'ordre intérieur.

Un détail. Le genre de détail que personne ne lit dans un règlement d'ordre intérieur.

Thierry Gilles était arrivé à neuf heures vingt-cinq, comme d'habitude. Il avait salué les autres, s'était servi un café, avait posé son téléphone face vers le bas sur la table — pas par discrétion, par réflexe.

Il ne se souvenait pas d'avoir été nommé au comité. C'était arrivé comme les autres choses arrivaient dans sa vie politique depuis vingt ans : quelqu'un l'avait appelé, lui avait dit que c'était bien, que c'était utile, que ça ne prendrait pas beaucoup de temps.

Ça ne prenait effectivement pas beaucoup de temps.

Il écoutait Dauvin exposer les orientations du trimestre — des projets d'investissement, des marchés publics en cours, une réflexion sur la diversification des actifs du fonds de pension. Il hochait la tête. Il posait

parfois une question, jamais une question difficile — plutôt le genre de question qui montre qu'on suit, qu'on s'intéresse, qu'on est un partenaire sérieux.

À la fin, Dauvin disait toujours : *Des remarques ? Des objections ?* Il laissait passer trois secondes. Personne ne disait rien. Il disait : *Parfait.*

Parfait.

La feuille de présence était signée à la sortie.

Karine Lepage l'attendait dans le couloir avec le registre. Elle était responsable administrative depuis 2004 — un poste intermédiaire, ni secrétaire ni directrice, le genre de poste qui voit tout passer sans que personne y prête attention.

Gilles signa sans regarder.

— *Bonne journée*, dit-il.

— *Bonne journée*, dit-elle.

Elle referma le registre. Elle alla reporter la présence dans le système. Montant brut : quatre cent quatre-vingts euros. Précompte professionnel retenu. Net versé sur le compte de Thierry Gilles, bourgmestre, élu cdH, père de trois enfants, vice-président de l'association communale des bibliothèques.

Durée de la réunion : quarante-deux minutes.

Soit *sept euros la minute*.

Karine Lepage ne faisait pas ce calcul.

Pas encore.

Elle avait un travail. Elle le faisait. Les chiffres entraient d'un côté, sortaient de l'autre, les colonnes s'équilibraient. C'est ce qu'on lui demandait.

Elle était quelqu'un de consciencieux.

C'est précisément pour ça qu'on l'avait choisie.

Le registre du comité de stratégie comptait, ce mois-là, onze membres.

Onze élus ou anciens élus, certains actifs, d'autres en fin de mandat. Des PS, des MR, un cdH, un indépendant qui avait toujours voté du bon côté. Issus de sept communes différentes de la province.

Chacun touchait quatre cent quatre-vingts euros par réunion.

Le comité se réunissait, officiellement, une fois par mois.

En pratique, Karine Lepage avait commencé à remarquer — sans y attacher d'importance — que certains mois comptaient deux réunions dans le registre. Ou trois. Elle avait demandé une fois à sa responsable si c'était normal.

Sa responsable avait répondu : *Oui, quand il y a des urgences stratégiques.*

Karine avait dit : *D'accord.*

Elle avait noté. Elle avait versé.

Onze membres. Quatre cent quatre-vingts euros. Douze mois. Parfois plus.

Elle ne faisait pas ce calcul-là non plus.

Pas encore.

Le lendemain du comité, Dauvin avait sa réunion bilatérale avec Benoît Darcq, directeur financier.

Pas dans la salle de réunion. Dans son bureau, porte fermée, pas de secrétaire, pas d'ordre du jour écrit.

Darcq était un homme petit, précis, avec des lunettes rondes et la manie d'aligner ses stylos parallèlement au bord de la table. Il avait fait ses études à Louvain, un master en finance, un passage dans une fiduciaire bruxelloise avant de rejoindre l'intercommunale en 2003. Dauvin l'avait choisi lui-même.

Il y avait des gens brillants et des gens loyaux. Darcq était les deux, mais surtout le second.

— *Ogeo*, dit Dauvin.

Pas une question.

— *Les placements américains ont perdu sept points*, dit Darcq. *Le fonds compense avec les obligations. Ça tient.*

— *Et le rendement garanti aux affiliés ?*

— *Quatre virgule cinq pour cent. Comme contracté.*

— *Donc on absorbe la différence.*

— *On absorbe.*

Dauvin réfléchit. Il avait les mains à plat sur le bureau — une habitude, une façon d'occuper l'espace sans gesticuler.

— *Les syndicats ?*

— *Ils n'ont plus accès aux comptes depuis 2007.*

— *Je sais. Je veux dire : est-ce qu'ils posent des questions ?*

Darcq réajusta ses lunettes.

— *Ils ont posé des questions en 2008. On leur a envoyé le rapport annuel.*

— *Ils ont répondu ?*

— *Non.*

Dauvin hocha la tête lentement.

— *Un rapport annuel bien fait vaut tous les silences du monde, dit-il.*

Ce n'était pas une plaisanterie.

Il prit une feuille sur son bureau — un tableau de projections.

— *Nethys.*

Darcq acquiesça. Nethys — la filiale commerciale que Dauvin avait créée en 2009 pour loger les activités télécoms et énergie de l'intercommunale. Une structure séparée, plus agile, moins soumise aux règles de gouvernance publique. Câble, internet, gaz, électricité. Des centaines de milliers de clients.

— *Le câble se développe bien. Les marges sont correctes.*

— *Je veux qu'on accélère sur les acquisitions médias, dit Dauvin. Regardez ce qui est disponible. Discrètement.*

— *Dans quel périmètre ?*

— *Presse régionale. Télévision. Ce qui touche à la Wallonie. Il reposa la feuille. Un groupe qui possède ses propres médias ne dépend pas des autres pour raconter son histoire.*

Darcq nota.

— *Parfait, dit Dauvin.*

Ce mot encore.

À l'étage en dessous, Karine Lepage fermait ses fichiers Excel, éteignait son écran, reprenait son manteau.

Il était dix-huit heures.

Elle pensa à ses enfants, au dîner à préparer, aux courses qu'elle n'avait pas faites.

Elle ne pensa pas aux chiffres.

Pas encore.

Dehors, il pleuvait sur Liège avec l'insistance particulière d'un mois d'octobre qui n'a rien à prouver.

Sur le quai de la Batte, un infirmier du CHR terminait sa deuxième garde de la semaine. Il rentrait chez lui à pied parce que sa voiture était au garage et qu'il n'avait pas les moyens de prendre un taxi tous les soirs.

Son fonds de pension, géré par Ogeo depuis 2007, avait perdu sept points.

Il ne le saurait que dans dix ans.

CHAPITRE 3

Le secrétariat de l'intercommunale avait un répondeur qui disait : *Votre appel est important pour nous. Nous vous rappellerons dans les meilleurs délais.*

Sarah avait rappelé trois fois en deux semaines.

Le quatrième appel, quelqu'un avait décroché. Une voix féminine, agréable, professionnelle.

— *La composition du comité de stratégie ? Petit silence. C'est pour quel article exactement ?*

— *Un panorama des gouvernances d'intercommunales liégeoises.*

— *Je vois. Ces informations sont disponibles dans le rapport annuel.*

— *J'ai le rapport annuel. Le comité de stratégie n'y figure pas.*

— *Il est possible que ce comité soit mentionné dans les annexes techniques. Je vais vérifier et je vous rappelle.*

Elle n'avait pas rappelé.

Sarah avait passé un samedi matin à la Bibliothèque Ulysse Capitaine, rue des Croisiers.

Les rapports annuels des intercommunales wallonnes étaient des documents publics. Personne n'y allait jamais. La bibliothécaire avait regardé Sarah avec l'expression légèrement interloquée de quelqu'un à qui on demande l'heure sur une montre qu'elle pensait décorative.

Les rapports étaient là. Brochés. Rangés par année.

CILE. ALE. AIDE. RESA. Et Ogeo Fund — le fonds de pension.

Sarah avait commencé par les plus récents. Elle cherchait le comité de stratégie. Elle ne le trouva pas — ni dans le corps du texte, ni dans les annexes, ni dans la liste des organes de gouvernance.

Le comité n’existait pas officiellement.

Mais il réunissait des gens. Des gens qui signaient une feuille de présence.

Elle nota : *Comité non mentionné dans rapports publics. Statut juridique inconnu. Financement inconnu.*

Ce fut en cherchant autre chose qu’elle trouva quelque chose.

Page 47 du rapport annuel Ogeo Fund 2008.

Un tableau de rendement. Des colonnes : *actifs sous gestion, rendement brut, frais de gestion, rendement net versé aux affiliés.*

Elle calcula.

Actifs sous gestion : 487 millions d’euros.

Frais de gestion : 4,2%.

Elle calcula encore.

Quatre virgule deux pour cent de quatre cent quatre-vingt-sept millions.

Elle posa son stylo.

Vingt millions quatre cent cinquante-quatre mille euros.

Par an.

En frais de gestion.

Pour un fonds de pension d’ouvriers — électriciens, canaliseurs, agents de voirie.

Elle regarda le plafond de la bibliothèque un moment. Puis elle regarda à nouveau le tableau. Elle vérifia ses chiffres. Ils étaient corrects.

Elle ne savait pas encore si c'était beaucoup ou peu pour ce type de fonds. Elle ne connaissait pas les standards du marché. Elle n'était pas analyste financière.

Mais elle savait compter.

Et elle savait que vingt millions d'euros de frais de gestion par an ne ressemblaient pas à ce qu'on lui avait montré dans la salle de l'AG — le diaporama, les techniciens souriants, *Une année au service des citoyens*.

Elle nota : *Frais gestion Ogeo 2008 — vérifier standard marché — à qui vont ces frais ?*

Elle prit le rapport RESA.

RESA — le distributeur de gaz et d'électricité. Trente-cinq communes actionnaires, de Liège à Huy, de Seraing à Herstal. Des centaines de milliers de foyers.

Elle cherchait quelque chose de précis, sans savoir encore quoi.

Elle trouva.

Page 12. Assemblée générale extraordinaire. *Réduction volontaire du capital social*.

Elle relut la phrase.

Volontaire.

Le capital social de RESA — le capital appartenant aux communes, donc aux habitants des trente-cinq communes — avait été réduit. Sans dédommagement des actionnaires.

Elle chercha le montant. Elle le trouva dans une note de bas de page, corps huit.

Elle calcula.

Ce n'était pas un montant qui disparaissait dans un compte privé — c'était un montant qui disparaissait. Qui n'existait plus. Que les communes n'avaient jamais récupéré.

Elle vérifia qui avait voté cette réduction.

Le conseil d'administration de RESA. Elle trouva la liste en annexe.

Les administrateurs étaient les bourgmestres des trente-cinq communes actionnaires.

Les bourgmestres avaient voté pour réduire le capital de leurs propres communes. Sans compensation. Sans récupération.

Elle posa le rapport.

Elle nota : *RESA — réduction capital volontaire — communes spoliées — administrateurs = bourgmestres = ceux qui auraient dû refuser. Publication au Moniteur belge — à retrouver.*

Elle rappela le secrétariat le lundi suivant.

Voix différente cette fois. Un homme.

— *Les prestataires de gestion d'Ogeo Fund — c'est une information publique ?*

— *Ogeo Fund est une entité distincte de l'intercommunale. Vous devriez vous adresser directement à eux.*

— *J'ai essayé. Leur site renvoie sur un formulaire de contact. Pas de réponse.*

— *Je transmettrai votre demande au service communication.*

— *C'est ce qu'on m'a dit la semaine dernière.*

Silence poli.

— *Je comprends votre impatience. Ces informations demandent parfois un délai de traitement.*

Sarah raccrocha.

Elle nota : *Délai de traitement.*

Elle en parla à son rédacteur en chef, Marc Delcourt — soixante-deux ans, gilet en laine, habitude de tourner son stylo entre ses doigts quand quelque chose l'intéressait.

Il tourna son stylo.

— *C'est quoi ton angle ?*

— *Je ne sais pas encore. Il y a un comité fantôme qui n'existe pas dans les statuts publics. Et un fonds de pension avec des frais qui semblent élevés.*

— *Semblent.*

— *Semblent, oui. Je dois vérifier.*

— *Combien de temps ?*

— *Je ne sais pas.*

Il posa son stylo.

— *Sarah. La CILE c'est un de nos gros annonceurs. Régie publicitaire de l'intercommunale — trente pour cent du budget pub de certaines éditions locales.*

Elle ne dit rien.

— *Je ne te dis pas de ne pas creuser, dit-il. Je te dis d'être sûre. Vraiment sûre. Avant qu'on publie quoi que ce soit.*

— *Je sais.*

— *Et de ne pas en parler autour de toi.*

— *Je sais ça aussi.*

Il reprit son stylo.

— *Continue.*

Ce soir-là, Sarah rentra à pied. Elle habitait rue Roture, côté Outremeuse — vingt minutes du journal si le temps le permettait, trente si elle s'arrêtait au marché.

Elle s'arrêta au marché.

Elle acheta des légumes, du pain, une bouteille de vin qu'elle ne boirait qu'à moitié.

Elle pensa au tableau. Vingt millions. Par an. Depuis combien d'années ?

Elle pensa à Dauvin dans le couloir — *La presse est un partenaire. On a les mêmes intérêts.*

Elle pensa à Delcourt — *Trente pour cent du budget pub.*

Elle pensa à l'infirmier qu'elle ne connaissait pas, quelque part dans la ville, qui rentrait chez lui après sa deuxième garde de la semaine.

Elle traversa le pont des Arches.

En bas, la Meuse était noire et tranquille.

Suivre l'argent, pensa-t-elle sans trop savoir pourquoi.

Ce n'était pas encore une méthode. C'était juste une phrase qui revenait.

CHAPITRE 4

Pascal Vreux et Roland Dauvin se connaissaient depuis Sciences Po Liège.

Pas amis d'emblée — ce n'était pas le genre de Dauvin, qui n'avait pas de genre particulier à Sciences Po. Plutôt deux étudiants qui s'étaient reconnus sans se le dire. Vreux était vif, bavard, il connaissait tout le monde et savait faire croire qu'il aimait tout le monde. Dauvin observait. Ils s'étaient retrouvés dans les mêmes cercles, avaient travaillé ensemble sur un mémoire de droit des sociétés, avaient bu du café et parlé tard.

Trente ans plus tard, ils mangeaient ensemble le deuxième vendredi du mois au restaurant Le Cyrano, rue de la Casquette. Une table au fond, toujours la même. La patronne les connaissait. Elle apportait le Bourgogne sans qu'on le demande.

Ce soir de novembre 2011, Vreux arriva avec dix minutes de retard et l'air de quelqu'un qui a eu une bonne journée.

Il dirigeait un groupe d'investissement — des participations dans l'énergie, l'immobilier, deux ou trois sociétés de services aux entreprises. Rien de spectaculaire sur le papier. Suffisant pour vivre très bien et pour que les gens continuent à lui serrer la main avec enthousiasme lors des cocktails de la Fédération des entreprises de Belgique.

Il commanda le waterzooi. Dauvin prit du poisson — il mangeait peu le soir depuis ses quarante-cinq ans, une discipline de corps qu'il appliquait avec la même méthode qu'aux autres choses.

— *Le dossier Mithra*, dit Vreux.

— *Oui.*

— *Il y a de l'intérêt ?*

— *Le fonds peut prendre une participation. C'est dans nos actifs diversifiés — biotech, innovation, cohérent avec nos lignes d'investissement.*

Vreux coupa son pain.

— *Combien ?*

— *Quinze millions. Peut-être vingt selon la valorisation.*

— *Et toi ?*

Dauvin leva les yeux.

— *Moi quoi ?*

— *Toi, personnellement.*

Dauvin resservit du vin. Un geste lent, précis — il ne renversait jamais.

— *Il y a une structure au Luxembourg, dit-il. Discrète. Bien gérée. Elle prendra une participation en parallèle.*

— *Et cette structure—*

— *Est bien gérée, répéta Dauvin. Il sourit légèrement. C'est tout ce qu'il faut savoir.*

Vreux hocha la tête. Il connaissait assez Dauvin pour ne pas poser la question suivante.

Ils parlèrent d'autre chose — d'un match, des vacances de Vreux aux Maldives, d'un ami commun qui venait d'avoir des ennuis fiscaux et dont ils commentèrent les erreurs avec la tranquillité de gens qui n'en commettent pas.

Au dessert, Dauvin posa ses couverts et dit :

— *Il y a une filiale de distribution que le conseil veut externaliser.*

Vreux attendit.

— *Les syndicats sont contre. Le conseil a voté. Ça va aller vite.*

— *Quel type de filiale ?*

— *Services techniques. Câblage, maintenance réseau. Une quarantaine d'employés. Des actifs matériels, quelques contrats.*

— *Valorisation ?*

Dauvin eut une légère hésitation — pas d'hésitation, en fait. Une pause. La différence entre les deux était dans la durée.

— *Elle sera mise en vente à sa valeur comptable résiduelle.*

— *Qui est ?*

— *Symbolique.*

Silence.

Vreux prit son café.

— *Et les contrats en cours ?*

— *Resterait attachés à la structure. Pour assurer la continuité de service aux citoyens.* Dauvin reprit les mots avec la légère ironie de quelqu'un qui cite une formule dont il connaît la valeur exacte. *C'est ainsi que ça sera présenté au conseil.*

— *Et le conseil votera.*

— *Le conseil vote toujours.*

Vreux regarda son café un moment.

— *Je regarderai ça.*

— *Je sais, dit Dauvin.*

Il y eut un silence. La patronne apporta deux cafés sans qu'on les commande.

Vreux sucra le sien.

— *Et les autres actifs ? Les participations à l'étranger ?*

Dauvin prit son café sans sucre.

— *Il y a une filiale française. Services télécoms, région lyonnaise. Et trois contrats en Afrique — distribution d'eau, Côte d'Ivoire et Cameroun.*

— *Rentables ?*

— *Sur le papier. Mais difficiles à consolider dans nos comptes. La gouvernance à distance est compliquée, les audits locaux sont coûteux, et la présence africaine soulève des questions sur notre périmètre stratégique.*

Vreux attendit.

— *Le même traitement, dit Dauvin.*

— *Valeur symbolique.*

— *Un euro. Pour les actifs étrangers, la complexité juridique justifie une valorisation différente de l'actif belge.*

Vreux hocha la tête lentement.

— *Et les contrats attachés ?*

Dauvin regarda son café.

— *Restent attachés. Pour assurer la continuité de service aux populations locales.*

Il avait dit la dernière phrase avec exactement le même ton que pour la filiale belge — le ton de quelqu'un qui cite une formule dont il connaît parfaitement le vide.

Vreux ne dit rien.

Il n'avait pas besoin de dire quelque chose.

La patronne apporta l'addition. Dauvin paya — ils alternaient, mais c'était Dauvin qui payait les mois pairs. Une règle qu'ils n'avaient jamais formulée et ne formuleraient jamais.

Sur le trottoir, ils se serrèrent la main.

— *La structure luxembourgeoise*, dit Vreux. *Je peux en parler à quelqu'un ?*

— *Non.*

Direct, sans dureté.

Vreux acquiesça. Il aimait ça chez Dauvin. Cette clarté dans les limites. On savait exactement jusqu'où aller. C'était reposant, d'une certaine façon — ne pas avoir à deviner.

— *Bonne nuit*, dit-il.

— *Bonne nuit.*

Dauvin marcha vers sa voiture — une berline allemande sobre, pas ostentatoire. Il était garé à deux rues de là.

Il ne pensait pas à Vreux. Il pensait au dossier Mithra, aux lignes de financement, à la réunion du lendemain avec Darcq.

Il ne pensait pas non plus à la filiale. L'affaire était conclue. Les détails se régleraient.

Symbolique, avait-il dit.

La valeur comptable résiduelle de la filiale, avec ses contrats, ses employés, ses actifs matériels, était estimée par le cabinet externe mandaté par l'intercommunale — un cabinet dont le directeur associé jouait au golf avec Darcq depuis 2006 — à deux euros.

Deux euros.

Vreux la rachèterait pour deux euros.

Et les contrats attachés à la structure — pour assurer la continuité de service aux citoyens — représentaient sur dix ans un chiffre d'affaires garanti de trente-huit millions d'euros.

Karine Lepage, ce soir-là, aidait son fils de douze ans à réviser sa géographie.

Elle ne savait pas encore qu'elle venait de saisir dans le système la décision de principe du conseil d'administration — *cession de filiale, valeur symbolique, approuvé à l'unanimité*.

Elle ne savait pas encore ce que cela voulait dire.

Elle le saurait.

Pas ce soir.

CHAPITRE 5

Le cabinet Dewaele & Fils existait depuis 1971.

Le père, André Dewaele, avait fondé la fiduciaire dans un deux-pièces de la rue Saint-Gilles avec une machine à écrire et trois clients. Il avait développé, recruté, obtenu les agréments, construit patiemment une réputation de sérieux dans le milieu des réviseurs d'entreprise liégeois. En trente ans, il était devenu l'auditeur de référence pour les PME wallonnes, quelques grandes familles, et — progressivement, par le jeu des réseaux politiques dans lesquels il s'était inséré sans bruit — plusieurs intercommunales de la province.

Il avait aussi fait de la politique. Pas grand-chose — conseiller communal, quelques mandats discrets, une présidence de CPAS. Assez pour connaître les gens. Assez pour que les gens le connaissent.

Son fils, François, avait repris le cabinet en 1999.

Il avait gardé les clients. Il avait gardé les mandats. Il avait ajouté les siens propres — bourgmestre d'une commune de l'est liégeois, député au Parlement wallon, membre de la commission budgétaire.

Il audita ce qu'il supervisait politiquement.

Tout le monde le savait. Personne n'en parlait. C'était ainsi depuis assez longtemps pour que ce soit normal.

L'audit annuel de l'intercommunale durait trois semaines.

François Dewaele ne venait pas lui-même — il envoyait deux jeunes réviseurs, fraîchement diplômés, consciencieux, qui vérifiaient les colonnes, croisaient les références, demandaient les pièces justificatives qu'on leur soumettait et signalaient les anomalies mineures dans un

document de travail que Darcq recevait en avant-première, par courtoisie professionnelle, pour vérifier qu'il n'y avait pas d'erreurs de leur côté avant la version définitive.

C'était présenté comme une collaboration. Une bonne pratique.

Le rapport final était toujours propre.

Karine Lepage avait préparé les dossiers pour l'audit de 2012.

C'était une part importante de son travail — rassembler les pièces, organiser les classeurs, s'assurer que chaque poste était documenté. Elle aimait ça. La précision, l'ordre, le sentiment que les chiffres racontaient quelque chose de vrai sur ce qui s'était passé.

C'est en préparant ces dossiers qu'elle était tombée sur la ligne.

Une ligne dans le tableau des charges d'exploitation. Poste : *Frais de représentation et charges diverses*. Montant : 847 000 euros.

Elle avait vérifié l'année précédente. 2011 : 412 000 euros.

Un doublement en un an.

Elle avait cherché les pièces justificatives. Il y en avait — des factures, des notes de frais, des bons de commande. Tout était là, tout était signé. Mais les montants unitaires étaient élevés, les intitulés vagues : *frais de déplacement, organisation de séminaires, frais d'accueil et de représentation*.

Une facture l'avait arrêtée. Émetteur : une société de conseil enregistrée à Luxembourg. Montant : 94 000 euros. Intitulé : *Mission de conseil stratégique — Q3 2012*.

Elle avait cherché le contrat correspondant.

Il n'y en avait pas dans les classeurs.

Elle avait demandé à sa responsable.

Sa responsable avait dit qu'elle allait vérifier.

Trois jours plus tard, un contrat était apparu dans le classeur. Daté de six mois plus tôt. Signé par Darcq.

Le papier était propre, sans pli. Imprimé récemment.

Karine l'avait regardé un moment. Elle avait remis le classeur à sa place. Elle avait repris son travail.

Elle n'avait rien dit aux réviseurs.

Elle se dirait plus tard qu'elle n'était pas sûre. Que ce n'était peut-être pas ce qu'elle pensait. Que ce n'était pas son rôle. Qu'elle avait peut-être mal compris.

Elle se dirait beaucoup de choses.

Aucune n'était tout à fait fausse.

François Dewaele reçut le rapport préliminaire des deux jeunes réviseurs le 14 novembre 2012.

Il le lut en diagonale — il lisait tout en diagonale, sauf les chiffres finaux. Les chiffres finaux, il les regardait attentivement.

Le bilan était équilibré. Les ratios dans les normes. Quelques recommandations mineures sur la gestion des stocks de matériel réseau.

Il appela Dauvin ce soir-là.

— *Tout est correct, dit-il.*

— *Je sais, dit Dauvin.*

Silence confortable.

— *Le rapport définitif dans dix jours ?*

— *Comme d’habitude.*

— *Parfait, dit Dauvin.*

Ce mot encore.

Dewaele raccrocha. Il avait une réunion de groupe politique le lendemain matin — commission budgétaire, ordre du jour chargé. Il prépara ses dossiers, se coucha tôt.

La société de conseil luxembourgeoise dont la facture de 94 000 euros figurait dans les charges de l’intercommunale s’appelait Finestrat Advisory SA.

Elle avait été créée en 2009. Un administrateur unique. Pas d’employés déclarés. Pas de locaux connus.

Son actionnaire était une autre société, enregistrée aux Îles Caïmans, dont le bénéficiaire effectif n’était pas public.

Personne ne l’avait demandé.

Pas les jeunes réviseurs. Pas Dewaele. Pas le conseil d’administration qui avait validé les comptes à l’unanimité lors de l’AG de mai 2013.

Il y avait vingt-trois mandataires autour de la table ce jour-là.

Certains touchaient quatre cent quatre-vingts euros pour y être.

Sarah Pirard n’était pas à cette AG.

Elle avait couvert les élections communales en octobre, le budget wallon en novembre, une fermeture d’usine à Seraing en décembre. Son rédacteur en chef avait besoin d’elle sur d’autres dossiers. Les intercommunales attendraient.

Elle avait gardé ses notes dans un dossier cartonné vert, rangé dans le tiroir du bas de son bureau.

Comité non mentionné dans rapports publics. Frais gestion Ogeo 2008 — à qui vont ces frais ? Suivre l'argent.

Elle ne l'avait pas jeté.

Elle n'avait pas non plus continué.

Pas encore.

CHAPITRE 6

En 2014, Nethys racheta L’Avenir.

Pas directement. Par une filiale, qui dépendait d’une holding, qui était une émanation de l’intercommunale. La structure était légale. Elle était aussi illisible qu’une clause d’assurance en caractères huit.

L’Avenir était le principal quotidien régional wallon. Douze éditions locales. Des centaines de journalistes. Liège, Namur, Luxembourg, Hainaut. Des générations de lecteurs qui ouvraient leur journal le matin avec la même confiance tranquille qu’on ouvre la fenêtre pour voir le temps.

Le journal de Sarah n’était pas L’Avenir. Mais La Meuse lui ressemblait assez pour que la question se pose — qui possédait qui, dans la chaîne.

Elle avait fait le calcul, un soir, sur une feuille de papier.

Nethys possédait L’Avenir. Nethys possédait Voo — le câblodistributeur. Nethys possédait BeTV. Nethys était une filiale de l’intercommunale. L’intercommunale était dirigée par Dauvin. Dauvin finançait en partie la presse régionale via les budgets publicitaires de l’intercommunale — trente pour cent du budget pub de certaines éditions locales, lui avait dit Delcourt.

Elle avait regardé le schéma.

Elle avait pensé à Chomsky. Elle n’avait pas lu Chomsky depuis l’université — *La Fabrique du consentement*, un cours de sociologie des médias, une prof aux cheveux courts qui parlait vite. Elle se souvenait d’une phrase : *Les médias servent ceux qui les financent, même quand ils croient servir leurs lecteurs.*

Elle avait froissé la feuille. Puis elle l'avait dépliée. Puis elle l'avait rangée dans le dossier vert.

Marc Delcourt prit sa retraite en mars 2015.

Son successeur s'appelait Philippe Arnaud — quarante-quatre ans, venu d'un groupe de presse bruxellois, costumes ajustés, la conviction affichée que le journalisme régional devait « se réinventer dans un modèle économique durable. »

Sa première réunion de rédaction avait duré deux heures. Il avait parlé d'audience numérique, de monétisation du contenu, de partenariats avec les acteurs économiques locaux.

Partenaires.

Sarah avait remarqué le mot.

Six semaines après l'arrivée d'Arnaud, elle avait déposé sur son bureau un projet d'enquête.

Quatre pages. Résumé du dossier comité de stratégie, les frais Ogeo, la société luxembourgeoise, la cession de filiale à deux euros. Trois ans de notes du dossier vert, synthétisées, sourcées, avec les questions ouvertes clairement identifiées.

Arnaud avait lu. Il avait posé les pages.

— *C'est du solide ?*

— *Les faits le sont. Il manque encore des sources internes.*

— *Combien de temps pour compléter ?*

— *Trois mois. Peut-être quatre.*

Il avait regardé par la fenêtre. Dehors la place Saint-Lambert, le tram, les pigeons.

— *L’intercommunale, c’est un dossier sensible.*

— *Je sais.*

— *On a des relations commerciales—*

— *Je sais ça aussi.*

Silence.

— *Je ne te dis pas non, dit-il. Je te dis de prendre le temps. Être irréprochable. Chaque chiffre vérifié deux fois. Chaque source recoupée.*

— *C’est ce que je fais depuis 2009.*

Il la regarda.

— *Je ne savais pas que ça remontait à 2009.*

— *Maintenant tu sais.*

Elle reprit ses quatre pages et sortit.

Ce soir-là, elle appela une amie — Mireille, journaliste à Bruxelles, Le Vif, qui couvrait la politique fédérale depuis quinze ans.

— *L’intercommunale liégeoise, dit Sarah. Tu as des contacts là-dedans ?*

— *Nethys ?*

— *Publifin. Nethys. L’ensemble.*

Mireille souffla doucement.

— Sarah. *On a essayé d’y rentrer à deux reprises depuis Bruxelles. Les sources locales ne parlent pas. Les documents publics sont propres en surface. Et dès qu’on commence à creuser, les avocats de l’intercommunale envoient des lettres.*

— *Des lettres à qui ?*

— *Aux rédactions. Des mises en garde. “Vérifiez vos informations. Notre client se réserve le droit.” Le genre de lettre qui ralentit une rédaction de six mois.*

Sarah nota.

— *Et si quelqu’un de l’intérieur parlait ?*

— *Alors c’est une autre histoire. Pause. Tu as quelqu’un ?*

— *Pas encore.*

— *Trouve quelqu’un.*

Karine Lepage avait quarante et un ans en 2015.

Deux enfants — seize et douze ans. Un appartement rue Bonne Fortune, côté Guillemins. Une voiture qui avait besoin d’un nouveau pot d’échappement depuis septembre et qu’elle remplaçait par du scotch d’aluminium parce que le garage avait demandé quatre cents euros.

Elle gagnait 2 340 euros nets par mois.

Elle travaillait pour l’intercommunale depuis onze ans.

Elle avait vu passer beaucoup de chiffres.

Depuis quelques mois — depuis la facture luxembourgeoise de 2012, depuis le contrat apparu trois jours après sa question, depuis d'autres petites choses qu'elle n'avait pas formulées mais qui s'étaient déposées quelque part en elle comme du calcaire dans une canalisation — elle avait commencé à faire quelque chose qu'elle n'avait jamais fait avant.

Elle gardait des copies.

Pas systématiquement. Pas avec un plan. Juste — certains documents, certaines lignes qui ne lui semblaient pas tout à fait droites, une impression physique, quelque chose dans les épaules.

Elle les imprimait. Elle les mettait dans une enveloppe kraft. Elle gardait l'enveloppe chez elle, dans la boîte à chaussures sur l'armoire de la chambre, sous des photos de vacances.

Elle ne savait pas encore pourquoi.

Elle savait juste qu'elle ne voulait pas les perdre.

Le Fédéral, lui, passait à Liège une fois par mois.

Pas pour l'intercommunale — officiellement. Pour sa permanence, ses électeurs, le travail de terrain. Il était ministre depuis dix ans, MR, un portefeuille qui touchait à tout sans en tenir un seul fermement : compétitivité, numérique, parfois les affaires intérieures quand les coalitions le demandaient.

Il déjeunait avec Dauvin quand il était là.

Pas au Cyrano — trop visible. Dans un restaurant de la rue Hors-Château, discret, bonne cave, patron qui ne bavardait pas.

Ce qu'ils se disaient, personne ne le savait exactement.

Ce qui était su — parce que ça finissait toujours par se savoir, dans une ville comme Liège — c'est qu'après chaque déjeuner, certains dossiers administratifs avançaient plus vite. Certains appels d'offres trouvaient preneur. Certaines nominations au cabinet ministériel concernaient des gens qui connaissaient des gens.

Rien d'illégal en surface.

La surface était impeccable.

C'est en dessous que ça travaillait.

Ce qui ronge une ville ne commence pas par un scandale.

Ça commence par des déjeuners.

CHAPITRE 7

Le prix de l'Entreprise Publique Responsable fut remis à Roland Dauvin en octobre 2015, lors d'un dîner de gala à l'hôtel Crowne Plaza de Liège.

Trois cents personnes. Des élus, des dirigeants, des cabinets d'avocats, des auditeurs, des banquiers. Le gratin de l'économie wallonne dans ses habits du soir, avec le champagne à l'arrivée et le saumon fumé en entrée et les discours qui commencent toujours par *en ces temps difficiles*.

Dauvin avait reçu le trophée — un objet en verre soufflé, lourd, inutile — avec la sobriété de quelqu'un qui ne l'avait pas attendu mais ne s'en étonnait pas non plus.

Il avait parlé trois minutes.

Il avait dit : *le service public n'est pas une contrainte. C'est une exigence.*

Il avait dit : *nos citoyens nous font confiance. Cette confiance nous oblige.*

Il avait dit : *les femmes et les hommes de notre intercommunale travaillent chaque jour avec une seule boussole — l'intérêt général.*

La salle avait applaudi.

Il était rentré chez lui à vingt-trois heures. Il avait posé le trophée dans l'entrée, desserré sa cravate, bu un verre d'eau.

Il avait dormi sans problème.

Ce même soir, Marc Delienne terminait sa troisième nuit consécutive aux urgences du CHR de la Citadelle.

Quarante-sept ans. Infirmier depuis vingt-deux ans. Chef d'équipe depuis huit. Un homme qui savait faire les pansements dans le noir et calmer les gens qui hurlaient et ne pas montrer ce qu'il ressentait quand un enfant mourait.

En rentrant chez lui à six heures du matin, il avait trouvé dans sa boîte aux lettres le relevé annuel de son fonds de pension complémentaire.

Il l'avait ouvert dans l'ascenseur.

Il avait relu deux fois la ligne du bas.

Capital constitué estimé à ce jour : 34 812 €.

Il avait calculé mentalement. Vingt-deux ans de cotisations. Lui et son employeur ensemble — environ 280 euros par mois depuis le début, plus les années récentes à 340.

Il avait refait le calcul dans l'appartement, sur une enveloppe, au stylo.

Vingt-deux ans. Douze mois. Deux cent quatre-vingts euros minimum.

Soit environ soixante-treize mille euros de cotisations versées.

Il tenait l'enveloppe. Il tenait le relevé.

Trente-quatre mille huit cent douze euros.

Il ne comprenait pas.

Il n'appellerait pas tout de suite — il était épuisé, il avait besoin de dormir. Il appellerait dans l'après-midi. Il y avait sûrement une explication. Une erreur de calcul, un changement de mode d'indexation, quelque chose qu'il n'avait pas compris dans les documents.

Il posa les deux papiers sur la table de la cuisine et alla se coucher.

L'explication existait.

Elle ne le satisfèrait pas.

Karine Lepage, ce soir-là, ne dormait pas.

Elle était assise à la table de la salle à manger, les enfants couchés, la maison silencieuse, devant les photocopies qu'elle avait sorties de la boîte à chaussures.

Elle les avait classées. Par date, puis par type. Factures luxembourgeoises — dix-sept au total maintenant, sur trois ans, pour un montant cumulé qu'elle avait calculé en rouge au bas de la dernière page.

2 847 000 €.

Presque trois millions. Versés à une société sans employés, sans locaux, sans activité visible, enregistrée à Luxembourg, dont le nom changeait légèrement d'une année à l'autre — Finestrat Advisory, puis Finestrat Consulting, puis FSC Management. Même numéro de TVA luxembourgeois pendant deux ans, puis un numéro différent.

Elle avait aussi les notes de frais. Pas toutes — celles qui lui étaient passées entre les mains. Des hôtels à Saint-Tropez. Un charter Bruxelles-Miami. Des dîners à Paris dans des restaurants dont elle avait cherché les prix en ligne et s'était arrêtée au milieu.

Elle n'était pas naïve. Elle avait quarante-deux ans, deux enfants, un ex-mari qui payait sa pension alimentaire en retard et une voiture avec le pot d'échappement tenu au scotch.

Elle savait ce qu'elle regardait.

La question n'était plus *est-ce que c'est ce que je pense*. La question était *qu'est-ce que je fais avec ça*.

Elle resta longtemps sans bouger.

Puis elle prit une nouvelle enveloppe kraft — plus grande cette fois — et y glissa tout. Elle la ferma. Elle écrivit au stylo sur le rabat, en petites lettres : *Ne pas jeter.*

Elle la remit dans la boîte à chaussures. Elle remit la boîte sur l'armoire.

Elle alla se coucher.

Elle ne dort pas avant quatre heures du matin.

Le lendemain matin, Dauvin arriva au bureau à huit heures moins dix.

Il parcourut les revues de presse. Plusieurs articles sur le prix de la veille — une photo le montrant avec le trophée, souriant juste assez. Le communiqué de l'intercommunale avait bien tourné.

Il vérifia ses mails. Un message de Darcq : *Rendement Ogeo Q3 — conforme aux projections. RAS.*

Il répondit : *Bien.*

Il ouvrit son agenda. La journée était chargée — trois réunions, un déjeuner avec le Fédéral, une conférence de presse en fin d'après-midi sur un nouveau projet d'infrastructure.

Il prit son café.

Dehors, Liège s'éveillait sous un ciel d'octobre propre et froid. Les tramways, les étudiants, les camions de livraison. Une ville ordinaire qui ne savait pas ce qu'elle ne savait pas.

Dauvin regarda par la fenêtre un moment.

Il pensa à rien de particulier.

C'était ça, peut-être, le vrai signe que le système fonctionnait — quand on n'avait plus besoin d'y penser.

CHAPITRE 8

Marc Delienne appela le service clients d'Ogeo Fund le 14 octobre 2015 à quatorze heures trente.

Il attendit onze minutes avant qu'on décroche.

Une voix de femme, agréable, le genre de voix formée pour absorber l'inquiétude des gens sans y répondre vraiment.

— *Je voudrais comprendre le relevé que j'ai reçu. Mon capital constitué — ça me semble très en dessous de ce qu'il devrait être.*

— *Je comprends votre préoccupation. Puis-je avoir votre numéro d'affilié ?*

Il le donna. Il entendit des touches de clavier.

— *Monsieur Delienne. Votre capital est calculé selon le taux de rendement annuel garanti, qui est de quatre virgule cinq pour cent, auquel s'ajoutent les participations bénéficiaires selon les résultats du fonds.*

— *Mais j'ai calculé. Vingt-deux ans de cotisations. Le capital devrait être le double au moins.*

— *Le rendement garanti est de quatre virgule cinq pour cent, répéta la voix, légèrement plus lente. C'est le taux contractuel prévu dans votre plan de pension.*

— *Et les cotisations versées ? Où est la capitalisation ?*

Silence d'une seconde.

— *Je vous conseille de consulter votre contrat de travail et le règlement de pension de votre employeur. Nous pouvons vous envoyer une simulation détaillée si vous le souhaitez.*

— *Je veux comprendre maintenant.*

— *Je comprends. La simulation sera envoyée par courrier dans les dix jours ouvrables.*

Il raccrocha.

Il resta assis dans sa cuisine. Le soleil de l'après-midi faisait une tache jaune sur le carrelage. Sa fille avait sept ans et aimait les dinosaures. Son fils en avait onze et voulait être pompier.

Il pensa à la retraite. Il avait prévu de partir à soixante-deux ans — pas par choix, mais parce que son dos ne tiendrait pas davantage. Dans quinze ans.

Il reprit l'enveloppe. Il regarda le chiffre.

34 812 €.

Quinze ans de plus à tenir.

Il plia l'enveloppe en deux, la mit dans le tiroir du buffet avec les autres documents importants — l'assurance habitation, les relevés de compte, l'acte de naissance des enfants.

Il ne savait pas encore quoi faire.

Mais il n'oublierait pas.

Sarah Pirard reçut l'appel un mercredi soir, à vingt-deux heures passées.

Numéro masqué. Elle faillit ne pas décrocher.

— *Vous êtes bien Sarah Pirard ? La journaliste ?*

— *Oui.*

— *Vous avez posé des questions sur l'intercommunale. Il y a quelques années.*

— *Oui.*

— *Vous cherchez encore ?*

— *Oui.*

Silence. Pas un silence vide — un silence de quelqu'un qui prend une décision.

— *Je ne peux pas vous parler maintenant. Et pas par téléphone.*

— *D'accord. Comment on fait ?*

— *Il y a un café. Rue de la Régence. Le Palais. Jeudi, douze heures trente. Vous venez seule. Vous ne dites à personne que vous venez.*

— *Je serai là.*

La ligne coupa.

Sarah resta sans bouger une minute entière.

Puis elle prit son carnet — pas le dossier vert, un carnet neuf qu'elle gardait à part, sans son nom dessus — et nota : *Jeudi 12h30. Palais, rue Régence. Source interne ?*

Elle ferma le carnet.

Elle ne dormit pas tout de suite.

Karine Lepage, ce soir-là, regardait son téléphone.

Elle l'avait dans la main depuis vingt minutes, l'écran allumé sur le numéro qu'elle avait cherché — le standard du journal La Meuse, et en dessous, dans les résultats de recherche, une adresse mail professionnelle : *s.pirard@lameuse.be.*

Elle l'avait vue dans un article, quelques semaines plus tôt. Un papier sur la fermeture d'une usine à Flémalle. Bien écrit. Avec des chiffres. Le genre de journaliste qui vérifie.

Elle avait appelé le standard. Elle avait demandé à être mise en relation. Puis elle avait raccroché avant qu'on décroche.

Elle avait rappelé le lendemain soir. Numéro masqué cette fois. Elle avait parlé.

Maintenant elle posait le téléphone sur la table.

Sa main tremblait légèrement — elle le remarqua, comme une observation extérieure, sans affect particulier.

Elle se leva. Elle alla vérifier que les enfants dormaient. Elle rentra dans la cuisine, but un verre d'eau au robinet.

Elle pensa à son contrat de travail. À ses enfants. À l'enveloppe kraft sur l'armoire.

Elle pensa à la facture luxembourgeoise et au contrat apparu trois jours après.

Elle pensa à Darcq, à ses lunettes rondes, à la façon dont il alignait ses stylos.

Elle pensa à l'infirmier — elle ne le connaissait pas, ne l'avait jamais vu, mais elle savait que des gens comme lui existaient, quelque part dans la ville, avec leurs relevés de pension et leurs calculs qui ne tombaient pas juste.

Elle avait fait son choix.

Elle ne l'avait pas encore tout à fait accepté.

Le lendemain matin, Maître Léon Servais appela Dauvin.

Servais était l'avocat de l'intercommunale depuis 2001 — un homme de soixante ans, sec, avec une réputation construite sur sa capacité à éteindre les feux avant qu'ils deviennent des incendies.

— *Il y a une journaliste de La Meuse. Sarah Pirard. Elle a demandé accès aux statuts complets et aux procès-verbaux du conseil depuis 2007.*

Dauvin ne répondit pas immédiatement.

— *Elle a le droit de les demander, dit-il finalement.*

— *Elle a le droit de demander les documents publics. Une partie de ce qu'elle réclame ne l'est pas.*

— *Et vous lui avez répondu ?*

— *Que nous examinions sa demande.*

— *Bien. Pause. Depuis combien de temps elle pose des questions ?*

— *D'après ce que j'ai pu retracer — depuis 2009.*

Silence.

— *Six ans, dit Dauvin.*

— *Oui.*

— *Et on l'apprend maintenant.*

Ce n'était pas une question. C'était le genre de phrase qu'il prononçait à voix basse, sans élever le ton, qui valait mieux qu'un éclat.

— *On va faire quoi ? dit Servais.*

— *Rien, dit Dauvin. Pour l'instant. On surveille. Si elle publie quelque chose, on répond. Si elle approche des employés, on le sait.*

— *Et si elle a déjà des sources internes ?*

Dauvin regarda par la fenêtre. La cour intérieure, vide comme toujours.

— *Alors on le saura aussi, dit-il. C'est pour ça qu'on a des gens bien placés.*

Il raccrocha.

Il resta un moment immobile.

Pour la première fois depuis longtemps — depuis si longtemps qu'il ne se souvenait plus de la dernière fois — il pensa à quelque chose qui ressemblait, de loin, à de l'inquiétude.

Il l'identifia. Il le mit de côté.

Il avait une réunion dans vingt minutes.

CHAPITRE 9

Elle avait décidé de ne pas venir.

Trois fois depuis la semaine passée — une fois le mercredi soir, en pliant le linge, une fois le jeudi matin sous la douche, une fois le vendredi en relisant le message laissé sous sa porte — Karine avait décidé que c'était une erreur. Que les risques étaient trop grands. Que ses enfants avaient besoin d'elle employée, présente, pas de cette version d'elle-même qui se retrouverait sans travail à quarante ans avec deux mômes et un loyer rue Hors-Château.

Ce matin-là, elle avait tout de même mis son manteau beige.

Elle ne s'était pas posé la question de pourquoi. Elle l'avait mis comme on fait une chose avant d'avoir eu le temps d'y penser, et après c'était trop tard pour ne pas y aller.

Le café Palais était rue des Guillemins, à douze minutes à pied de chez elle. Elle avait fait le trajet en dix-sept — elle avait pris un détour par la place Saint-Denis, sans raison, ou peut-être pour retarder encore un peu.

Elle avait regardé derrière elle deux fois.

Personne.

Ou personne qu'elle reconnaissait, ce qui n'était pas la même chose.

Le café Palais était un de ces endroits qui avaient survécu à tout — la rénovation du quartier, le covid, la mode des coffee shops — par pur entêtement. Formica, miroirs jaunis, un percolateur des années quatre-vingt-dix qui faisait plus de bruit que nécessaire. La patronne servait sans sourire et sans hostilité, comme quelqu'un qui a depuis longtemps cessé de faire la différence.

Sarah arriva à midi vingt.

Elle prit une table au fond, dos au mur, face à l'entrée. Elle commanda un café. Elle attendit.

À douze heures trente et deux minutes, une femme entra.

Quarante ans, peut-être quarante-deux. Manteau beige, sac en bandoulière, les cheveux tirés en arrière avec la précision de quelqu'un qui ne s'est pas regardé longtemps dans le miroir ce matin. Elle parcourut la salle du regard. Elle trouva Sarah. Elle vint s'asseoir sans serrer la main.

— *Je n'ai pas beaucoup de temps, dit-elle.*

— *D'accord.*

— *Et je ne suis pas une source. Je ne veux pas être citée. Je ne veux pas exister dans votre article.*

— *Je comprends.*

— *Vous ne comprenez pas encore. Elle posa son sac sur ses genoux, les deux mains dessus. Si ça sort et qu'on remonte jusqu'à moi, je perds mon travail. Mes enfants ont besoin de ce travail.*

Sarah la regarda.

— *Je ne brûle pas mes sources. Jamais.*

La femme hocha la tête — pas par confiance, plutôt par manque d'autre option.

— *Je m'appelle Karine, dit-elle. C'est tout ce qu'elle dit sur elle-même.*

La patronne apporta un café que Karine n'avait pas commandé. Elle le posa et repartit sans un mot. C'était ce genre d'endroit.

Karine avait les mains à plat sur la table. Sarah remarqua qu'elles tremblaient légèrement — pas beaucoup, le genre de tremblement qu'on maîtrise mais qu'on ne peut pas tout à fait effacer.

— *Je vais vous dire ce que je peux vous dire, commença Karine. Il y a des choses que je ne peux pas vous dire, pas encore, peut-être pas avant que ce soit devant un juge. Vous comprenez la différence.*

— *Oui.*

— *Si je vous donne quelque chose, c'est pour que vous cherchiez. Pas pour que vous publiez en citant une source interne à l'intercommunale. Parce que si vous faites ça, il y a cinq personnes au courant de ces chiffres. Cinq. Et ils savent très bien qui parle à qui.*

Sarah ferma son carnet.

— *Je ne publie rien qui vous identifie. Vous êtes une confirmation que je cherche dans les bonnes directions. Ce que je publie vient des documents publics, des comptes annuels, du registre des marchés.*

Karine la regarda un moment.

— *Et si les documents publics ne suffisent pas ?*

— *Alors je ne publie pas.*

Un silence. Dehors, un tramway passa.

— *D'accord, dit Karine.*

Elle parla vingt-cinq minutes.

Pas tout. Elle avait sélectionné ce qu'elle disait, Sarah le sentait — une femme qui avait réfléchi longtemps à ce qu'elle pouvait lâcher sans lâcher trop. Qui avait passé des nuits à faire ce calcul, à retourner les documents dans sa tête, à se demander où était la ligne entre ce qui était racontable et ce qui la désignait trop précisément.

Elle parla des factures luxembourgeoises. Du comité de stratégie et des feuilles de présence. De la filiale vendue à deux euros. Du contrat apparu trois jours après sa question.

Elle ne donna pas de noms. Elle dit *le directeur financier*. Elle dit *le directeur général*. Elle dit *un ami du directeur général*.

Sarah nota sans lever les yeux.

À un moment, Sarah demanda :

— *Les factures luxembourgeoises — elles correspondent à des prestations réelles ?*

Karine marqua un temps.

— *Il n’y avait pas de contrat de prestation. Il y avait des lettres de mission. Rédigées après coup dans certains cas.*

— *Vous avez vu les lettres ?*

— *J’ai vu les dates. Une lettre de mission datée d’un mois après la première facture, ça ne correspond à rien.*

— *Et ça n’a pas été signalé à l’audit interne ?*

Quelque chose passa sur le visage de Karine — pas tout à fait un sourire.

— *L’audit interne, c’est Philippe Dessart. Il a été nommé par Darcq. Il travaillait avec Darcq avant l’intercommunale.*

Sarah nota le nom.

— *Et le commissaire aux comptes ?*

— *Biannuel. Ils voient ce qu’on leur présente.*

— *C’est-à-dire ?*

— *Les grands totaux sont bons. La ventilation, c’est autre chose.*

Sarah releva les yeux.

— *Les grands totaux sont bons parce que l'argent existe — il vient des affiliés, il est là. Il est juste... elsewhere.*

Elle avait dit le dernier mot en anglais, sans raison apparente, peut-être parce qu'en français ça sonnait trop définitif.

À la fin, Karine posa sur la table une enveloppe — pas la grande kraft, une enveloppe ordinaire, blanche, fermée.

— *Il y a là-dedans des copies de trois factures et d'un relevé de virements. Rien qui me désigne directement. Mais ça suffit pour commencer à chercher.*

Sarah prit l'enveloppe sans l'ouvrir.

— *Pourquoi maintenant ? dit-elle.*

Karine regardait la table.

— *Parce que j'en ai assez de savoir.*

Silence.

— *Et parce qu'il y a des gens qui ont perdu leur pension. Des ouvriers. Des infirmiers. Des gens qui ne savent même pas encore. Elle releva les yeux. Ça, ça ne passe pas.*

Sarah attendit.

— *Ça fait quatre ans que ça ne passe pas, dit Karine. Je rentrais à la maison et mes enfants dormaient et je m'asseyais dans la cuisine et je pensais à ces gens. Ces gens que je n'ai jamais vus. Des noms dans un système.*

Elle s'arrêta.

— *C'est idiot. Je ne les connais pas.*

— *C'est pas idiot*, dit Sarah.

Karine regarda ses mains à plat sur la table. Le tremblement avait cessé.

— *Si ça sort que c'est moi, qu'est-ce qui se passe pour mes enfants ?*

— *Je ne sais pas*, dit Sarah. Honnêtement.

— *Non*. Karine prit son sac. *Moi non plus*.

Elle repartit la première, sans regarder en arrière.

Sarah resta encore dix minutes, le café froid devant elle, l'enveloppe dans son sac.

Elle l'ouvrit.

Trois factures. Finestrat Advisory SA. Montants entre 60 000 et 110 000 euros. Intitulés vagues — *conseil en optimisation structurelle, mission d'accompagnement stratégique, analyse de positionnement sectoriel*. Et un relevé — partiel, trois lignes seulement — montrant des virements depuis un compte de l'intercommunale vers un compte luxembourgeois, en 2013 et 2014.

Elle n'avait pas encore les noms. Elle n'avait pas encore les montants complets. Elle n'avait pas encore la preuve que l'argent finissait dans la poche de quelqu'un de précis.

Mais elle avait quelque chose.

Après six ans, elle avait enfin quelque chose qui tenait dans une main.

Elle reprit son carnet. Elle écrivit : *K. — trois factures + relevé virements — Finestrat Advisory — Luxembourg*.

En dessous, elle écrivit : *Des ouvriers. Des infirmiers. Des gens qui ne savent même pas encore*.

Elle referma le carnet.

Elle sortit.

L'homme était assis à une terrasse, deux tables plus loin sur le trottoir d'en face.

Il lisait un journal — ou faisait semblant. Il avait la cinquantaine, un manteau sombre, des chaussures propres. Il n'était pas là par hasard.

Il n'avait pas entendu la conversation. Mais il avait vu les deux femmes. Il avait vu l'enveloppe.

Il attendit que Sarah soit loin. Puis il prit son téléphone.

Il composa un numéro.

— *Elle a rencontré quelqu'un, dit-il. Une femme. Échange de documents.*

— *Vous l'identifiez ?*

— *Pas encore. Je vais vérifier.*

— *Bien.*

La ligne coupa.

L'homme plia son journal. Il laissa trois euros sur la table. Il s'en alla.

Ce soir-là, Karine rentra à dix-neuf heures.

Elle entendit la télévision dans le salon. Théo, neuf ans, regardait quelque chose avec des dinosaures. Lucie, douze ans, était dans sa chambre avec ses écouteurs. L'appartement sentait les pâtes réchauffées — la voisine du bas avait les enfants après l'école quand Karine rentrait tard.

Elle posa son manteau.

Elle alla d'abord dans la cuisine. Elle fit couler de l'eau froide et appuya ses deux paumes à plat sur l'évier, comme elle avait tenu ses mains sur la table du café, et elle attendit que quelque chose se stabilise dans sa poitrine.

— *Maman !*

Théo était dans l'encadrement de la porte.

— *T'as mangé ?*

— *Madame Pirard m'a fait des pâtes.*

— *Bon. Elle se retourna. Montre-moi tes devoirs d'abord.*

Elle passa la soirée normalement. Elle vérifia les devoirs de Théo, elle frappa deux fois à la porte de Lucie pour confirmer que le dîner était réchauffé, elle fit la vaisselle, elle regarda les nouvelles sans les écouter. À vingt et une heures, elle dit aux enfants d'aller se coucher.

À vingt-deux heures, elle passa devant leurs chambres.

Théo dormait déjà, la bouche ouverte, un pied hors des couvertures. Lucie avait éteint sa lumière mais sa respiration n'était pas encore tout à fait celle du sommeil.

Karine resta dans le couloir entre les deux portes.

Elle avait fait quelque chose aujourd'hui qu'elle ne pouvait pas défaire. Elle avait dit des choses à voix haute qui n'existaient jusqu'alors que dans sa tête, sur papier dans une enveloppe kraft, dans le silence des nuits de semaine. Maintenant il y avait quelqu'un d'autre qui savait. Une journaliste avec un carnet et une adresse mail et un rédacteur en chef et un journal.

Ce n'était plus seulement elle.

Elle ne savait pas si c'était un soulagement ou le début de quelque chose qu'elle ne contrôlait plus.

Elle retourna dans la cuisine.

Elle ne dormit pas avant deux heures du matin.

Ce soir-là, Dauvin rentra chez lui à vingt heures.

Il dîna seul — une habitude, pas une tristesse. Il lut. Il se coucha à vingt-deux heures trente.

Il dormit.

Mais pas aussi bien que d'habitude.

La machine tournait encore.

Toutes ses pièces en place. Tous ses rouages huilés. Tous ses mandataires à leur poste, tous ses auditeurs aveugles, tous ses journaux dociles.

Mais quelque part dans une boîte à chaussures, sous des photos de vacances, il y avait une enveloppe kraft.

Et dans le sac d'une journaliste qui rentrait à pied rue Roture, il y avait trois factures et un relevé de virements.

C'était peu.

C'était assez.

FIN DE L'ACTE I

ACTE II — L'EFFONDREMENT

CHAPITRE 10

Le Vif publia le 17 mars 2016.

Sarah l'apprit comme tout le monde — par Twitter, un jeudi matin, en buvant son café debout dans sa cuisine. Un titre. Un lien. Elle cliqua.

Publifin : des mandataires politiques touchaient jusqu'à 500 euros de l'heure pour des réunions fantômes.

Elle lut l'article debout, le café qui refroidissait dans sa main.

Ils avaient tout. Les comités. Les noms. Les montants. Les feuilles de présence. Des sources multiples, recoupées, un travail solide. Pas La Meuse — Le Vif, Bruxelles, la presse nationale.

Pendant sept ans, elle avait tiré un fil à Liège que personne ne voulait voir.

Et c'était Bruxelles qui avait publié.

Elle posa son café. Elle prit son manteau. Elle alla au bureau.

La rédaction était déjà en effervescence quand elle arriva.

Arnaud était debout au milieu de la salle, téléphone à l'oreille, l'air de quelqu'un qui recalcule à toute vitesse. Trois journalistes autour de lui, carnets ouverts. Un quatrième au téléphone.

Il vit Sarah. Il raccrocha.

— *Tu es sur ce dossier depuis quand ?*

Elle le regarda.

— *Depuis 2009.*

Un silence dans la salle.

— *Pourquoi tu ne m’as pas*—

— *Je t’ai déposé quatre pages en 2015. Tu m’as dit de prendre le temps.*

Il ouvrit la bouche. Il la referma.

— *On a besoin de tout ce que tu as, dit-il. Aujourd’hui.*

— *Je sais, dit Sarah.*

Elle alla à son bureau. Elle ouvrit le tiroir du bas. Le dossier vert était là, exactement où elle l’avait laissé. Sept ans de notes, de dates, de chiffres, de questions sans réponse qui avaient maintenant des réponses.

Elle le posa sur son bureau.

Elle l’ouvrit.

Elle se remit au travail.

À vingt kilomètres de là, Dauvin était dans son bureau depuis six heures du matin.

Il avait lu l’article du Vif à cinq heures quarante-cinq. Il avait lu les trente-deux articles qui avaient suivi sur les sites d’information belges avant sept heures.

Servais était là. Darcq aussi. Et deux autres — des communicants, des gens qu’on appelle quand il faut raconter une histoire différente de celle qu’on raconte d’habitude.

La table était couverte de papiers. Personne n’avait de café.

— *Les comités, dit Dauvin. C’est ça qui sort.*

— *Pour l’instant, dit Servais.*

— *Ce que ça veut dire, c'est que quelqu'un a parlé.*

— *Plusieurs personnes, dit Servais. Le Vif cite au moins trois sources distinctes.*

— *Nos sources ou des sources extérieures ?*

— *Difficile à dire. Certains éléments ne peuvent venir que de l'intérieur.*

Dauvin réfléchit. Il était calme — d'une façon qui impressionnait les gens présents, même ceux qui le connaissaient depuis longtemps. Pas une façade. Quelque chose de plus profond. Une capacité à traiter les crises comme de la logistique.

— *Le registre des présences, dit-il. Qui y avait accès ?*

— *Le secrétariat. Les assistantes de direction. La responsable administrative.*

— *Noms ?*

Darcq consulta son téléphone. Il dit un nom.

Puis un deuxième.

Puis : *Karine Lepage.*

Dauvin hocha la tête lentement.

Il ne dit rien de plus sur ce sujet.

Il se tourna vers les communicants.

— *On prépare une déclaration. Ton de la transparence — on coopère, on ouvre les livres, on fait confiance à la justice. Pas d'attaque contre Le Vif, ça retournerait l'opinion. On exprime des regrets sur la forme des comités, on défend le fond.*

— *Et les mandataires cités ?*

— *Ils gèrent leur communication eux-mêmes. On ne les lâche pas publiquement, mais on ne les couvre pas non plus. Il marqua une pause. Chacun pour soi à partir de maintenant. C'est la règle.*

Personne ne dit rien.

C'était la règle depuis toujours. Ils la découvraient simplement aujourd'hui dans sa version active.

Thierry Gilles apprit la nouvelle par sa femme, qui l'avait lue sur son téléphone au petit-déjeuner.

Il était debout dans la cuisine en pyjama, une tartine à la main, et sa femme lui tendait l'écran avec l'expression de quelqu'un qui pose une question sans vouloir entendre la réponse.

Il lut son nom dans le troisième paragraphe.

Parmi les mandataires ayant perçu ces indemnités figurent notamment des élus cdH et PS de plusieurs communes liégeoises.

Pas son nom directement. Pas encore.

Il posa la tartine.

— *C'est quoi exactement ça veut dire, dit sa femme.*

— *Rien, dit-il. Une erreur de procédure. Ça va se clarifier.*

Il alla s'habiller.

Dans sa tête, il calculait. Combien de réunions. Combien d'euros. Depuis combien d'années.

Il calculait aussi autre chose — combien de temps avant que son nom apparaisse clairement, pas dans un paragraphe vague, mais en toutes lettres, avec le montant en face.

Il appela son avocat depuis la salle de bain, l'eau du robinet ouverte pour couvrir sa voix.

Marc Delienne, lui, lut l'article au CHR entre deux patients.

Il avait Google alertes sur son téléphone depuis novembre — *Ogeo Fund, intercommunale liégeoise, fonds de pension* — les mots-clés d'un homme qui attend une réponse sans savoir quelle forme elle prendra.

Il lut vite, debout dans le couloir, les brancardiers qui passaient autour de lui.

Comités fantômes. Mandataires. Fonds de pension. Ogeo.

Il y avait un passage, vers la fin de l'article, qui disait : *Le fonds de pension Ogeo, alimenté par les cotisations des travailleurs des intercommunales liégeoises, fait l'objet de questions sur la gestion de ses actifs.*

Il relut ce passage trois fois.

Des questions sur la gestion de ses actifs.

Il glissa son téléphone dans sa poche. Il alla voir son patient suivant. Il fit son travail — proprement, complètement, sans que rien de ce qu'il ressentait n'apparaisse sur son visage.

Après sa garde, il rentra chez lui.

Il ressortit du tiroir du buffet le relevé de pension et l'enveloppe avec ses calculs au stylo.

Il s'assit.

Il chercha sur internet le numéro d'un syndicat.

Karine Lepage, ce soir-là, ne bougea pas de chez elle.

Elle ne regarda pas les informations. Elle ne lut pas les articles.

Elle savait ce qui était dedans.

Elle mit les enfants au lit. Elle s'assit dans le noir du salon.

Son téléphone avait sonné trois fois depuis le matin — numéro du bureau, qu'elle n'avait pas reconnu tout de suite. Elle n'avait pas décroché.

Le quatrième appel, c'était Darcq.

Elle avait regardé son nom s'afficher. Elle avait laissé sonner. Elle avait éteint le son.

Elle savait ce qui venait.

Elle ne savait pas encore sous quelle forme.

Elle alla chercher la boîte à chaussures sur l'armoire.

Elle compta les documents qu'elle avait gardés.

Puis elle prit son téléphone et envoya un SMS à un numéro qu'elle avait enregistré sous un prénom inventé — *Marie* — depuis trois semaines.

Ils savent que c'est moi. Il faut qu'on se voie.

La réponse arriva deux minutes plus tard.

Demain matin. Même endroit. 8h.

Le fil avait été tiré.

Maintenant tout allait vite.

CHAPITRE 11

Il était sept heures cinquante quand Sarah arriva au café.

Karine était déjà là. Même table qu'avant, même manteau beige, mais quelque chose de différent dans le visage — les traits tirés d'une femme qui n'a pas dormi et qui a passé la nuit à prendre une décision.

Elle avait un sac à dos cette fois. Elle le garda sur ses genoux.

— *Ils m'ont appelée, dit-elle sans préambule. Darcq. Hier soir. Je n'ai pas répondu. Ce matin il y avait un mail — il veut me voir à dix heures.*

— *Vous y allez ?*

— *Je ne sais pas encore.*

Sarah attendit.

— *Ce qu'ils cherchent à savoir, dit Karine, c'est si j'ai parlé. Et à qui.*

— *Ils ne peuvent pas en être certains.*

— *Non. Elle posa les mains sur le sac. Mais ils se doutent. Il y a des choses dans l'article du Vif — des détails sur les feuilles de présence — que très peu de gens pouvaient connaître. Ils vont réduire.*

— *Vous avez le temps de partir ?*

Karine la regarda.

— *Partir où ? J'ai des enfants. J'ai un loyer. Je n'ai pas d'autre emploi.*

Sarah ne dit rien.

— *J'ai réfléchi cette nuit, dit Karine. Si je leur donne rien, ils gardent leurs soupçons et ma vie devient impossible de toute façon. Si je leur donne quelque chose — une explication plausible, une erreur de ma part — peut-être qu'ils me gardent. Elle s'arrêta. Mais ça ne change rien à ce qu'ils ont fait.*

Elle ouvrit le sac à dos.

Elle sortit une enveloppe. Plus épaisse cette fois — beaucoup plus épaisse.

— *Il y a tout là-dedans. Pas tout — je n'ai pas tout. Mais ce que j'ai collecté depuis trois ans. Elle posa l'enveloppe sur la table entre elles deux. Les factures luxembourgeoises. Les notes de frais. Des relevés de virements partiels. Et ça.*

Elle sortit une dernière feuille, séparée. Un tableau.

— *C'est moi qui l'ai fait. Ce n'est pas un document officiel. Mais les chiffres viennent des systèmes internes. J'ai recoupé ce que je voyais passer.*

Sarah regarda le tableau.

Des colonnes. Des dates. Des montants.

Total en bas, cerclé au stylo rouge.

38 700 000 €.

— *Trente-huit millions, dit Sarah.*

— *Sept ans. Compte secret, frais fictifs, notes de frais non justifiées, primes illégales. Karine regardait la table. Ce n'est pas exhaustif. C'est ce que j'ai pu voir de ma position.*

Sarah reprit le tableau. Elle compta les lignes.

Elle pensa à une phrase qu'elle avait notée, longtemps auparavant, sans savoir encore pourquoi elle la gardait.

Elle la dit à voix basse, presque pour elle-même :

Trente-huit millions sept cent mille euros. Soit dix-neuf mille trois cent cinquante années de travail d'un infirmier liégeois.

Karine leva les yeux.

— *D'où ça vient ?*

— *De moi, dit Sarah. Je l'avais calculé un soir. Je ne savais pas encore pour quoi.*

Karine arriva au bureau à neuf heures cinquante.

Elle s'assit à son poste. Elle alluma son ordinateur. Elle répondit à trois mails sans importance. Elle fit ce qu'elle faisait chaque matin depuis onze ans.

À dix heures pile, elle frappa à la porte de Darcq.

Il était assis derrière son bureau, ses stylos alignés, ses lunettes rondes. Pas seul — il y avait une femme que Karine ne connaissait pas, assise sur le côté, bloc-notes sur les genoux.

— *Karine. Asseyez-vous.*

Elle s'assit.

— *Vous avez vu les articles d'hier.*

— *Oui.*

— *C'est évidemment une période difficile pour nous tous. Beaucoup de choses sont dites — pas toutes exactes. Il joignit les mains. Nous faisons un audit interne pour comprendre d'où viennent les fuites vers la presse.*

— *Je comprends.*

— *Dans ce cadre, je dois vous demander directement : avez-vous eu des contacts avec des journalistes au sujet des activités de l'intercommunale ?*

Elle le regarda.

Elle pensa à l'enveloppe kraft dans le sac à dos de Sarah, en ce moment quelque part dans la ville.

— *Non, dit-elle.*

Darcq hocha la tête lentement.

— *Bien. Il prit un stylo. Si quelqu'un vous contacte — journaliste, enquêteur, qui que ce soit — vous nous le signalez immédiatement. C'est une obligation contractuelle, comme vous le savez.*

— *Je sais.*

— *Et l'accès à certains systèmes sera temporairement restreint pendant l'audit. Pour tout le monde — c'est une mesure générale.*

— *Je comprends.*

— *Parfait. Il sourit — le sourire de quelqu'un qui vient de poser une limite et veut qu'elle soit comprise sans être dite clairement. Merci Karine. Vous pouvez y aller.*

Elle retourna à son bureau.

Elle s'assit. Elle posa les mains à plat sur son clavier.

Elle savait ce que *accès restreint* voulait dire. Elle savait ce que *obligation contractuelle* voulait dire. Elle savait ce que *pour tout le monde* voulait dire.

Elle savait aussi ce qu'elle venait de faire ce matin au café Palais.

Elle avait menti à Darcq. Elle avait donné les documents. Elle avait franchi la ligne.

Elle ne pouvait plus revenir.

Elle ouvrit son ordinateur. Elle fit son travail. Elle ne trembla pas.

Mais à midi, aux toilettes, elle s'appuya contre le mur carrelé une minute entière, les yeux fermés, à respirer.

À quatorze heures, Roland Dauvin tenait sa conférence de presse.

Costume bleu marine, cravate sobre, visage d'un homme qui affronte une situation difficile avec la dignité que la situation requiert.

Il parla vingt minutes.

Il dit que l'intercommunale prenait les révélations au sérieux. Il dit qu'un audit externe indépendant avait été mandaté. Il dit que la gouvernance serait réformée — des mesures concrètes, des délais précis. Il dit que les comités consultatifs, dont la forme avait pu prêter à confusion, seraient dissous dans un souci de transparence.

Il dit *dans un souci de transparence* trois fois.

Il ne dit pas que les comités étaient illégaux. Il ne dit pas que l'argent avait disparu. Il ne dit pas que trente-huit millions d'euros avaient transité par un compte secret.

Il dit : *Des erreurs de forme ont été commises. Nous les assumons et nous les corrigeons.*

Les journalistes posèrent des questions. Il répondit à chacune — posément, avec des chiffres, avec des formules. Jamais sur la défensive. Jamais dans la faute.

Une journaliste du fond de la salle leva la main.

— Sarah Pirard, *La Meuse. Monsieur Dauvin, la société Finestrat Advisory SA, enregistrée à Luxembourg* — pouvez-vous dire quelle mission elle a effectuée pour l'intercommunale et qui en est le bénéficiaire effectif ?

Un silence d'une seconde.

Pas une hésitation. Une mesure.

— Cette question concerne des éléments qui font partie de l'audit en cours. Il serait prématuré d'y répondre avant que l'audit soit rendu. Je vous invite à formuler votre question par écrit au service communication.

— Vous avez versé près de trois millions d'euros à cette société en sept ans. C'est une réponse que les citoyens—

— Madame Pirard. Sa voix, toujours basse. Nous répondrons à toutes les questions dans le cadre légal approprié. C'est la garantie que nous offrons à tous.

Il passa à la question suivante.

Sarah sortit de la conférence de presse et appela Arnaud depuis le trottoir.

— J'ai les documents. Trente-huit millions. Compte secret, frais fictifs, notes de frais. Source interne, documents originaux.

Silence au bout du fil.

— Tu as combien de temps pour écrire ?

— Donne-moi quarante-huit heures.

— Tu les as.

Il raccrocha.

Elle remit son téléphone dans sa poche.

Elle pensa à Karine, à son bureau, quelque part dans l'immeuble de la rue Louvrex.

Elle pensa à Dauvin sur l'estrade, ses mots impeccables, son calme de prédateur qui n'a pas encore compris que le piège est derrière lui.

Elle pensa aux trente-huit millions.

Aux dix-neuf mille années de travail.

Elle marcha vers le journal.

CHAPITRE 12

Sarah écrivit quarante-huit heures presque sans dormir.

Pas par héroïsme — par peur que quelque chose lui échappe. Que les documents disparaissent. Que Karine se rétracte. Que les avocats de l’intercommunale envoient une lettre avant la publication.

Elle travailla chez elle, rideaux fermés, téléphone sur silencieux sauf pour deux numéros — Arnaud et Mireille.

Mireille rappela le vendredi soir.

— *J’ai vérifié Finestrat Advisory. Le numéro de TVA luxembourgeois pointe vers une fiduciaire de la place d’Armes. Ils gèrent une cinquantaine de sociétés-écrans pour des clients belges, français, un ou deux suisses. Aucune activité réelle déclarée.*

— *Le bénéficiaire effectif ?*

— *Impossible à remonter depuis le Luxembourg. Mais j’ai une source à la CTIF — la cellule de traitement du renseignement financier belge. Elle ne peut rien confirmer officiellement. Officieusement elle m’a dit : “Cherchez du côté des transactions avec Intégrale.”*

Sarah nota. *Intégrale.*

— *C’est quoi Intégrale ?*

— *Une autre caisse de pension. Celle-là couvre les ouvriers d’ArcelorMittal, CMI, Safran — les grandes usines wallonnes. Nethys l’a rachetée en 2013. Cent soixante-dix mille affiliés.*

— *Et ?*

— *Et depuis le rachat, la gestion paritaire a été supprimée. Les syndicats ont perdu leur siège au conseil. Et selon ma source, des prêts ont été consentis depuis Intégrale vers des entités liées à l'intercommunale — sans garanties suffisantes, à des taux préférentiels.*

Sarah posa son stylo.

Cent soixante-dix mille travailleurs.

Ogeo plus Intégrale.

Elle recalcula mentalement. Pas les euros — les gens. Les infirmiers, les canaliseurs, les ouvriers de l'acier. Les gens qui avaient passé leur vie à cotiser pour une retraite qui était en train de se vider dans une société-écran au Luxembourg.

Elle reprit son stylo.

— *Tu publies ta partie quand ?*

— *Lundi. En simultané avec toi si on peut.*

— *Lundi, dit Sarah.*

Le samedi, elle trouva quelque chose qu'elle n'avait pas cherché.

En épluchant les actes notariaux publics — un travail de fourmi, des heures sur les registres en ligne — elle tomba sur une déclaration de cohabitation légale. Enregistrée à la commune d'Ans, datée du 3 novembre 2014.

Déclarant : Roland Dauvin.

Elle vérifia la date.

Trois novembre 2014.

Elle chercha autre chose. Un décret wallon sur la gouvernance des intercommunales — elle l'avait en mémoire, elle l'avait lu deux ans plus tôt sans y prêter attention.

Elle le retrouva.

Décret wallon, 5 novembre 2014 — nouvelles règles de gouvernance pour les mandataires d'intercommunales, entrée en vigueur immédiate, plafonnement des indemnités, nouvelles obligations de déclaration.

5 novembre 2014.

Dauvin avait déclaré sa cohabitation légale le 3 novembre.

Deux jours avant.

Elle chercha encore. Contrat d'assurance groupe, clause de cohabitation légale, prime complémentaire.

Elle trouva le montant dans un document annexe au bilan d'Ogeo — une ligne dans les charges exceptionnelles de l'exercice 2014.

Prime d'assurance complémentaire — ayant droit cohabitant légal — 437 632 €.

Quatre cent trente-sept mille six cent trente-deux euros.

Versés deux jours après la déclaration de cohabitation.

Cinq jours avant que le décret rende ce type d'arrangement impossible.

Elle appela Arnaud.

— *Il faut que tu voies quelque chose.*

— *J'arrive.*

Il fut là en vingt minutes. Elle lui montra les trois documents côte à côte — la déclaration de cohabitation, le décret, la ligne dans le bilan.

Il les lut. Il les relut.

— *C'est légal ?*

— *Techniquement. Il a déclaré la cohabitation avant le décret. Le décret n'est pas rétroactif. Elle marqua une pause. Mais il savait que le décret arrivait. Il était dans les réseaux politiques qui l'avaient négocié.*

— *Tu peux le prouver ?*

— *Le décret était en consultation publique depuis trois mois. N'importe qui dans le secteur le connaissait.*

Arnaud posa les papiers.

— *Quatre cent trente-sept mille.*

— *Six cent trente-deux.*

Il souffla.

— *On met ça dans l'article ?*

— *On le met.*

Le Fédéral apprit l'étendue du dossier le dimanche soir, par son directeur de cabinet qui avait des contacts dans les rédactions.

Il était dans sa résidence de week-end, en province de Namur. Il rappela depuis le jardin, loin de la maison, en marchant entre les poiriers.

— *Finestrat est dedans ?*

— *Oui.*

— *Le compte ING ?*

— *Ils ont des relevés partiels.*

— *Intégrale ?*

— *Le Vif* publie leur partie lundi matin.

Il s'arrêta entre deux poiriers.

— *Combien de temps avant que mon nom apparaisse ?*

— *Vous n'êtes pas dans les documents publiés lundi. Mais les déjeuners... les nominations... si quelqu'un creuse dans cette direction—*

— *Personne ne creuse dans cette direction pour l'instant.*

— *Pour l'instant.*

Il regarda le jardin. Le soir tombait, le ciel bas, le genre de ciel wallon qui n'est jamais tout à fait décidé.

— *Je vais faire une déclaration demain matin, dit-il. Je condamne. Je réclame transparence totale. Je demande une commission d'enquête parlementaire.*

— *Vous étiez au courant de—*

— *Je n'étais au courant de rien. Sa voix, plate. C'est ce que je dirai. C'est ce qui sera écrit.*

Son directeur de cabinet ne répondit pas.

— *Prépare le communiqué pour sept heures.*

Il raccrocha. Il rentra dans la maison.

Le dimanche soir, Dauvin reçut un SMS de Servais.

Article La Meuse + Le Vif demain matin. Sources internes confirmées. Finestrat, compte ING, Intégrale. Et la cohabitation d'Ans.

Il lut le message deux fois.

Il posa le téléphone.

Il alla dans son bureau. Il s'assit dans le noir une minute — pas par détresse, par calcul. Il inventoriait ce qu'il pouvait encore contrôler.

La réponse qui lui venait n'était pas rassurante.

Mais ce n'était pas terminé. Rien n'était terminé tant qu'on pouvait encore négocier, retarder, complexifier.

Le système juridique belge était lent. Les transactions pénales existaient. Les avocats coûtaient cher pour une raison.

Il reprit le téléphone. Il écrivit à Servais : *Demain 7h. Préparez la stratégie défensive complète.*

Il alla se coucher.

Il ne dormit pas.

Mais il resta allongé, immobile, les yeux ouverts dans le noir.

Ça aussi, c'était une forme de discipline.

Le lundi à six heures du matin, Sarah relut son article une dernière fois.

Huit mille signes. Trois angles : les comités fantômes, le compte secret ING, la cohabitation d'Ans. Finestrat en fil rouge. Ogeo et Intégrale en arrière-plan — Mireille couvrait ça, une coordination parfaite.

Chaque chiffre vérifié. Chaque source protégée. Chaque fait recoupé.

Elle envoya le texte à Arnaud.

Il lui répondit trois minutes plus tard.

C'est solide. On publie à 8h.

Elle ferma son ordinateur.

Elle alla faire du café.

Par la fenêtre, Liège commençait à s'éveiller — les lumières, le tram du matin, la Meuse grise sous le ciel d'octobre.

Elle pensa à Karine, qui allait prendre son manteau beige et partir au travail ce matin comme si rien n'avait changé.

Elle pensa à Marc Delienne, quelque part, qui prenait sa garde.

Elle pensa à l'enveloppe kraft et aux dix-neuf mille années de travail.

Elle but son café debout, face à la fenêtre.

À huit heures, l'article parut.

CHAPITRE 13

Le mardi, l'article avait été partagé cent quarante mille fois.

Sarah le sut parce qu'Arnaud lui envoya le chiffre à dix heures du matin avec un point d'exclamation — le seul point d'exclamation qu'elle lui avait jamais vu utiliser.

Son téléphone sonnait depuis sept heures. RTL, La Première, VTM, France 3, trois journaux parisiens. Elle répondit à deux et laissa les autres sur messagerie.

Le soir même, le Parlement wallon convoquait une séance extraordinaire.

Thierry Gilles démissionna le mardi à midi.

Pas de son mandat de bourgmestre — de tous ses mandats dans les intercommunales. Un communiqué de deux paragraphes, rédigé par son avocat, qui disait qu'il *prenait acte des questionnements légitimes de la société civile* et souhaitait *contribuer à l'assainissement de la gouvernance publique wallonne*.

Il ne disait pas qu'il avait perçu cent quarante mille euros en huit ans pour quarante-deux minutes de réunion par mois.

Il ne disait pas qu'il avait signé des feuilles de présence pour des réunions auxquelles il n'avait pas assisté — six au total, que Sarah avait identifiées dans les documents de Karine, dates croisées avec les procès-verbaux de son conseil communal qui se tenait les mêmes matins.

Deux journalistes l'attendaient devant sa maison quand il rentra déjeuner.

Il passa par l'entrée de service.

Servais déposa une mise en demeure au journal à quatorze heures.

Formulation classique. *Informations inexactes et préjudiciables. Atteinte à la réputation. Droit de réponse exigé dans les vingt-quatre heures. Notre client se réserve tous droits.*

Arnaud appela Sarah depuis son bureau, la porte fermée.

— *Tu as tout recoupé. Deux fois.*

— *Tout.*

— *On répond qu'on maintient chaque fait et qu'on accorde le droit de réponse prévu par la loi. Rien d'autre.*

— *D'accord.*

— *Et Sarah — prépare la suite. Ce qu'il y a sur Intégrale. Les cent soixante-dix mille travailleurs. C'est le prochain article.*

— *J'ai déjà commencé.*

Karine fut convoquée le mardi après-midi.

Pas Darcq cette fois. Un homme qu'elle ne connaissait pas — costume gris, attaché-case, carte de visite d'un cabinet d'avocats bruxellois. Et à côté de lui, la responsable RH de l'intercommunale, qui regardait ses mains.

La salle de réunion du troisième étage. Pas le bureau de Darcq — un espace neutre, choisi pour ça.

— *Madame Lepage. Dans le cadre de notre audit interne, nous avons analysé les accès aux systèmes informatiques de l'intercommunale au cours des dix-huit derniers mois. L'avocat parlait avec la précision d'un texte préparé. Vos identifiants ont été utilisés pour accéder à des documents qui ont ensuite été retrouvés dans la presse.*

Elle ne dit rien.

— *Avez-vous copié ou transmis des documents internes à des tiers non autorisés ?*

— *Non.*

— *Des documents ont été imprimés depuis votre poste de travail. Factures fournisseurs, relevés de virements, notes de frais. Entre mars 2014 et février 2016.*

— *J'imprime régulièrement des documents dans le cadre de mon travail.*

— *Pour les transmettre à qui ?*

— *Pour les archiver. C'est mon rôle.*

L'avocat nota quelque chose. La responsable RH continuait de regarder ses mains.

— *Madame Lepage. Je vais être direct. Il posa son stylo. Si vous avez transmis des documents confidentiels à la presse, c'est une faute grave qui justifie un licenciement immédiat pour motif grave, sans préavis ni indemnité. Vous avez deux enfants. Vous êtes locataire. Une pause. Si en revanche vous n'avez rien transmis — si c'était une erreur, une imprudence, quelqu'un qui a utilisé votre poste à votre insu — alors il y a peut-être une autre façon de gérer ça.*

Karine regarda l'avocat.

Puis la responsable RH.

Puis la fenêtre.

Dehors, un immeuble gris, des gouttières, un pigeon immobile sur un rebord.

Elle pensa à ses enfants. Elle pensa au loyer. Elle pensa au scotch d'aluminium sur le pot d'échappement.

Elle pensa à Darcq et à ses stylos alignés.

Elle pensa à l'infirmier quelque part dans la ville avec son relevé de pension et ses calculs au stylo.

— *Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit, dit-elle.*

L'avocat la regarda un moment.

— *Très bien, dit-il. Il referma son dossier. Vous serez notifiée de la suite dans les quarante-huit heures.*

Elle sortit de la réunion à dix-sept heures trente.

Elle prit son manteau. Elle prit son sac. Elle descendit les escaliers — pas l'ascenseur, elle avait besoin de marcher.

Dans le hall, elle croisa deux collègues qui discutaient à voix basse. Ils se turent en la voyant. L'un d'eux la regarda une seconde puis détourna les yeux.

Elle sortit dans la rue.

Il faisait froid. Le ciel était blanc, bas, le genre de ciel qui hésite entre la pluie et rien.

Elle marcha jusqu'au parking. Elle s'assit dans sa voiture sans démarrer.

Elle sortit son téléphone.

Elle envoya un SMS à Sarah : *Ils savent. Réunion avec avocat. 48h.*

La réponse arriva en moins d'une minute.

Vous avez fait la chose juste. Je m'occupe de ça.

Karine rangea le téléphone.

Elle démarra.

Elle alla chercher ses enfants à l'école.

Marc Delienne assista à sa première réunion syndicale le mardi soir.

Une salle des fêtes à Liège, côté Saint-Léonard. Des chaises en plastique, une banderole, un micro qui grésillait. Soixante-dix personnes — infirmiers, pompiers, agents de voirie, des ouvriers d'ArcelorMittal retraités depuis peu.

L'animateur était un délégué FGTB avec une chemise à carreaux et la voix de quelqu'un qui a trop longtemps répété des choses que personne n'écoutait. Ce soir, les gens écoutaient.

— Ogeo Fund a perdu en valeur réelle entre quinze et vingt pour cent de ses actifs depuis 2009. Les rendements annoncés aux affiliés n'ont pas été servis sur des gains réels — ils ont été financés par des ponctions sur le capital.

Murmures dans la salle.

— Ça veut dire quoi concrètement, dit une femme au premier rang, pompière, la cinquantaine.

— Ça veut dire que vos pensions complémentaires sont significativement inférieures à ce qu'elles auraient dû être. Pour certains d'entre vous, on parle de vingt à trente mille euros de manque à gagner.

La salle se tut.

Pas d'un coup. Progressivement, comme quand quelque chose de lourd tombe et que le son met du temps à arriver.

Marc Delienne était au fond. Il regardait ses mains — les mêmes mains qui faisaient des pansements dans le noir depuis vingt-deux ans.

Il pensa à son relevé. Trente-quatre mille huit cent douze euros.

Il pensa au dîner de gala, au Crowne Plaza, au trophée en verre soufflé.

Il leva la main.

— *On peut encore récupérer quelque chose ?*

Le délégué le regarda.

— *On va essayer, dit-il. C'est pour ça qu'on est là.*

Le soir, Dauvin dîna seul.

Il avait éteint son téléphone à dix-neuf heures — une décision, pas une fuite. Il n'y avait plus rien d'urgent qu'il puisse résoudre ce soir. Demain il y aurait Servais, les avocats pénalistes, la stratégie. Ce soir il y avait du cabillaud froid et un verre de bordeaux et le silence de l'appartement.

Il mangea lentement.

Il pensa, pour la première fois depuis longtemps, à Henri Marenne — le Fondateur, le parking de Cointe, le ciel de juillet 1991 qui n'avait pas encore décidé s'il faisait jour.

Il pensa à ce qu'il avait appris ce matin-là.

Comment ne pas avoir peur quand quelqu'un tombait.

Il reposa son verre.

Il n'avait pas encore tombé.

Mais pour la première fois, il sentait le bord.

CHAPITRE 14

La lettre arriva le jeudi matin, recommandée, portée par un huissier.

Licenciement pour motif grave. Violation grave et délibérée des obligations contractuelles. Divulgence de documents confidentiels à des tiers non autorisés. Effet immédiat. Aucune indemnité.

Karine lut la lettre deux fois dans son entrée, en manteau, son sac encore sur l'épaule.

Ses enfants étaient partis à l'école vingt minutes plus tôt.

Elle plia la lettre. Elle la remit dans l'enveloppe. Elle posa l'enveloppe sur le buffet, à côté des clés de voiture et du bol de monnaie.

Elle alla dans la cuisine. Elle fit du café. Elle s'assit.

Elle avait quarante-deux ans. Onze ans dans l'entreprise. Deux enfants. Un loyer de huit cent soixante euros par mois. Un pot d'échappement tenu au scotch.

Elle avait aussi une enveloppe kraft avec des documents qui prouvaient que trente-huit millions d'euros avaient disparu dans des sociétés-écrans pendant que des ouvriers perdaient leur retraite.

Elle prit son téléphone. Elle appela Sarah.

— *Ils m'ont licenciée.*

— *Je sais. Je m'y attendais. Vous avez un avocat ?*

— *Non.*

— *J'ai un contact. Il travaille les lanceurs d'alerte. Il prend les dossiers au résultat.*

— *Je ne veux pas d'un procès. Je veux juste*— Elle s'arrêta. *Je ne sais pas ce que je veux.*

— *Karine. La voix de Sarah, directe mais pas dure. Vous avez des documents que la justice ne possède pas encore. Le parquet a ouvert une instruction la semaine dernière. Si vous témoignez — si vous déposez formellement — vous êtes protégée par la loi sur les lanceurs d'alerte. Ils ne peuvent plus vous licencier pour ça après coup. Et votre licenciement devient contestable.*

Silence.

— *Vous pensez que je devrais aller voir un juge.*

— *Je pense que vous avez déjà choisi, dit Sarah. Il y a trois semaines, au café Palais.*

Karine regarda le mur de sa cuisine.

Le calendrier des enfants avec les activités en rouge et en bleu. Le dessin de sa fille, punaisé depuis deux ans, un soleil orange au-dessus d'une maison verte.

— *D'accord, dit-elle.*

La juge Valérie Monceau reçut le dossier le même jour.

Quarante-neuf ans. Magistrate d'instruction depuis seize ans au tribunal de première instance de Liège. Elle avait instruit des affaires de mœurs, un homicide, deux dossiers de fraude fiscale d'envergure. Elle avait la réputation d'être lente et méticuleuse — *lente* dit par ceux qui auraient préféré qu'elle aille moins loin, *méticuleuse* dit par ceux qui avaient vu ses dossiers tenir en appel.

Elle avait trois dossiers en cours. Elle en aurait quatre.

Son greffier déposa la chemise sur son bureau — plusieurs centaines de pages déjà, entre le réquisitoire du parquet, les documents transmis par Le Vif et La Meuse, et les premiers éléments saisis à l’intercommunale.

Elle l’ouvrit.

Elle lut pendant deux heures sans s’arrêter.

À un moment, elle prit un stylo et encercla une ligne dans le tableau des virements.

Finestrat Advisory SA. Luxembourg. 2 847 000 €. 2009-2016.

En dessous, elle écrivit : *Bénéficiaire effectif ?*

Puis : *Lien Ogeo/Intégrale ?*

Puis : *Cohabitation Ans — 2 jours avant décret — intentionnel ?*

Elle referma la chemise.

Elle nota dans son agenda : *Dossier intercommunale. Long.*

Elle ne savait pas encore à quel point.

Dauvin rencontra le Fédéral une dernière fois.

Pas au restaurant de la rue Hors-Château. Dans un parking souterrain, côté Guillemins — une précaution qui les fit se regarder un moment avec la conscience légèrement absurde de deux hommes qui avaient déjeuné ensemble cent fois et se retrouvaient maintenant dans un sous-sol.

Le Fédéral avait publié son communiqué le lundi. *Transparence totale. Commission d’enquête. Je ne savais rien.*

— *Tu n’aurais pas dû mettre ça par écrit, dit Dauvin.*

— *J’avais le choix ?*

— *Tout le monde a le choix.*

Le Fédéral regardait les voitures garées. Une rangée de berlines dans la lumière au néon.

— *Roland. Il faut qu'on soit clairs.*

— *On a toujours été clairs.*

— *Les déjeuners. Les nominations. Si quelqu'un creuse—*

— *Personne ne creuse dans cette direction. Pas encore.*

— *Pas encore. Il se tourna vers lui. Je ne peux pas protéger quelque chose qui est en train de s'effondrer. Mes conseillers me disent—*

— *Tes conseillers te disent ce qui est bon pour toi. Dauvin, toujours calme. Ce qui est bon pour toi en ce moment, c'est que je ne parle pas. Et je ne parlerai pas. Parce que ce n'est pas mon intérêt.*

— *Et si ça devient ton intérêt ?*

Silence.

Les néons bourdonnaient doucement.

— *Ça ne le deviendra pas, dit Dauvin. Je gère ma sortie. Tu gères la tienne. On ne se revoit pas pendant un moment.*

Le Fédéral hocha la tête.

Il remonta vers la sortie sans serrer la main.

Dauvin attendit deux minutes. Puis il regagna sa voiture.

Il appela Servais.

— *Le Fédéral est sorti. Officiellement.*

— *Prévu, dit Servais.*

— *Oui. Une pause. Commencez à préparer la transaction pénale. Pas maintenant — dans deux ans, quand l’instruction sera avancée. Mais commencez à préparer les éléments.*

— *Vous pensez qu’on peut éviter le procès ?*

— *Je pense que personne dans ce pays ne veut vraiment un procès, dit Dauvin. Ni eux ni nous. Les transactions existent pour ça.*

Il raccrocha.

Il resta assis dans sa voiture une minute, moteur éteint.

Il pensait à la juge Monceau. Il connaissait son nom depuis ce matin — Servais avait ses contacts au tribunal.

Une femme. Seize ans d’expérience. Réputation de ténacité.

Il faudrait du temps.

Il avait du temps.

Ce soir-là, dans une salle des fêtes à Saint-Léonard, la réunion des affiliés Ogeo comptait cette fois cent quarante personnes.

Marc Delienne était assis au premier rang.

Le délégué syndical avait apporté un expert — un actuaire indépendant, petit homme à lunettes, qui avait passé sa carrière à calculer des retraites et qui parlait avec la précision douce d’un médecin qui annonce quelque chose de grave.

— *Sur la base des documents disponibles, dit l’actuaire, le manque à gagner pour les affiliés Ogeo se situe entre quatre-vingt et cent vingt millions d’euros. Pour Intégrale, dont la situation est plus récente et les comptes moins accessibles, les estimations préliminaires sont entre deux cent et deux cent cinquante millions.*

Personne ne dit rien pendant quelques secondes.

Une femme au troisième rang demanda :

— *C'est récupérable ?*

L'actuaire prit son temps.

— *Une partie. Pas tout. Ça dépendra de ce que la justice peut saisir et dans quels délais.*

— *Et nos retraites en attendant ?*

— *En attendant, dit le délégué syndical, elles sont ce qu'elles sont.*

Marc Delienne rentra à pied.

Il faisait nuit. Les rues du centre étaient calmes, quelques noctambules, le tram qui passait vide vers le dépôt.

Il marcha longtemps sans penser à rien de précis.

Il pensa à ses enfants. À ses vingt-deux ans de pansements dans le noir. Aux gardes de nuit, aux dos qui tiennent encore, aux retraites qu'on promet et qu'on vide pendant qu'on dort.

Il pensa au trophée en verre soufflé, à l'hôtel Crowne Plaza, au discours sur l'intérêt général.

Il pensa à une phrase qu'il n'avait jamais entendue mais que quelqu'un avait dite quelque part, il en était sûr :

C'est pour votre bien.

Il rentra chez lui.

Il sortit du tiroir l'enveloppe avec ses calculs.

Il la garda dans sa poche cette nuit.

CHAPITRE 15

Elle n'avait pas dormi.

Pas vraiment. Elle avait passé la nuit dans un demi-sommeil où les questions revenaient en boucle — non pas des questions nouvelles, mais les mêmes depuis des mois, depuis qu'elle avait signé la déposition préliminaire et compris que la juge Monceau était sérieuse et que l'instruction allait durer. Des questions sur ce qu'elle dirait. Sur ce qu'elle ne dirait pas. Sur la différence entre les deux.

À cinq heures quarante, elle s'était levée.

Elle avait préparé du café. Elle avait sorti ses notes — une chemise cartonnée bleue qu'elle avait tenu à jour depuis le premier message de Sarah, et avant ça depuis les premières factures qu'elle n'arrivait pas à justifier — et elle les avait relues une dernière fois sans rien changer parce qu'il ne fallait pas changer quoi que ce soit, il fallait que ce soit la même chose qu'hier et qu'avant-hier et depuis le début, parce que la vérité ça ne change pas.

Elle avait déposé Théo et Lucie chez la voisine.

Elle avait pris le tram jusqu'au palais de justice.

Karine déposa le 8 avril 2016.

Salle d'audition, palais de justice de Liège, troisième étage. Une table longue, deux chaises face à face, un greffier dans le coin avec son ordinateur, un enregistreur numérique posé au centre. La juge Monceau en face d'elle — pas en robe, en tailleur gris, les cheveux noués, des lunettes qu'elle enlevait et remettait selon les documents.

Karine avait apporté l'enveloppe kraft. La juge l'avait posée sur la table entre elles, ouverte, les documents sortis un par un, photographiés, numérotés, entrés au dossier par le greffier avec une précision mécanique qui rendait la chose irréversible. Chaque document était une décision prise. Karine regarda le greffier taper les numéros de référence et pensa : *c'est fait.*

La juge avait une façon de poser les questions qui n'était pas ce à quoi Karine s'était attendue. Pas agressif. Pas piégeur. Direct, précis, avec des silences longs après chaque réponse — pas des silences d'hésitation mais des silences de quelqu'un qui écoute vraiment et note et attend de voir si la personne en face va ajouter quelque chose ou regretter ce qu'elle vient de dire.

Karine n'ajouta rien de non préparé. Elle ne regretta rien.

— *Madame Lambrechts, vous travaillez à l'intercommunale depuis combien d'années ?*

— *Onze ans. Depuis 2005.*

— *Et votre poste actuel ?*

— *Responsable de la comptabilité analytique. Je supervise cinq personnes.*

— *Vous avez accès aux comptes de la structure principale, aux filiales, aux flux avec les prestataires extérieurs.*

— *Oui.*

— *À quel moment avez-vous commencé à noter des anomalies ?*

Karine avait préparé cette réponse.

— *La première fois que j'ai cherché un contrat correspondant à une facture et que ce contrat n'existait pas, c'était en octobre 2012. La facture venait de Finestrat Advisory SA, domiciliée au Luxembourg. Montant : soixante-deux mille euros. Intitulé : conseil en optimisation structurelle.*

— *Et le contrat ?*

— *J'ai demandé à Philippe Dessart, l'audit interne. Il m'a dit que c'était une prestation directe, un accord verbal avalisé par la direction. Qu'une lettre de mission allait suivre.*

— *Qu'est-ce que vous avez fait ?*

— *J'ai traité la facture. Et j'ai attendu la lettre de mission.*

— *Elle est arrivée ?*

— *Six semaines plus tard. Datée du même mois que la facture.*

La juge nota.

— *La lettre de mission était datée rétroactivement.*

— *C'est ce que les dates laissent penser, oui.*

— *Vous l'avez signalé à l'époque ?*

Un silence.

— *Non.*

— *Pourquoi ?*

Karine regarda la table un moment. Pas parce qu'elle ne savait pas quoi répondre — elle savait exactement quoi répondre, elle avait retourné la question des centaines de fois. Mais parce que le dire à voix haute dans une salle d'audition avec un enregistreur, c'était différent de le savoir dans sa tête.

— *Parce que j'avais besoin de mon emploi. Et parce que je me suis dit que je n'étais peut-être pas sûre.*

— *Mais vous étiez sûre.*

— *Oui.*

La juge ne dit rien. Elle attendit.

— *Je savais ce que c'était. Dès la première fois. Mais mettre un nom dessus, officiellement, par écrit — c'est une autre chose. C'est irréversible.*

— *Comme aujourd'hui.*

— *Comme aujourd'hui.*

La juge prit une liasse de documents — des copies des factures que Karine avait elle-même transmises, annotées, numérotées.

— *Les montants que vous avez totalisés dans votre tableau — trente-huit millions sur dix ans — comment êtes-vous arrivée à ce chiffre ?*

— *J'ai repris toutes les factures transitant par des entités luxembourgeoises ou caïmanaises depuis 2005. J'ai croisé avec les comptes analytiques. Les montants viennent directement des systèmes comptables.*

— *Et la totalisation est votre travail.*

— *Oui. C'est un travail que j'ai fait chez moi, sur mes propres copies, pas sur les systèmes de l'intercommunale.*

— *Vous en avez parlé à quelqu'un avant de le transmettre à la journaliste ?*

— *Non.*

— *Pas à un conseiller juridique ?*

— *Non. J'ai réfléchi seule.*

La juge enleva ses lunettes. Elle regarda Karine un moment.

— *C'était courageux.*

— *C'était imprudent, dit Karine.*

— *Les deux sont souvent la même chose.*

Ils allèrent facture par facture pendant deux heures.

La juge lisait le numéro, Karine confirmait le montant, l'intitulé, la date, l'entité bénéficiaire. Elle expliquait quand une facture était particulière — quand la date posait problème, quand le compte de destination avait changé en cours d'année, quand une refacturation interne avait servi à masquer un flux.

Le greffier tapait. L'enregistreur tournait.

À un moment, la juge posa une facture différente des autres — pas luxembourgeoise, une facture d'une société belge, une SPRL de conseil créée en 2009.

— *Celle-ci, dit la juge. Vous la reconnaissez ?*

— *Oui.*

— *Elle n'est pas dans votre tableau.*

— *Non.*

— *Pourquoi ?*

Karine hésita. Un vrai moment d'hésitation, pas calculé.

— *Parce que le gérant de cette SPRL, je le connais. C'est quelqu'un que je connais personnellement. Et je n'étais pas sûre que mon jugement était objectif dans ce cas-là.*

— *Mais vous avez une opinion sur cette facture.*

— *Oui.*

— *Laquelle ?*

— *Le même problème. Pas de contrat préalable. Une lettre de mission postérieure. Un montant disproportionné par rapport aux prestations visibles.*

La juge reposa la facture.

— *Merci pour cette précision.*

Ce n'était pas une question. Karine comprit que la juge savait déjà — qu'elle avait posé la question pour voir si Karine la mentionnerait d'elle-même.

À quinze heures, la juge fit une pause de vingt minutes.

Karine alla aux toilettes. Elle appuya ses mains contre le lavabo et regarda son visage dans le miroir. Elle avait l'air calme. Elle ne se sentait pas calme — elle se sentait vidée, comme après un examen qu'on a bien passé mais qui a pris trop d'énergie, le genre d'examen où on est sûr des réponses et épuisé quand même.

Elle se passa de l'eau froide sur les poignets.

Elle retourna dans la salle.

La dernière heure porta sur les mécanismes de décision — qui validait quoi, qui avait accès aux comptes, qui pouvait émettre un bon à payer sans contresignature au-dessus d'un certain montant.

— *À partir de quel montant le directeur général devait-il valider personnellement ?*

— *Cent mille euros pour les prestations de conseil. Mais il y avait des factures scindées.*

— *Scindées comment ?*

— *Une prestation de cent cinquante mille divisée en trois factures de cinquante mille, sur trois mois consécutifs. Les trois passaient en dessous du seuil.*

— *Et personne n'a relevé la structure.*

— *Le rapprochement entre les trois factures n'est pas automatique dans notre système si elles viennent d'entités différentes. Il faut le faire manuellement.*

— *Et personne ne l'a fait.*

— *Pas à ma connaissance.*

— *Sauf vous.*

— *Oui.*

La juge posa son stylo.

— *Madame Lambrechts, au cours de ces onze années, avez-vous eu la certitude que votre hiérarchie directe était au courant de ces mécanismes ?*

Karine regarda la juge.

— *Mon hiérarchie directe, c'est le directeur financier.*

— *Oui.*

— *En 2014, il m'a demandé de valider une facture sans contrat en me disant que c'était réglé en haut. C'est sa formulation.*

— *En haut.*

— *C'est ce qu'il a dit.*

— *Et vous avez compris ce que ça voulait dire.*

— *Oui.*

À dix-sept heures, quand la juge signa la fin du procès-verbal, Karine resta assise un moment.

— *C'est tout ? dit-elle.*

— *Pour aujourd'hui. La juge retirait ses lunettes. Il y aura d'autres auditions. Les choses vont prendre du temps.*

— *Combien de temps ?*

La juge hésita — pas longtemps.

— *Ces dossiers durent en général entre cinq et dix ans.*

Karine la regarda.

— *Dix ans.*

— *C'est le système, dit la juge. Pas d'excuse dans la voix — une constatation. Je fais ce que je peux dans le cadre de ce système.*

— *Et pendant dix ans, ils continuent.*

— *Pas nécessairement. Les perquisitions, les mises en examen, les saisies*

— *ça peut arriver bien avant le procès.*

— *Mais ils ne sont pas en prison.*

— *Non.*

Karine se leva. Elle prit son sac.

— *Merci, dit la juge.*

Karine s'arrêta à la porte.

— *Il y a des gens qui attendent, dit-elle. Des retraités. Des infirmiers. Des gens qui ont cotisé toute leur vie.*

— *Je sais, dit la juge.*

— *Je voulais juste que vous sachiez que je sais que vous savez.*

Elle sortit.

Elle descendit les trois étages à pied.

Dans le hall, elle s’assit sur un banc — un des bancs en bois sombre qu’on trouve dans tous les palais de justice belges, usés par des décennies de gens qui attendaient ou qui venaient de finir d’attendre. Elle sortit son téléphone. Elle appela la voisine pour dire qu’elle serait là vers dix-neuf heures, que les enfants pouvaient rester encore un peu.

Puis elle ne fit rien pendant un moment.

Quatre heures et vingt minutes. Elle avait dit des choses qu’elle n’avait pas dites à voix haute depuis onze ans, certaines qu’elle n’avait jamais dites à voix haute à personne. Elle les avait dites dans une salle avec un enregistreur et un greffier et une juge qui avait noté dans ses marges, et maintenant c’était dans un dossier, quelque part dans ce bâtiment, avec un numéro d’instruction.

Irréversible.

Elle pensa à Philippe Dessart, l’audit interne. Il saurait. Il saurait toujours, d’une façon ou d’une autre. Elle pensa à ce que ça voulait dire pour les semaines à venir, pour les couloirs, pour les déjeuners, pour les regards.

Elle pensa à Théo et à Lucie qui l’attendaient.

Elle sortit du palais de justice.

Il pleuvait légèrement — une bruine de printemps, fine, qui ne justifiait pas le parapluie. Elle marcha jusqu’à l’arrêt du tram sans s’en protéger.

Les perquisitions eurent lieu le 23 mai 2016.

Six heures du matin. Trois équipes simultanées — le siège de l'intercommunale rue Louvrex, les bureaux de Darcq, le domicile de Dauvin.

Dauvin était debout quand les enquêteurs sonnèrent. Il était cinq heures cinquante-huit — il se levait à six heures depuis vingt ans. Il leur ouvrit en robe de chambre, lut le mandat, s'effaça pour les laisser entrer.

— *Mon avocat est en route, dit-il.*

— *C'est votre droit.*

Il alla s'habiller. Il revint dans le salon, s'assit, regarda les enquêteurs travailler — les tiroirs ouverts, les classeurs sortis, les disques durs débranchés.

Il ne dit rien. Il ne montra rien.

Servais arriva à sept heures vingt. Ils échangèrent un regard — Dauvin leva très légèrement la main, un geste qui voulait dire *ça va*, et Servais comprit que pour l'instant ça allait, dans la mesure où quoi que ce soit pouvait aller dans ces circonstances.

À neuf heures, les enquêteurs repartirent avec sept cartons.

Dauvin raccompagna le responsable de l'équipe jusqu'à la porte.

— *Vous avez besoin d'autre chose, dit-il, n'hésitez pas à passer par mon avocat.*

L'enquêteur le regarda une seconde.

— *On le fera, dit-il.*

Rue Louvrex, les employés arrivaient au bureau ce matin-là et trouvaient les portes gardées par deux policiers.

Certains patientèrent sur le trottoir. D'autres rentrèrent chez eux. Personne ne savait vraiment quoi faire.

Une assistante de direction — quarante ans, travaillait là depuis quinze ans — s’assit sur les marches du perron et appela son mari.

— *Ils fouillent tout*, dit-elle.

— *Qu’est-ce que tu fais ?*

— *J’attends.*

Elle attendit deux heures sur les marches, dans le froid du matin, avec le sentiment étrange d’être dans un film dont elle connaissait le dénouement mais pas encore son propre rôle.

Deux ans passèrent.

La juge instruisit. Lentement, méthodiquement. Elle convoquait des témoins, demandait des documents, émettait des commissions rogatoires vers le Luxembourg, vers les Caïmans, vers des banques qui répondaient dans des délais qui se comptaient en trimestres.

Elle avait demandé des renforts. On lui avait accordé un demi-greffier supplémentaire.

Elle travaillait douze heures par jour sur ce dossier et quatre autres.

Dauvin, pendant ce temps, continuait.

Il avait quitté la direction de l’intercommunale en octobre 2016 — une démission *dans l’intérêt de l’institution*, selon son communiqué. Il avait négocié son départ. Les termes n’étaient pas publics.

Il avait un bureau en ville désormais — une structure de conseil, façade propre, quelques clients. Il déjeunait avec des gens. Il lisait. Il vivait.

Il était mis en examen depuis janvier 2017. Ça ne l’empêchait pas de faire quoi que ce soit.

En novembre 2018, Intégrale fut placée en liquidation.

Cent soixante-dix mille affiliés. ArcelorMittal, CMI, Safran, TNT, des dizaines d'entreprises wallonnes. Des gens qui avaient passé vingt, trente ans à l'usine ou au bureau en comptant sur cette pension complémentaire pour la retraite.

Le communiqué officiel parlait de *difficultés structurelles aggravées par un contexte de taux bas*.

Marc Delienne lut la nouvelle sur son téléphone entre deux patients.

Il appela le délégué syndical.

— *C'est fini ?*

— *Pour Intégrale, oui. On attaque en justice pour récupérer ce qu'on peut.*

— *Et les gens ?*

— *Ils ont ce qu'ils ont. Ce qu'il reste.*

Marc resta dans le couloir, le téléphone à la main.

Il pensa à ses trente-quatre mille huit cent douze euros.

Il pensa aux cent soixante-dix mille personnes qui ouvraient leur relevé ce mois-là.

Il retourna voir ses patients.

Il ne pleurait pas. Il n'avait pas pleuré depuis les premières années de carrière, quand on apprend à ne pas pleurer parce que si on commence on ne sait pas où s'arrêter.

Mais dans le couloir, entre deux portes, il appuya le front contre le mur une seconde.

Froid. Propre. Béton.

Il se redressa.

Il y avait du travail.

La juge Monceau reçut les résultats de la commission rogatoire luxembourgeoise en décembre 2018.

Finestrat Advisory SA. Bénéficiaire effectif remonté après deux ans de procédures internationales.

Elle lut le nom.

Elle posa le document.

Elle prit son stylo et écrivit dans la marge, en lettres petites et précises, la phrase que tous les enquêteurs écrivent un jour dans un grand dossier, la phrase qui semble évidente après coup et qui a pourtant pris des années à atteindre :

Confirme les charges.

CHAPITRE 16

En juillet 2019, le Fédéral fut nommé Commissaire européen à la Justice.

Sarah apprit la nouvelle sur son téléphone, dans sa cuisine, le café à la main — la même posture que trois ans plus tôt quand Le Vif avait publié. Comme si les grandes nouvelles arrivaient toujours debout, avant que le jour soit vraiment commencé.

Elle lut l'article. Le communiqué du Premier ministre. Les réactions enthousiastes des partenaires de coalition. *Un homme d'expérience. Un Européen convaincu. La Belgique bien représentée à Bruxelles.*

Elle posa son café.

Elle prit son carnet — le neuf, sans nom — et écrivit : *Fédéral → Commissaire Justice. Ironie ou logique ?*

Elle réfléchit une seconde.

Elle barra *ironie ou*.

Logique.

Mireille l'appela dans la matinée.

— *Tu as vu ?*

— *Oui.*

— *Il était sous enquête pour la Loterie Nationale depuis 2017. Biens mal acquis, SMS effacés, fortune inexplicée. Et il monte à Bruxelles.*

— *Je sais.*

— *Le parquet belge ne peut plus l'entendre en audition sans passer par la procédure européenne. L'immunité institutionnelle. Ça prend des années.*

— *Je sais ça aussi.*

Silence.

— *Sarah. Tu réalises ce que c'est ? L'homme qui déjeunait avec Dauvin pendant dix ans, qui laissait les nominations se faire, qui savait — il est maintenant Commissaire à la Justice de l'Union européenne.*

— *Je réalise.*

— *On écrit quelque chose ?*

Sarah regarda par la fenêtre. Dehors Liège, le ciel d'été, les terrasses qui commençaient à se remplir.

— *On écrit quelque chose, dit-elle. Mais d'abord j'ai un problème.*

Le problème s'appelait Arnaud.

Il l'avait convoquée dans son bureau le lundi suivant, la porte fermée, le même costume ajusté, la même fenêtre sur la place Saint-Lambert.

— *Sarah. La rédaction traverse une période difficile. Les annonceurs se sont retirés. On doit faire des choix.*

Elle attendit.

— *Ton poste est supprimé.*

— *Mon poste d'enquêtrice.*

— *Oui. On te propose un reclassement — desk local, couverture communale. C'est un autre métier, je sais—*

— *C'est non.*

Il marqua une pause.

— *Tu peux prendre le temps de—*

— *C'est non, Philippe. Elle se leva. Tu sais très bien ce que c'est. Et moi aussi.*

Elle prit son sac. Elle s'arrêta à la porte.

— *Les annonceurs qui se sont retirés. C'était qui ?*

Il ne répondit pas.

Elle sortit.

Dans le couloir, elle passa devant son bureau — l'ancien bureau, avec le dossier vert dans le tiroir du bas, les notes de sept ans, les chiffres qui avaient fini par faire des articles. Elle entra. Elle prit le dossier. Elle prit deux autres classeurs. Elle les mit dans un carton.

Elle croisa trois collègues. Ils la regardèrent. Personne ne dit rien.

Elle sortit avec son carton sous le bras.

Dehors, place Saint-Lambert, le soleil tapait fort pour un mois de juillet liégeois. Elle posa le carton sur un banc. Elle appela Mireille.

— *Je suis libre.*

— *Libre comment ?*

— *Licenciée. Ou démissionnaire — je n'ai pas encore décidé ce que je veux appeler ça.*

— *Viens à Bruxelles. On a de la place.*

— *Je ne veux pas partir de Liège.*

— *Alors on travaille à distance. Le Vif te prend en freelance demain matin si tu veux.*

Sarah regarda la place. Les passants, les pigeons, la fontaine, le tram qui tournait au bout de la rue.

— *Demain matin, dit-elle.*

Ce même été, Dauvin reçut un visiteur.

L'homme s'appelait Filip Verstraeten. Il venait d'Anvers. Cinquante-cinq ans, costume bleu nuit impeccable, chaussures anglaises, la poignée de main d'un homme qui n'a rien à prouver parce qu'il a déjà tout prouvé.

Il représentait — officiellement — un consortium d'investissement portuaire. Des participations dans la logistique, le stockage, quelques sociétés de transit. Rien de spectaculaire sur le papier.

Ils se retrouvèrent dans le bureau de Dauvin, rue de la Régence, un jeudi après-midi.

Ils ne se connaissaient pas. Ils avaient deux contacts communs — un avocat bruxellois, une banque privée genevoise. Ça suffisait.

Verstraeten parla d'abord en néerlandais — par habitude, pas par provocation. Dauvin répondit en français. Ils trouvèrent l'anglais comme terrain neutre, comme deux diplomates de pays différents qui se retrouvent à la même table.

— *Votre situation, dit Verstraeten. L'instruction est avancée ?*

— *Trois ans. La juge est sérieuse. Ça ira vers un procès ou une transaction.*

— *Vous préférez ?*

— *La transaction. Sans hésitation. Un procès, c'est public. Une transaction, c'est un accord. Les détails restent dans les dossiers.*

Verstraeten hoch la tête.

— *Nous avons des expériences similaires à Anvers. Des marchés publics. Des concessions portuaires. La méthode est la même partout — la complexité des structures protège les individus.*

— *Jusqu'à ce qu'elle ne protège plus.*

— *Jusqu'à ce qu'elle ne protège plus, répéta Verstraeten. C'est là qu'intervient la transaction.*

Il ouvrit son attaché-case. Il sortit une feuille — pas de document officiel, juste des chiffres écrits à la main.

— *Nous avons des actifs en Belgique qui pourraient absorber une partie de votre exposition. Des sociétés holding, des structures de portage. Ça ne fait pas disparaître les chiffres — mais ça les complique suffisamment pour que la récupération devienne difficile.*

Dauvin regarda la feuille.

— *Vous faites ça pour qui ?*

— *Pour nous-mêmes. Et parce que certaines personnes pensent que vous avez encore des choses utiles à offrir après ça.*

— *Quelles personnes ?*

Verstraeten sourit — le premier sourire depuis qu'il était entré.

— *Des gens qui connaissent votre façon de travailler. Qui pensent que l'expérience ne devrait pas se perdre.*

Dauvin posa la feuille.

Il pensa à Marenne. Au parking de Cointe. À la Renault 25 blanche.

Il pensa à lui-même, vingt-neuf ans, dans le cabinet du ministre, mémorisant le visage de quelqu'un qui venait d'apprendre une mort.

Il avait passé trente ans à construire un système. Le système avait craqué.

Mais les systèmes ne meurent jamais vraiment. Ils se transforment. Ils migrent. Ils trouvent de nouveaux hôtes.

— *Je vous écoute*, dit-il.

Ce soir-là, Sarah installa son bureau chez elle.

Une table, un ordinateur, ses classeurs. Le dossier vert. Les notes de neuf ans.

Elle épingla au mur, au-dessus de l'écran, une feuille de papier. Elle y écrivit en gros, au marqueur :

SUIVRE L'ARGENT.

En dessous, plus petit :

Liège → Luxembourg → Lyon → Abidjan → Douala → Luxembourg → Bruxelles (Berlaymont).

Elle regarda la feuille un moment.

Trois semaines plus tôt, en épluchant les annexes des rapports annuels qu'elle avait photocopiés en 2016, elle avait trouvé deux lignes dans un tableau de participations — une filiale française de services télécoms et trois contrats de gestion d'eau en Afrique subsaharienne. Des actifs acquis entre 2010 et 2013 avec les fonds de l'intercommunale. Cédés en 2014 à une société holding enregistrée à Luxembourg. Puis rétrocédés à un investisseur privé belge l'année suivante.

Valeur de cession : un euro.

Les contrats africains représentaient sur quinze ans un chiffre d'affaires estimé à vingt-deux millions d'euros.

Un euro.

L'argent des pompiers liégeois et des ouvriers d'ArcelorMittal avait financé des infrastructures d'eau potable en Côte d'Ivoire. Ces infrastructures avaient été vendues pour un euro à quelqu'un qui déjeunait avec Dauvin le deuxième vendredi du mois.

Elle écrivit sous la flèche : *Populations locales = garantie de continuité de service. Mots exacts du rapport.*

Elle regarda la phrase.

Puis elle ouvrit un nouveau document.

Elle commença à écrire.

CHAPITRE 17

Le printemps 2021 arriva sur Liège avec la douceur particulière des années qui ont beaucoup à réparer.

Deux ans de pandémie. Les rues qui s'étaient vidées et remplies et vidées encore. Les hôpitaux où Marc Delienne avait travaillé cent heures par semaine pendant trois mois en 2020, sans penser à sa pension, sans penser à rien d'autre que les patients qui respiraient mal dans des couloirs transformés en unités de soins.

La ville reprenait. Les terrasses, les marchés, les tramways bondés.

L'instruction, elle, n'avait pas cessé pendant la pandémie.

La juge Monceau avait continué — auditions par visioconférence, commissions rogatoires envoyées par voie numérique, dossiers qui grossissaient sur son bureau pendant que le monde regardait ailleurs.

En mars 2021, elle avait transmis au parquet un réquisitoire de huit cent quarante pages.

Karine apprit l'imminence des arrestations par Sarah.

Un SMS, un matin d'avril : *Ça arrive. Dans les semaines qui viennent.*

Elle était dans sa cuisine — nouvelle cuisine, nouvel appartement, Seraing maintenant, moins cher, plus petit. Elle avait trouvé du travail six mois après son licenciement — comptable dans une PME de construction, salaire moindre, patron correct, collègues qui ne savaient rien d'elle.

Elle avait reconstruit.

Pas entièrement. Certaines choses ne se reconstruisent pas à l'identique — elles se reconstruisent autrement, avec des matériaux différents, et ça tient mais ce n'est plus la même chose.

Elle tapa : *Merci*.

Elle posa le téléphone. Elle finit son café.

Elle alla travailler.

Marc Delienne avait rejoint l'action collective en 2016. Cinq ans plus tard, le dossier était devant le tribunal civil de Liège — une procédure parallèle à l'instruction pénale, intentée au nom de quatre mille deux cents affiliés Ogeo et Intégrale.

Il n'assistait plus aux réunions syndicales. Pas par désintérêt — par épuisement de la forme. Les salle des fêtes, les banderoles, les micros qui grésillent. Il faisait confiance aux avocats maintenant.

Il continuait à travailler. Ses patients ne savaient pas qu'il avait un dossier en cours. Il n'en parlait jamais pendant les gardes. Ce n'était pas le lieu.

Un soir d'avril, en rentrant du CHR, il s'arrêta sur le pont des Arches.

Il regarda la Meuse.

Il pensa aux cinq ans. Aux réunions, aux expertises, aux délais, aux reports, aux avocats adverses qui demandaient des prolongations, aux expertises contraires, aux contre-expertises.

Il pensa au trophée en verre soufflé.

Il pensa à ses trente-quatre mille huit cent douze euros.

Il était resté debout. Son dos tenait encore, à peine. Sa retraite était dans deux ans.

Il y avait des choses qu'on ne récupérerait jamais.

Et il y avait, peut-être, les arrestations.

Ce n'était pas suffisant.

Mais ce n'était pas rien.

Servais appela Dauvin le 14 avril à sept heures du matin.

— *C'est pour cette semaine.*

Dauvin était debout. Il l'était toujours à cette heure.

— *Vous en êtes sûr ?*

— *Mes contacts au parquet. C'est pour mercredi ou jeudi.*

— *La transaction ?*

— *Pas encore finalisée. Ils vont arrêter d'abord. Négocier ensuite.*

Dauvin regarda par la fenêtre. Le jardin de son appartement — petit, propre, un cerisier qu'il avait planté lui-même dix ans plus tôt et qui fleurissait toujours en avril.

— *Je serai là, dit-il.*

— *Je sais. Roland*— Servais marqua une pause. *Vous voulez que je vienne ?*

— *Non. Direct, sans dureté. Je gère ça seul.*

Il raccrocha.

Il alla dans son bureau. Il sortit deux chemises — des documents qu'il avait préparés, classés, organisés. Ce qu'il voulait que Servais ait. Ce qu'il voulait garder.

Il passa deux heures à trier.

Puis il s'habilla — costume gris, comme toujours — et sortit.

Il marcha dans Liège deux heures.

Pas pour fuir. Pour regarder.

La place du Marché, la cathédrale Saint-Paul, les quais, le pont des Arches. Les façades qu'il connaissait depuis l'enfance. La ville qu'il avait servie, disait-il. La ville qu'il avait gérée, disait l'autre version.

Les deux étaient vraies, peut-être.

C'est ce qu'il pensait. Sincèrement.

C'était ça, aussi, le plus difficile à comprendre — que les gens qui faisaient ce qu'il avait fait ne se percevaient généralement pas comme des voleurs. Ils se percevaient comme des gestionnaires efficaces qui avaient pris leur part d'un système qui avait toujours fonctionné ainsi.

Ce n'était pas de l'innocence.

C'était quelque chose de plus compliqué.

Le jeudi 22 avril 2021, à six heures du matin, la sonnette retentit.

Dauvin était habillé.

Il ouvrit la porte. L'enquêteur responsable — il le connaissait de vue depuis les perquisitions de 2016 — lui tendit le mandat.

— Roland Dauvin, vous êtes placé en état d'arrestation dans le cadre de l'instruction—

— Je connais le dossier, dit Dauvin.

Il prit son manteau. Il vérifia que son téléphone était dans sa poche — Servais était joignable.

Il sortit.

Devant l'immeuble, deux véhicules. Des voisins qui regardaient depuis leurs fenêtres — quelques-uns seulement, à cette heure.

Il monta dans la voiture sans se retourner.

À huit heures du matin, le parquet fédéral confirma les arrestations.

Dauvin. Darcq. Deux autres dirigeants. Trois mandataires politiques dont les noms sortirent dans la matinée.

Sarah, dans son appartement rue Roture, suivait les fils Twitter, les dépêches Belga, les mises à jour en temps réel.

Elle avait un article à rendre pour Le Vif à midi.

Elle écrivit pendant trois heures.

À un moment, elle s'arrêta.

Elle pensa à 2009. La salle sentait le café réchauffé. Un diaporama avec des techniciens souriants. *Une année au service des citoyens.*

Douze ans.

Elle reprit son clavier.

Karine apprit la nouvelle à la pause déjeuner, sur son téléphone, dans la salle de repos de la PME de construction.

Ses collègues discutaient d'autre chose à la table d'à côté — un match, un problème de chantier, quelqu'un qui avait pris des congés sans prévenir.

Elle lut les noms. Elle lut les chefs d'inculpation.

Elle ne dit rien.

Elle mangea son sandwich.

En dedans, il y avait quelque chose — pas de la joie, pas vraiment. Quelque chose de plus sobre. Le sentiment que ce qui devait se passer s'était passé. Que la phrase avait été terminée, même si la ponctuation restait à venir.

Elle pensa à la boîte à chaussures sur l'armoire. À l'enveloppe kraft. Au contrat apparu trois jours après sa question.

Elle pensa à la juge Monceau et à ses huit cent quarante pages.

Elle pensa à sa fille, qui avait sept ans de moins maintenant et qui dans trois semaines passerait ses examens de rhéto.

Elle finit son sandwich.

Elle retourna travailler.

Marc Delienne apprit la nouvelle entre deux patients.

Il lut le premier paragraphe.

Il remit le téléphone dans sa poche.

Il alla voir son patient.

Ce soir-là, il sortit du tiroir du buffet l'enveloppe avec ses calculs au stylo.

Il la regarda un moment.

Puis il la jeta.

Pas parce que c'était terminé — l'argent ne reviendrait pas entièrement, il le savait. Pas parce que c'était gagné.

Mais parce qu'il n'avait plus besoin de la garder dans sa poche.

Ce soir-là, Liège était une ville ordinaire.

Des terrasses, des tramways, des gens qui rentraient chez eux.

Quelque part dans un bâtiment de la rue du Palais, Dauvin attendait son audition dans une salle sans fenêtre.

Quelque part rue Roture, Sarah relisait son article.

Quelque part à Seraing, Karine aidait sa fille à réviser.

Quelque part au CHR de la Citadelle, Marc Delienne faisait sa garde.

La ville continuait.

C'est ce que font les villes.

CHAPITRE 18

La commission d'enquête parlementaire wallonne se réunit pour la première fois le 18 mai 2021.

Vingt-trois élus autour d'une grande table en fer à cheval — PS, MR, Écolo, PTB, cdH. Des caméras. Des journalistes dans la tribune.

Le président de la commission ouvrit la séance avec la solennité de quelqu'un qui sait qu'il est filmé.

— *Cette commission a pour mission d'établir les responsabilités politiques dans le dossier des intercommunales liégeoises. Elle est complémentaire à l'instruction judiciaire et n'a pas vocation à s'y substituer.*

Sarah, dans la tribune, nota : *Complémentaire. Pas substituer. Déjà deux portes de sortie dans la première phrase.*

Les auditions commencèrent.

Des mandataires qui ne se souvenaient plus. Des directeurs qui avaient fait confiance à leurs équipes. Des conseillers juridiques qui avaient donné des avis conformes aux statuts tels qu'ils les comprenaient. Des élus qui avaient siégé dans des comités dont ils ignoraient, disaient-ils, la nature exacte des rémunérations.

Personne ne mentait complètement.

Personne ne disait vraiment la vérité.

C'était le registre particulier de la commission d'enquête parlementaire — un espace où les mots existaient pour occuper le temps sans rien révéler, où chaque phrase était construite pour tenir en appel, où l'outrage affiché était inversement proportionnel à la responsabilité réelle.

Thierry Gilles fut auditionné le troisième jour.

Il était venu avec un avocat et un costume neuf. Il avait préparé une déclaration liminaire — quatre paragraphes sur sa carrière de *serviteur de l'intérêt général*, son *engagement sincère pour les citoyens de sa commune*, et sa *confiance dans les institutions judiciaires pour établir la vérité*.

Un élu PTB l'interrompit.

— *Monsieur Gilles. Vous avez perçu cent quarante mille euros en huit ans pour des réunions de quarante-deux minutes en moyenne. Est-ce que vous trouviez ça normal ?*

Gilles regarda ses mains.

— *Je faisais confiance à l'encadrement juridique en place.*

— *La question était : est-ce que vous trouviez ça normal ?*

— *Je... dans le contexte de l'époque—*

— *Oui ou non.*

Silence.

— *Non, dit Gilles finalement. Non, je ne trouve pas ça normal.*

C'était la phrase la plus honnête qu'il avait dite depuis le début de l'affaire.

Elle ne changea rien.

Le quatrième jour, ce fut au tour des bourgmestres.

Pas un seul — cinq, en séance successive. Des communes différentes. Des partis différents. PS, MR, cdH. La commission avait voulu montrer qu'elle ne faisait pas de distinction.

Marc-Antoine Vanhaut passa en deuxième.

Il était venu sans avocat — une décision de communication, son conseiller avait dit que ça ferait meilleure impression. Il avait un costume gris, une cravate sobre, la tête de quelqu'un qui a bien dormi.

Il lut une déclaration liminaire — trois paragraphes sur sa *carrière au service des citoyens, son mandat assumé avec transparence, et sa totale coopération avec les autorités judiciaires compétentes.*

L'élú PTB prit la parole.

— *Monsieur Vanhaut. Vous avez siégé au conseil d'administration de l'intercommunale pendant neuf ans.*

— *C'est exact.*

— *Vous avez perçu en jetons de présence, sur cette période, un total de cent dix-sept mille euros.*

— *Je n'ai pas les chiffres exacts devant moi, mais l'ordre de grandeur...*

— *Cent dix-sept mille euros, répéta l'élú. En neuf ans. Pour des réunions de quarante à cinquante minutes en moyenne. Pendant ces neuf ans, les fonds de pension Ogeo et Intégrale ont perdu plusieurs centaines de millions. Est-ce que vous avez, à un seul moment, posé la question : où va l'argent ?*

Vanhaut regarda ses mains.

— *Mon rôle en tant qu'administrateur était de valider les orientations stratégiques sur base des informations fournies par la direction. Je faisais confiance aux équipes professionnelles en place.*

— *La question était : avez-vous posé cette question.*

Silence.

— *Non, dit Vanhaut finalement.*

— *Pourquoi ?*

Il réfléchit.

— *Parce que personne d'autre ne la posait.*

Un élu MR intervint depuis l'autre côté de la table pour reformuler, nuancer, contextualiser. La dynamique de la commission reprit son rythme habituel — les mots qui occupaient le temps sans rien révéler.

Mais Sarah, dans la tribune, avait noté la phrase.

Parce que personne d'autre ne la posait.

Ce n'était pas une excuse. C'était, sans qu'il le comprenne, un aveu.

Le système fonctionnait précisément parce que personne ne posait la question. Et personne ne la posait précisément parce que le système fonctionnait.

Les cinq bourgmestres passèrent. Trois PS. Un MR. Un cdH.

Aucun n'avait posé la question.

Aucun n'avait été inquiété pénalement — leurs mandats d'administrateurs étant couverts par la délégation et la bonne foi présumée.

Aucun n'avait restitué les jetons de présence.

Deux étaient toujours en fonction dans leurs communes.

Un avait été réélu l'année précédente avec une majorité confortable.

Servais déposa la demande de transaction pénale le 2 juin.

Un document de quatre-vingt pages. Reconnaissances partielles. Propositions de remboursement — une fraction des montants établis, calculée pour être crédible sans être ruineuse. Engagements formels de non-récidive.

La transaction pénale belge permettait d'éviter le procès public. Une négociation entre la défense et le parquet. Le juge validait ou refusait. Si validée, pas de procès, pas de casier, pas de peine.

Dauvin avait expliqué le mécanisme à Verstraeten, deux ans plus tôt, dans un parking de Guillemins.

Personne dans ce pays ne veut vraiment un procès.

Ce que Servais fit ensuite, Sarah le sut trois semaines plus tard par Mirreille.

— *Ils ont essayé de faire attribuer le dossier à une autre chambre.*

Sarah posa son café.

— *Comment ?*

— *Requête de récusation contre Monceau. Arguments procéduraux — durée de l'instruction, supposé manque d'impartialité. Et en parallèle, des contacts discrets avec le cabinet du président du tribunal pour orienter l'attribution si la récusation aboutissait.*

— *Orienter.*

— *C'est le mot utilisé par ma source.*

— *Et Monceau ?*

— *Elle a répondu point par point. Quinze pages. Chaque argument démolit. La récusation a été rejetée en huit jours.*

Sarah prit son carnet.

— *Elle sait qu'ils ont essayé de lui prendre le dossier.*

— *Elle le savait avant qu'ils essaient, dit Mireille. Elle est magistrate depuis seize ans. Elle a vu tous les manœuvres.*

La juge Monceau reçut le rejet de la requête un mardi matin.

Elle le lut. Elle le classa.

Elle continua à travailler.

Son greffier lui apporta un café sans qu'elle le demande. Il faisait ça depuis qu'il avait compris, au bout de deux semaines, que la juge oubliait de se lever pour en prendre un quand elle était dans un dossier.

Elle but le café.

Elle prit le prochain document dans la pile.

Il y avait encore beaucoup de documents dans la pile.

Le Fédéral, depuis Bruxelles, suivait les développements avec la sérénité affichée de quelqu'un qui a soigneusement construit une distance.

Son porte-parole publiait des communiqués réguliers. *Le Commissaire suit avec attention les développements judiciaires belges. Il réaffirme son soutien à la transparence et à l'état de droit. Il rappelle qu'il n'a jamais été mis en cause dans cette affaire.*

Trois lignes. Répétées légèrement différemment selon les semaines.

À Bruxelles, dans les couloirs du Berlaymont, ses collègues commissaires ne lui demandaient rien. Ce n'était pas leur culture — on ne demandait pas, on observait, on attendait de voir dans quelle direction les choses tombaient.

Un journaliste du Spiegel lui avait posé la question directement, lors d'un point presse sur la réforme de l'état de droit européen.

Il avait répondu : *Je suis ici pour servir les institutions européennes et leurs valeurs fondamentales.*

Et il avait souri.

Le sourire d'un homme qui avait appris, depuis longtemps, à sourire aux bonnes fréquences.

Sarah publia un article le 15 juin.

Intercommunale : pendant que les politiques jouent la transparence, les avocats de la défense tentent de choisir leur juge.

Vingt mille partages en vingt-quatre heures.

Une mise en demeure de Servais dans les quarante-huit heures.

La troisième depuis le début.

Elle répondit comme les deux premières fois — les faits sont exacts, nous maintenons, droit de réponse accordé selon la loi.

Karine lut l'article le soir chez elle, après le dîner.

Sa fille — dix-neuf ans maintenant, première année de droit à l'ULiège — était assise à côté d'elle sur le canapé, les jambes repliées sous elle, un livre de procédure pénale ouvert.

— *C'est quoi une transaction pénale ?* dit sa fille.

— *C'est quand on négocie une peine plutôt que d'aller au procès.*

— *Ça évite le procès public ?*

— *Oui.*

Sa fille réfléchit.

— *Donc les gens qui ont les moyens de payer de bons avocats peuvent éviter d'être jugés publiquement.*

— *C'est une façon de le résumer.*

Sa fille regarda le livre.

— *C'est nul, dit-elle.*

Karine pensa à Darcq. À ses lunettes rondes. Aux stylos alignés.

— *Oui, dit-elle.*

Ce soir-là, Marc Delienne reçut un mail de l'avocat de l'action collective.

Audience civile fixée au 14 septembre 2021. Plaidoiries. Nous sommes bien préparés.

Il lut le mail. Il le ferma.

Cinq ans.

Quatre mille deux cents affiliés.

Deux cent cinquante millions de manque à gagner estimé pour Intégrale seule.

Il y avait l'audience. Puis il y aurait le jugement — dans des mois. Puis peut-être un appel. Puis peut-être quelque chose.

Il éteignit son ordinateur.

Il alla se coucher.

Il avait une garde à six heures.

La machine ne mourait pas.

Elle se défendait.

Avec les mêmes outils qu'elle avait toujours utilisés — les avocats, les délais, les mots qui occupent l'espace, les requêtes qui ralentissent, les transactions qui remplacent les verdicts.

Sauf que cette fois, quelqu'un prenait note.

Tout.

CHAPITRE 19

L'audience civile du 14 septembre 2021 dura sept heures.

Marc Delienne était assis au troisième rang, côté gauche, avec dix-huit autres affiliés que l'avocat avait sélectionnés comme représentants des quatre mille deux cents. Des visages ordinaires — un électricien de la CILE en préretraite, une femme qui avait travaillé trente ans comme agent de voirie, un pompier de Liège, deux anciens ouvriers d'ArcelorMittal, un infirmier.

Marc Delienne, infirmier.

Il avait mis une cravate. Il ne savait pas pourquoi — les audiences civiles n'exigeaient rien de particulier. Il l'avait mise quand même, comme on fait un geste vers quelque chose qui mérite d'être traité avec soin.

L'avocat de la défense plaida deux heures.

Circonstances exceptionnelles. Contexte de l'époque. Absence d'intention frauduleuse prouvée au civil. Préjudice direct difficile à quantifier individuellement. Prescription partielle.

L'avocat des affiliés plaida une heure trente.

Il cita les chiffres. Il cita les gens. Il dit, vers la fin, une phrase qui fit se redresser Marc Delienne sur sa chaise :

— Ces hommes et ces femmes ont passé leur carrière à soigner, à construire, à réparer. Ils ont cotisé chaque mois parce qu'on leur avait dit que leur retraite était en sécurité. Elle ne l'était pas. Elle était dans des sociétés-écrans au Luxembourg pendant que leurs cotisations servaient à payer des notes de frais à Saint-Tropez. Le tribunal n'est pas là pour commenter les intentions. Il est là pour rétablir ce qui peut l'être.

Le président du tribunal hocha la tête une fois — un mouvement imperceptible, mais Marc Delienne le vit.

Le jugement serait rendu dans quatre mois.

Sarah était dans la salle de presse, au fond.

Elle prit des notes qu'elle ne publierait pas — pas encore. Elle écrivait depuis des semaines sur quelque chose de plus long que des articles. Un manuscrit. Cent cinquante pages pour l'instant, sur son ordinateur, dans un dossier qu'elle avait appelé simplement *Livre*.

Ce soir-là, elle rentra chez elle et rouvrit le document.

Elle relut les dernières pages.

Elle avait raconté Sarah Pirard à la troisième personne au début — par distance, par précaution. Puis elle avait abandonné la précaution. Elle écrivait maintenant à la première personne, directement, avec les dates et les noms réels.

C'était plus honnête.

C'était aussi plus dangereux.

Elle continua.

La transaction pénale fut signée le 3 novembre 2021.

Quatre-vingt-dix pages. Négociée pendant cinq mois entre Servais et le parquet fédéral. Validée par une chambre du tribunal de Liège.

Les termes publiés — partiellement, comme la loi le permettait — indiquaient : reconnaissance partielle des faits, versement d'une somme au Trésor public, interdiction temporaire d'exercer dans le secteur public, engagement de coopération avec la justice pour les dossiers connexes.

La somme versée au Trésor public n'était pas rendue publique.

Sarah demanda à la juge Monceau, via son greffier, si elle pouvait obtenir le montant.

La réponse arriva deux jours plus tard : *Information couverte par le secret de l'instruction dans le cadre des procédures connexes en cours.*

Elle écrivit dans son carnet : *La somme est secrète. L'injustice est publique.*

Dauvin signa la transaction dans le bureau de Servais, un mercredi matin.

Il la lut en entier — chaque page, chaque clause. Il avait toujours lu ce qu'il signait.

Il prit le stylo.

Il signa.

Servais raccompagna son greffier. Ils se retrouvèrent seuls.

— *C'est la bonne décision, dit Servais. Un procès public, ça dure trois ans. Ça vous expose à tout.*

— *Je sais.*

— *Et l'interdiction temporaire — deux ans. Après, vous pouvez reprendre une activité de conseil privé sans restrictions.*

— *Je sais ça aussi.*

Dauvin rangea ses lunettes dans la poche de sa veste.

— *Léon. Il se leva. Vous avez bien travaillé.*

Servais hocha la tête.

Dauvin prit son manteau.

— *Il y a autre chose ?* dit Servais.

— *Non. Il s'arrêta à la porte. Enfin si. La somme versée au Trésor.*

— *Oui ?*

— *Vous pensez que ça va sortir ?*

— *Pas légalement. Peut-être par fuite.*

— *Et si ça sort ?*

Servais réfléchit.

— *On conteste le contexte. On rappelle que c'est un accord global, pas une reconnaissance individuelle chiffrée. On dilue.*

Dauvin hocha la tête lentement.

— *On dilue, répéta-t-il.*

Il sortit.

Karine apprit la transaction par les informations du soir.

Elle était dans sa cuisine, sa fille à côté d'elle qui mangeait des pâtes en relisant des notes de cours.

Le présentateur du JT lut le communiqué du parquet. *Transaction conclue. Procédure close pour les prévenus signataires. La justice a suivi son cours.*

Sa fille leva les yeux de ses notes.

— *C'est quoi la somme ?*

— *On ne sait pas.*

— *Ils remboursent les retraites ?*

— *Non.*

Sa fille regarda l'écran.

— *Et c'est légal ?*

— *Oui.*

Silence.

Sa fille reprit ses pâtes.

— *Je vais faire du droit des affaires, dit-elle. Spécialisation en droit pénal financier.*

Karine la regarda.

— *Depuis quand ?*

— *Depuis ce soir.*

Marc Delienne regardait le même JT, seul dans son appartement.

Il éteignit la télévision.

Il prit son téléphone. Il envoya un message à l'avocat de l'action collective : *La transaction change quelque chose pour nous ?*

La réponse arriva vingt minutes plus tard : *Non. Votre procédure est civile et indépendante. On continue.*

Il posa le téléphone.

Il pensa à la cravate qu'il avait mise pour l'audience. Elle était encore sur le dossier de sa chaise.

Il pensa aux sept heures du 14 septembre. Aux plaidoiries. À la phrase sur Saint-Tropez et les cotisations.

Il pensa à ses trente-quatre mille huit cent douze euros.

Il n'avait plus l'enveloppe. Il l'avait jetée en avril, le soir des arrestations.

Il n'en avait plus besoin.

Mais le chiffre, lui, était resté. Gravé quelque part — pas dans un tiroir, dans quelque chose de plus permanent.

Il irait à la retraite dans un an.

Il aurait ce qu'il aurait.

Et il y aurait le jugement civil. Dans quatre mois.

Et peut-être quelque chose.

La transaction était signée.

La somme était secrète.

L'interdiction durait deux ans.

Les retraites n'étaient pas remboursées.

Personne n'avait été condamné à une peine de prison.

La juge Monceau ferma le dossier principal.

Elle avait d'autres dossiers.

Elle en avait toujours.

FIN DE L'ACTE II

ACTE III — LA TRANSACTION

CHAPITRE 20

Le lendemain de la transaction, Liège se réveilla comme tous les matins.

Les trams. Les boulangeries. Le marché du samedi place du Marché, les maraîchers qui installaient leurs étals dans le froid de novembre avec les mêmes gestes depuis vingt ans.

La transaction était dans les journaux — page deux du Soir, page trois de La Libre. Pas la une. La une c'était une tempête en mer du Nord et une démission dans un gouvernement étranger.

La machine s'était pliée.

Elle n'était pas cassée.

Marc Delienne avait lu l'article à 7h12, assis à sa table de cuisine avec son café, en pyjama.

Il l'avait lu deux fois. Lentement, comme quelqu'un qui s'assure de comprendre les mots avant de leur attribuer un sens.

Transaction pénale. Reconnaissance partielle des faits. Montant versé au Trésor public : confidentiel. Interdiction d'exercer : deux ans.

Il avait posé son téléphone.

Il avait regardé sa cuisine — les carreaux blancs, la cafetière en inox, le pot à crayons qu'il avait depuis vingt ans, les photos de ses enfants punaisées sur le tableau liège près du frigo.

Il avait pensé à ce que représentait *deux ans d'interdiction d'exercer* pour quelqu'un qui avait soixante-deux ans, un appartement à Liège et aucune raison de reprendre. Deux ans, et ensuite quoi — il recommence ? Avec quel argent et quelle structure, puisque les structures étaient intactes ?

Il avait pensé à ses trente-quatre mille huit cent douze euros de pension Ogeo. Il avait pensé aux cent soixante-dix mille affiliés d'Intégrale, liquidée en 2018.

Il avait pensé : *est-ce que c'est ça, la fin ?*

Il ne savait pas.

Il s'était levé. Il avait rincé sa tasse. Il s'était habillé.

Il était infirmier encore pour neuf mois — sa retraite était prévue pour le 30 juin. Il avait du travail.

Karine Lepage était à Namur ce jour-là.

Sa sœur Éliane habitait Namur, et Karine était montée le vendredi soir pour le week-end — une habitude depuis le licenciement, les week-ends chez Éliane qui ne demandait pas trop, qui faisait des tartes le dimanche matin et qui laissait le silence être silencieux.

Elle avait vu les notifications sur son téléphone vers 8h — les messages de Sarah, du délégué syndical, de deux anciens collègues. Elle avait lu l'article.

Elle était restée assise sur le canapé d'Éliane, les pieds repliés sous elle, la tasse chaude entre les deux mains.

Montant versé au Trésor public : confidentiel.

Elle avait dit ça à voix haute. Juste pour entendre comment ça sonnait.

Éliane était apparue depuis la cuisine.

— C'est dans les journaux ?

— Page deux.

— C'est bien, non ?

Karine avait réfléchi honnêtement.

— Je ne sais pas encore.

Éliane était retournée à ses tartes sans insister. C'était une des raisons pour lesquelles Karine venait à Namur.

Elle avait rappelé Sarah à 9h30.

— *Page deux*, avait dit Sarah.

— *Je sais.*

— *C'est quand même une condamnation. Partielle, mais réelle.*

— *Et le montant ?*

Un silence.

— *On ne saura probablement jamais.*

Karine avait regardé par la fenêtre d'Éliane — un jardin, des arbres sans feuilles, le ciel gris de novembre.

— *Les affiliés récupèrent quoi ?*

— *Rien directement de ça. L'argent va au Trésor. Pour les affiliés, il y a la procédure civile en cours.*

— *La procédure civile. Qui dure combien de temps ?*

— *L'arrêt d'appel... peut-être 2023 ou 2024.*

Karine avait raccroché.

Elle avait pensé à Marc Delienne — elle ne le connaissait pas personnellement, mais elle connaissait son type : l'infirmier de nuit qui avait cotisé trente ans et qui ouvrait son relevé Ogeo en espérant quelque chose. Elle

l'avait inventé dans sa tête en 2012, la première fois qu'elle avait compris ce que les frais de Finestrat voulaient dire. Elle s'était dit : *il y a des gens réels derrière ces chiffres. Des gens qui ne savent pas.*

Maintenant elle savait son prénom.

Et son prénom était dans une procédure civile qui irait jusqu'en 2024.

Dauvin n'avait pas lu les journaux ce matin-là.

Il lisait toujours les journaux le matin — Le Soir et L'Echo, papier, avec le café. Mais ce samedi il s'était réveillé à six heures comme d'habitude, s'était habillé, et était allé marcher.

Il marchait le long de la Meuse pendant quarante minutes chaque matin depuis dix ans. Même par la pluie. Même par le froid.

Il avait marché.

Il avait regardé la Meuse, les péniches, les façades de Liège dans le brouillard matinal.

Il avait pensé à la phrase du parking de Cointe — celle d'Henri Marenne, en 1991, que Dauvin avait mal interprétée pendant des années et dont il comprenait maintenant la vraie signification. *Quand quelqu'un tombe, tu apprends à ne pas avoir peur.*

Il n'avait pas peur.

Servais avait négocié une transaction propre. Le montant était confidentiel. L'interdiction de deux ans était gérable — il avait déjà quitté la direction depuis cinq ans, il pouvait attendre deux ans de plus. Les structures luxembourgeoises et chypriotes tiendraient ; Verstraeten en était certain, et Verstraeten était le meilleur dans ce domaine.

Il était mis en cause. Il n'était pas condamné à une peine d'emprisonnement. Ses avoirs étaient protégés.

Il avait marché quarante minutes.

Il était rentré.

Il avait lu les journaux.

Page deux du Soir. Il avait compté les lignes.

Dix-neuf lignes.

Il avait bu son café.

Sarah avait écrit l'article sur la transaction en moins de deux heures.

Elle avait les éléments depuis la veille — le communiqué du parquet, la déclaration de l'avocat de Dauvin, deux sources proches du dossier. Elle savait l'essentiel : transaction acceptée, montant confidentiel, interdiction de deux ans.

Ce qu'elle ne savait pas, et ce qu'elle avait essayé d'obtenir toute la journée de vendredi, c'était le montant.

Confidentiel voulait dire que le parquet avait accepté de ne pas le rendre public. Que ceux qui avaient négocié de part et d'autre avaient convenu que la transparence n'était pas nécessaire dans ce cas précis.

Dans un dossier qui impliquait des fonds publics. Des caisses de pension d'affiliés. Des dizaines de millions d'euros de deniers publics.

Confidentiel.

Elle avait écrit l'article. Elle l'avait relu. Elle n'avait pas dit que c'était inacceptable — elle n'était pas éditorialiste, elle décrivait les faits.

Mais dans son carnet, en marge de ses notes, elle avait écrit une seule phrase :

Qui a décidé que le montant devait être confidentiel ? Et pourquoi a-t-on accepté ?

Ces questions n'étaient pas dans l'article.

Elles étaient dans sa tête depuis que Servais avait appelé la veille pour lui lire le communiqué du parquet.

Elle les garderait pour le livre.

Il y a des histoires qui finissent.

Celle-ci ne finissait pas.

Elle passait d'une phase à l'autre — la machine, l'effondrement, la transaction. Chaque phase avait son vocabulaire, ses audiences, ses pages de journaux.

Mais en dessous, quelque chose restait identique.

Les structures tenaient.

Les hommes qui les avaient construites se levaient le matin et marchaient le long de la Meuse.

Et sur la table de cuisine de Marc Delienne, entre la cafetière et le pot à crayons, son relevé Ogeo de novembre 2021 indiquait encore trente-quatre mille huit cent douze euros.

Moins que ce qu'il aurait dû avoir.

Plus qu'il n'en récupérerait jamais.

CHAPITRE 21

Le livre parut le 14 mars 2022.

Suivre l'argent — Treize ans dans les entrailles d'une intercommunale.

Sarah Pirard. Éditions du Lombard, collection Témoignages. Deux cent quatre-vingts pages, couverture grise, titre en rouge.

Sarah avait voulu la couverture sobre. L'éditrice avait proposé des photos — le palais de justice, Dauvin en sortant d'une audience. Sarah avait refusé les photos. *Ce n'est pas un livre sur des gens. C'est un livre sur un système.*

L'éditrice avait accepté.

Les premières critiques parurent le jour même.

Le Soir : *Un récit journalistique rigoureux qui documente, avec une précision froide, les mécanismes de la prédation politique wallonne.*

Le Vif : *Ce livre devrait être ce que le journalisme d'investigation est censé produire mais produit rarement. On ne le contredira pas.*

Un chroniqueur de RTL, en direct : *Ce livre devrait être au programme des cours d'éducation civique dans toutes les écoles belges.*

Un député MR, sur Twitter : *Un livre à charge, partial, qui présente des faits établis hors contexte. La justice a suivi son cours.*

Sarah lut le tweet du député.

Elle pensa à Dauvin — *La presse est un partenaire. On a les mêmes intérêts.*

Elle pensa à Arnaud — *Trente pour cent du budget pub.*

Elle pensa au tweet.

Elle ne répondit pas.

La mise en demeure de Servais arriva le 18 mars.

Quatre pages. Passages spécifiquement cités. Demande de retrait des affirmations suivantes, de mention du caractère non définitif de certaines procédures, de rectification dans toute réimpression.

Sarah transmet à l'éditrice. L'éditrice transmet à l'avocat de la maison.

L'avocat répondit en six jours. Point par point. Chaque fait sourcé. Chaque citation vérifiable. Chaque procédure correctement qualifiée.

La menace de procès ne fut pas mise à exécution.

Ce n'était pas une surprise. Dauvin avait signé une transaction. Un procès en diffamation contre un livre qui documentait des faits reconnus dans cette transaction aurait été — l'avocat de la maison l'avait dit avec un sourire discret — *un exercice délicat à mener.*

Karine reçut le livre par courrier, une semaine après la parution.

Sans mot d'accompagnement. Juste le livre dans une enveloppe matelassée, avec son nom et son adresse à Seraing.

Elle savait qui l'avait envoyé.

Elle l'ouvrit.

Il y avait une dédicace, sur la page de garde, manuscrite : *Pour K. — qui a fait le choix difficile à l'heure difficile. Et pour les quatre mille deux cents.*

Elle referma le livre.

Elle le posa sur la table de la cuisine.

Elle alla faire du café.

Elle le but debout, face à la fenêtre, le jardin étroit derrière l'immeuble, les premières feuilles de mars sur le saule pleureur qu'elle aimait bien.

Puis elle s'assit.

Elle ouvrit le livre à la première page.

Elle lut.

Marc Delienne acheta le livre à la librairie Livre aux Trésors, rue Saint-Paul, un samedi matin.

Il le posa sur le comptoir. La libraire le regarda.

— *Vous êtes dans le livre ?*

Il la regarda.

— *Non, dit-il. Pas par mon nom.*

Il paya. Il sortit.

Il lut les cent premières pages le soir même, assis dans son fauteuil, les pieds sur la table basse.

Il reconnut des choses qu'il savait. Il découvrit des choses qu'il ne savait pas.

Page 87, il s'arrêta.

Il y avait un paragraphe sur les affiliés — *des infirmiers, des pompiers, des ouvriers d'ArcelorMittal*. Pas de noms. Mais il y avait une phrase :

Un infirmier du CHR de la Citadelle, qui a passé vingt-deux ans à soigner en comptant sur une retraite complémentaire qui se vidait pendant qu'il dormait, m'a dit une chose simple : "Je ne veux pas sa prison. Je veux qu'il sache que je sais." Je lui ai répondu que maintenant tout le monde saurait.

Il reposa le livre sur ses genoux.

Il pensa au coup de téléphone — 2015, Sarah Pirard, il ne l'avait jamais rencontrée mais il lui avait dit cette phrase un soir au téléphone quand elle cherchait des témoignages.

Il avait oublié qu'il l'avait dite.

Il n'avait pas oublié ce qu'il voulait dire.

Il reprit sa lecture.

La fille de Karine lut le livre en deux jours, les cours suspendus.

Elle rendit le livre à sa mère avec trois post-it dedans — des passages qu'elle avait marqués. Des passages sur la transaction pénale. Sur l'immunité institutionnelle. Sur les structures luxembourgeoises.

— Je comprends maintenant pourquoi tu n'as pas voulu qu'on en parle pendant des années, dit-elle.

— Je ne voulais pas que ça soit ton fardeau.

— C'est pas un fardeau. Elle prit le livre. C'est une raison.

Dauvin ne lut pas le livre.

Son assistante le lui résuma en deux pages — les passages le concernant, les qualifications utilisées, les faits présentés.

Il lut le résumé.

Il dit : *Rien de nouveau.*

Il referma le document.

Il avait une conférence téléphonique dans vingt minutes — Verstraeten, un juriste genevois, une question de structure holdings.

Il se prépara.

La vie continuait.

Elle continuait toujours.

Le livre existait.

Deux cent quatre-vingts pages.

Treize ans.

Il ne rendait pas l'argent.

Il ne raccourcissait pas les interdictions.

Il ne remplissait pas les fonds de pension.

Il faisait autre chose.

Il nommait.

Et les choses qu'on nomme ne disparaissent plus tout à fait.

CHAPITRE 22

Marc Delienne prit sa retraite le 30 juin 2022.

Vingt-trois ans. Pas vingt-deux — il avait tenu un an de plus que prévu, parce que le service manquait de personnel et que partir en sachant qu'on laisse des collègues dans la panade était une chose avec laquelle il n'arrivait pas à faire la paix.

La fête était modeste — une salle de repos, une tarte au riz, des collègues en bout de garde qui avaient les yeux rouges de fatigue et quand même souriants. La cadette de l'équipe, vingt-six ans, lui avait offert un livre sur les randonnées dans les Ardennes. Il aimait marcher — ils le savaient.

Le chef de service avait dit quelques mots. *Un professionnel exemplaire. Un collègue irremplaçable. Une carrière au service des autres.*

Marc avait serré des mains. Il avait mangé sa part de tarte.

Il était rentré chez lui à dix-sept heures.

La première fiche de pension arriva le 4 juillet.

Il l'ouvrit debout dans l'entrée — même posture que l'enveloppe d'Ogeo, sept ans plus tôt, dans l'ascenseur.

Pension légale : 1 847 euros nets par mois.

Pension complémentaire Ogeo — capital converti en rente mensuelle après règlement judiciaire partiel : 214 euros par mois.

Total : 2 061 euros.

Il avait gagné 2 340 euros nets les dernières années.

Il posa la fiche sur le buffet.

Il alla dans la cuisine. Il fit du café. Il s'assit.

Il sortit l'enveloppe — pas celle d'Ogeo, il l'avait jetée. Une nouvelle, qu'il avait préparée quelques semaines avant la retraite, avec ses calculs refaits proprement, au propre cette fois, pas au dos d'une enveloppe froissée.

Il avait calculé ce qu'il aurait dû avoir. Ce qu'il avait. La différence.

Différence : environ 22 000 euros de capital. Soit, converti en rente mensuelle supplémentaire : environ 87 euros par mois.

Quatre-vingt-sept euros.

Il avait obtenu cinq mille cinq cents euros du jugement civil. Il les avait reçus en mars.

Il avait dépensé deux mille en réparations de la voiture. Il avait mis le reste de côté.

Il marcha longtemps, cet après-midi-là.

Pas dans les Ardennes — pas encore. Dans Liège, les quais, le centre, les rues qu'il connaissait depuis toujours.

Il passa devant le CHR. Il ne s'arrêta pas.

Il passa sur le pont des Arches. Il s'arrêta.

Il regarda la Meuse. Le même fleuve, les mêmes berges, le même ciel wallon qui ne décidait jamais vraiment.

Il pensa à vingt-trois ans de gardes. Aux patients. Aux nuits où son dos tenait à peine et où il tenait quand même. Aux enfants qui respiraient mal et aux vieux qui avaient peur de mourir seuls.

Il pensa aux 2 061 euros.

Il pensa à Dauvin — pas avec haine. Quelque chose de plus froid. La conscience que certaines personnes traversent le monde en le consommant et que ça n'arrête pas le monde.

Il pensa à la phrase qu'il avait dite à Sarah Pirard, au téléphone, en 2015 :
Je ne veux pas sa prison. Je veux qu'il sache que je sais.

Le livre existait. Deux cent quatre-vingts pages.

Peut-être que c'était ça, la réponse. Pas sa prison. Le fait d'être nommé.

Il resta sur le pont un long moment.

Puis il rentra.

Il sortit le livre des randonnées — celui de la cadette. Il l'ouvrit. Il chercha un circuit dans les Hautes Fagnes.

Il réserva un gîte pour la semaine suivante.

Ce même jour, les avocats de la défense déposèrent leur appel contre le jugement civil.

Trente-deux pages. Arguments procéduraux, contestation de la méthode de calcul du préjudice, demande de réexamen de la qualification des responsabilités.

L'avocat des affiliés reçut la notification.

Il appela Marc Delienne le lendemain.

— *Ils font appel.*

— *Je sais, dit Marc. Je m'y attendais.*

— *Ça va prendre encore deux ans, peut-être trois.*

— *Je sais ça aussi.*

— *Vous tenez ?*

Marc regarda le livre des randonnées, ouvert sur la table, le circuit des Hautes Fagnes, les courbes de niveau, les forêts, les tourbières.

— *Je tiens, dit-il.*

Karine apprit l'appel par Sarah, un SMS en fin de journée.

Appel déposé. Procédure civile continue. 2-3 ans.

Elle lut le message.

Elle soupira — pas de colère, d'une espèce de lassitude tranquille, le soupir de quelqu'un qui n'est plus surpris.

Sa fille était dans sa chambre, un arrêt de la Cour de cassation ouvert sur son ordinateur, un cahier de notes à côté.

Karine frappa à la porte.

— *Ils font appel.*

Sa fille leva les yeux.

— *Prévisible, dit-elle.*

— *Oui.*

— *Tu vas bien ?*

Karine s'appuya contre le cadre de la porte.

— *Oui, dit-elle. Je suis fatiguée. Mais oui.*

Sa fille hocha la tête.

— *Dans deux ans ils perdront l'appel aussi, dit-elle. Les faits sont les faits.*

— *Tu n'en sais rien.*

— *Non.* Sa fille sourit légèrement — le sourire de quelqu'un qui croit encore aux choses. *Mais je préfère partir de là.*

Sarah, ce soir-là, prit une nouvelle page.

Elle avait commencé à réfléchir à un deuxième livre — pas encore, pas tout de suite. Mais les notes s'accumulaient.

Bruxelles. Le Berlaymont. Les mêmes mécanismes à une autre échelle.

Les mêmes rouages. Les mêmes outils. La complexité des structures, les délais, les transactions, l'immunité institutionnelle comme dernier rempart.

Ce qui s'est fait à Liège avec l'argent des ouvriers — on l'a fait à l'Europe avec l'argent des peuples.

Elle écrivit cette phrase en haut d'une page blanche.

Elle la regarda un moment.

Elle ne savait pas encore si c'était le début d'un livre ou la dernière phrase d'un autre.

Les deux, peut-être.

CHAPITRE 23

Le 3 novembre 2023, à zéro heure une, l'interdiction temporaire d'exercer dans le secteur public arriva à son terme.

Dauvin dormait.

Il n'avait pas attendu minuit. Il n'avait pas besoin de ce genre de symbolique — les commencements et les fins, c'était pour ceux qui avaient besoin de se raconter des histoires.

Il avait dîné tôt. Il avait lu. Il s'était couché.

La rencontre avec Verstraeten avait eu lieu trois semaines plus tôt, dans un bureau à Anvers — pas un parking cette fois. Un bureau avec une vue sur l'Escaut, des meubles sobres, une plaque discrète sur la porte : *Ardentia Partners — Conseil en structuration patrimoniale*.

Verstraeten avait quarante-neuf ans maintenant. Moins de cheveux. La même économie de gestes.

— *La structure tient, avait-il dit. Les holdings luxembourgeois sont inchangés. La rogatory commission de 2017 n'a rien trouvé parce qu'il n'y avait rien à trouver de ce côté-là — tout était correctement documenté comme des prêts intragroupes.*

— *Et Genève ?*

— *Genève est propre depuis 2019. Réorganisation préventive. Il avait posé un document sur la table. Voilà ce que je propose pour la suite.*

Dauvin avait pris le document. Il l'avait lu.

Ardentia Partners. Une société de conseil en structuration patrimoniale, basée à Anvers, avec des filiales à Luxembourg et à Chypre. Des clients dans le secteur énergétique, dans l'immobilier, dans les fonds d'investissement alternatifs.

Pas d'activité publique. Pas d'élus parmi les clients. Rien qui ressemble, de près ou de loin, à ce qu'il avait fait pendant vingt ans.

— *Poste officiel ?*

— *Associé senior, conseil stratégique. Rémunération via honoraires de conseil — pas de salaire, pas de fiche de paie, pas de lien de subordination.*

Dauvin avait refermé le document.

— *Les clients savent qui je suis ?*

— *Certains. Ceux pour qui ça ne pose pas de problème. Verstraeten avait eu un sourire bref. D'autres préfèrent ne pas savoir.*

Louise Lepage commença son stage chez Defays & Associés le 4 septembre 2023.

Un cabinet de six avocats, spécialisé en droit pénal des affaires et recouvrement de créances complexes. Rue des Minimes, Bruxelles. Des dossiers qui ressemblaient aux pages qu'elle avait marquées dans le livre de Sarah Pirard, sauf que là c'était des vrais noms dans de vraies procédures avec de vrais clients qui attendaient de vraies réponses.

Son maître de stage s'appelait Defays — le fils, pas le père. Trente-huit ans. Connu pour récupérer de l'argent dans des dossiers où tout le monde avait abandonné.

Le premier jour, il lui avait dit :

— *Vous avez choisi ce cabinet pourquoi ?*

— *Pour apprendre à suivre l'argent.*

Il l'avait regardée.

— *Bonne réponse.*

Sa mère l'appela le soir.

— *Comment c'était ?*

— *Bien. Louise hésita. Dense. Il y a un dossier, ils cherchent des actifs dans trois pays depuis quatre ans. Des fonds de pension.*

Silence.

— *Comme notre dossier, dit Karine.*

— *Différent. Plus petit. Mais les structures sont les mêmes. Elle marqua une pause. Maman. Je comprends maintenant comment c'est fait. Comment ils construisent les holdings, les prêts intragroupes, les cessions fictives. C'est pas du tout improvisé — c'est de l'architecture.*

— *De l'architecture.*

— *Oui. Conçue depuis le début pour être imperméable. Pas pour gérer l'argent — pour le mettre hors de portée.*

Karine regarda par la fenêtre — le jardin, le saule pleureur, les premières feuilles d'octobre.

— *Ils savaient, dit-elle. Depuis le début.*

— *Depuis le début, dit Louise.*

Marc marcha beaucoup cet automne-là.

Les Hautes Fagnes une semaine, les bords de Meuse les autres jours. Son dos tenait mieux depuis qu'il n'avait plus de gardes. Ses nuits aussi.

Il lisait. Il cuisinait — des choses simples, pas les plats compliqués qu’il n’avait jamais eu le temps de faire pendant vingt-trois ans. Il avait un jardin sur un balcon, des tomates en été, des herbes en pot l’hiver.

Il pensait moins à l’enveloppe.

Il pensait parfois au livre de Sarah — la phrase à la page 87. Il pensait à Dauvin — *pas avec haine. Quelque chose de plus froid.*

Il avait reçu un courrier de l’avocat en octobre. L’appel civil était inscrit pour février 2024. Deux ans et demi après le jugement de première instance.

Il avait posé le courrier sur le buffet.

Il était allé marcher.

L’interdiction était terminée.

Les structures étaient intactes.

L’argent était là où il avait toujours été — à l’abri, au chaud, dans des architectures conçues pour survivre aux procédures.

Dauvin prit son premier café de la journée.

La vie continuait.

Elle continuait toujours.

CHAPITRE 24

L'arrêt de la cour d'appel de Liège fut prononcé le 19 février 2024.

L'audience avait duré deux jours. Les plaidoiries avaient repris les mêmes arguments — prescription partielle, méthode de calcul contestée, qualification des responsabilités. L'avocat des affiliés avait répondu point par point, comme en première instance, avec deux ans de jurisprudence supplémentaire.

La cour confirma la condamnation civile.

Elle modifia le montant.

Pas dans le sens de la défense.

Montant révisé : 19,4 millions d'euros pour l'ensemble des affiliés Intégrale. Soit une augmentation de 1,8 million par rapport au jugement de première instance, suite à la prise en compte des intérêts de retard sur la période d'appel.

L'avocat des affiliés appela Marc Delienne dans l'heure.

— *On a gagné l'appel.*

— *Je sais, dit Marc. Sarah m'a envoyé un message.*

— *Le montant est légèrement supérieur. Les intérêts.*

— *Combien pour ma part ?*

— *On calcule encore précisément. Environ quatre mille cinq cents euros, frais déduits.*

Marc posa le téléphone sur la table.

Quatre mille cinq cents euros.

Il avait calculé, en 2022, que la différence totale sur sa pension représentait environ quatre-vingt-sept euros par mois. Sur vingt ans d'espérance de vie, c'était environ vingt mille euros.

Quatre mille cinq cents euros.

Il reprit le téléphone.

— *Merci*, dit-il.

— *Vous allez bien ?*

Marc regarda par la fenêtre — les toits de Liège, le ciel bas, un tram qui passait.

— *Oui*, dit-il. *Je vais bien.*

Karine apprit le résultat par Louise, un SMS en fin de matinée.

Appel gagné. 19,4M confirmés. Intérêts inclus. Ton dû ≈ 4500€ frais déduits.

Elle lut le message deux fois.

Elle pensa à 2009 — les premières factures, le sentiment que quelque chose ne collait pas mais elle ne savait pas quoi. Elle pensa à 2015 — le café avec Sarah, les trois documents dans son sac. Elle pensa à 2016 — la lettre de licenciement, le matin dans la cuisine avec le téléphone.

Quatre mille cinq cents euros.

Elle pensa à Darcq. À ses lunettes rondes. Aux stylos alignés sur son bureau. À sa voix : *Tout va bien pour vous, Karine ? Vous semblez préoccupée ces derniers temps.*

Elle répondit au SMS de Louise : *Bien reçu. Merci.*

Elle s'assit.

Elle sortit la fiche de pension qu'elle avait calculée en 2016, celle qu'elle avait gardée dans un tiroir depuis huit ans.

Elle la posa sur la table.

Elle la regarda un long moment.

Puis elle la rangea.

Dauvin était à Genève ce jour-là.

Verstraeten l'avait appelé en fin de matinée — heure belge, heure suisse, même fuseau.

— *L'appel est confirmé. Dix-neuf virgule quatre millions.*

— *Je sais.* Dauvin regardait le lac par la fenêtre de son hôtel — le Président Wilson, comme toujours. *Ça change quelque chose ?*

— *Rien.* Verstraeten avait la voix tranquille de quelqu'un qui avait vérifié plusieurs fois avant d'appeler. *Intégrale est liquidée depuis 2018. Il n'y a plus rien à saisir dans les structures belges. Les décisions civiles belges ne sont pas directement exécutoires au Luxembourg sans procédure de reconnaissance préalable.*

— *Et si quelqu'un lance la procédure de reconnaissance ?*

— *Ça prend trois à cinq ans. Et ce qu'on trouverait au bout n'est pas les holdings — ce sont des sociétés de participation qui détiennent des créances sur d'autres sociétés. Pour saisir quelque chose de réel, il faudrait remonter cinq niveaux de structure, prouver la simulation à chaque niveau, et obtenir la coopération des juridictions luxembourgeoises sur des dossiers qui ne menacent pas leur propre secteur financier.*

Dauvin hocha la tête — un geste inutile, Verstraeten ne le voyait pas.

— *Donc personne ne va lancer cette procédure.*

— *L’avocat des affiliés en a peut-être l’intention. Mais il n’a pas les ressources. L’action collective était déjà financée par les syndicats à hauteur de leur limite.*

— *Et la Région wallonne ?*

Court silence.

— *La Région a déjà avancé les fonds du jugement de première instance. Il est peu probable qu’elle finance une procédure de recouvrement international de plusieurs années pour un résultat incertain.*

Dauvin raccrocha.

Il commanda un café.

Il regarda le lac encore un moment.

Puis il sortit son ordinateur. Il avait une réunion à quatorze heures — un client dans l’immobilier, une restructuration d’actifs en Chypre.

Il ouvrit ses dossiers.

Sarah reçut les quatre mille cinq cents euros en mars, par virement.

Elle les mit de côté — pas pour elle. Pour quelque chose qu’elle n’avait pas encore décidé.

Elle continua à travailler sur son manuscrit.

Europe. Deux cent trente pages maintenant.

Le fil était le même. L’argent, les structures, les immunités. Sauf que l’échelle était différente — milliards, pas millions. Et les protections institutionnelles étaient intégrées dans les traités mêmes.

Elle pensa à ce qu’elle avait dit à Marc Delienne, en 2022, au téléphone :

Je lui ai répondu que maintenant tout le monde saurait.

Elle pensa à Dauvin au Berlaymont, en novembre 2023. La séquence rapide dans l'entrée, le regard bref, *On s'est déjà vus quelque part.*

La réponse était : oui.

Le jugement était rendu.

L'argent était ailleurs.

La distance entre les deux — la distance entre ce qu'on décide et ce qu'on peut saisir — était exactement la distance que les structures avaient été conçues pour maintenir.

Dix-neuf virgule quatre millions.

Zéro récupéré.

La boucle se fermait.

CHAPITRE 25

La conférence *Journalisme d’investigation et criminalité financière en Europe* se tint à Bruxelles les 14 et 15 mars 2024.

Salle de conférence au seizième étage d’un immeuble du quartier européen. Cent vingt journalistes, magistrats, avocats spécialisés, chercheurs. Des intervenants de sept pays.

Sarah était dans la salle depuis neuf heures.

Elle avait une accréditation *presse indépendante* depuis 2016 — depuis qu’elle n’avait plus de rédaction pour la couvrir.

La deuxième session de la matinée portait sur les mécanismes institutionnels d’entrave à l’enquête financière en Europe.

Une chercheuse de l’Université de Florence prit la parole en premier.

— *L’immunité fonctionnelle des commissaires européens, telle qu’elle est définie par le Protocole sur les privilèges et immunités de l’UE, couvre les actes accomplis en qualité officielle. Ce qui signifie, en pratique, que toute décision prise dans l’exercice des fonctions — attribution de contrats, négociation de traités, arbitrage de litiges commerciaux — bénéficie d’une protection absolue de poursuites nationales sans levée préalable.*

Un journaliste allemand intervint depuis la salle.

— *Et le Parlement européen peut lever cette immunité ?*

— *En théorie. En pratique, les demandes de levée sont rares, les délais sont longs, et aucune levée n’a jamais abouti à une condamnation pénale d’un commissaire en exercice.*

Sarah écrivit dans son carnet : *En théorie. En pratique.*

Elle avait écrit ces mots à Liège, en 2021, dans la salle de la commission parlementaire wallonne.

L'échelle changeait. La logique restait.

L'après-midi, une table ronde sur le Parquet européen — l'EPPO.

Créé en 2021. Compétence pour les fraudes au budget européen. Dix-sept États membres participants. Pas la Hongrie. Pas la Pologne. Pas l'Irlande.

Un procureur délégué belge expliqua les limites.

— *L'EPPO peut poursuivre les fraudes au détriment du budget de l'UE. Ce qui exclut, par définition, les fraudes commises avec des fonds nationaux, régionaux, ou privés — même si ces fraudes impliquent des acteurs européens, des structures européennes, ou des transactions intra-européennes organisées pour contourner la fiscalité nationale.*

— *Donc Qatargate — ça relève de l'EPPO ?*

— *Non. C'était du financement illicite de parlementaires par un État tiers. Ça relève du parquet fédéral belge.*

— *Et les marchés de vaccins — le dossier von der Leyen/Pfizer ?*

Silence bref.

— *Les échanges entre la présidente de la Commission et le PDG de Pfizer — les fameux SMS — relèvent potentiellement de l'OLAF, l'office anti-fraude, si on peut prouver un préjudice au budget européen. L'OLAF a des pouvoirs d'enquête administrative, pas pénale. Il peut transmettre ses conclusions à l'EPPO ou aux parquets nationaux. Mais si les États membres décident de ne pas poursuivre...*

Il n'acheva pas la phrase.

Sarah l'acheva dans son carnet : ...*personne ne poursuit.*

Ce fut en fin d'après-midi qu'elle vit Verstraeten.

Il était dans l'assistance, troisième rang, côté couloir. Un badge *observateur* — catégorie ouverte au secteur privé pour les deux dernières sessions.

Elle ne l'avait jamais rencontré. Elle l'avait décrit dans son livre sans l'avoir jamais vu — à partir de documents, de sources, d'une déposition partielle au dossier pénal.

Mais elle avait sa photo — plusieurs, issues des extraits du registre des sociétés luxembourgeois.

C'était lui.

Elle ne bougea pas.

Elle nota l'heure dans son carnet. Le numéro de rang. La description de ce qu'il portait.

À la pause, elle chercha Mireille du regard. Mireille était là — elle couvrait la conférence pour un magazine bruxellois depuis sa reconversion en free-lance après son départ de la Sûreté.

Elles se retrouvèrent dans le couloir.

— *Le type au troisième rang, dit Sarah.*

Mireille regarda discrètement.

— *Je le connais de réputation, dit-elle après un moment. Conseil en structuration patrimoniale. Anvers. Il vend de l'imperméabilité.*

— *Il travaille avec Dauvin.*

Mireille regarda Sarah.

— *Tu en es sûre ?*

— *Pas encore. Sarah rangea son carnet. Mais je vais l'être.*

Ce soir-là, dans sa chambre d'hôtel du quartier Matongé, Sarah ouvrit son ordinateur.

Elle avait deux cent trente pages sur son bureau — sur le document qu'elle avait simplement intitulé *Europe*.

Elle ouvrit une nouvelle page.

Elle écrivit en haut : *Ardentia Partners — Anvers / Luxembourg / Chypre*.

Elle s'arrêta.

Elle pensa à Karine, en 2015, assise en face d'elle dans un café du boulevard de la Sauvenière. Les trois factures. La main qui ne tremblait pas tout à fait.

Elle pensa à Marc Delienne — la phrase à la page 87. *Je ne veux pas sa prison. Je veux qu'il sache que je sais*.

Elle pensa à Verstraeten dans la salle, son badge *observateur*, ses mains posées sur ses genoux, le visage d'un homme qui écoute ce qu'on sait sur lui avec la tranquillité de quelqu'un qui n'a pas peur d'être écouté.

Elle commença à écrire.

Le lendemain matin, elle appela Mireille depuis le lobby.

— *Je veux écrire le tome deux. Mais je ne veux pas l'écrire seule.*

Mireille ne répondit pas tout de suite.

— *Pourquoi moi ?*

— *Parce que tu connais les réseaux judiciaires européens que je ne connais pas. Et parce que tu étais là depuis le début.*

Silence.

— *Ce serait quoi, exactement ?*

— *Un livre sur les mêmes mécanismes à l'échelle européenne. Pas Liège — Bruxelles. Pas une intercommunale — des institutions. Mêmes outils. Même logique. Argent public, structures privées, immunité comme dernier rempart.*

— *Tu as combien de pages ?*

— *Deux cent trente. Il m'en faut deux cents de plus.*

Mireille souffla doucement.

— *Donne-moi une semaine pour y réfléchir.*

— *Prends le temps qu'il faut, dit Sarah. Mais ne prends pas trop longtemps.*

La conférence était finie.

Les intervenants rentrèrent chez eux.

Verstraeten aussi.

Sarah rouvrit son document.

Deux cent trente et une pages.

Le fil continuait.

CHAPITRE 26

L'avocat des affiliés appela Marc Delienne un mardi matin de mai 2024.

— *Je voulais vous expliquer quelque chose. Sur le virement que vous avez reçu.*

— *Les quatre mille cinq cents euros.*

— *Oui. L'avocat marqua une pause. Ce n'est pas Dauvin qui vous a payé. Ce n'est pas Intégrale. C'est la Région wallonne.*

Marc resta silencieux.

— *Expliquez-moi, dit-il.*

— *Intégrale a été liquidée en 2018. Les liquidateurs n'ont récupéré que des miettes — les actifs belges étaient quasi inexistant depuis des années. Tout avait été transféré. Les condamnés civils — Dauvin et les autres — n'ont pas de biens saisissables en Belgique. Leurs actifs réels sont dans des structures luxembourgeoises ou chypriotes. Faire exécuter un jugement civil belge là-bas prendrait des années et coûterait plus que ce qu'on récupérerait.*

— *Donc personne n'a récupéré l'argent.*

— *Non. Mais le jugement existait — dix-neuf virgule quatre millions. Et les affiliés avaient droit à leur part. Alors la Région wallonne a avancé les fonds. Un mécanisme exceptionnel d'indemnisation.*

Long silence.

— *La Région wallonne, dit Marc. Les contribuables.*

— *Oui.*

Marc posa la main à plat sur la table.

— *Donc ils ont pris l'argent des caisses de retraite. Et c'est l'argent public qui nous indemnise. Le contribuable paie deux fois.*

— *C'est une façon exacte de le formuler.*

— *Et Dauvin ?*

— *Dauvin a son argent. Hors de portée.*

Marc ne répondit pas pendant un moment.

— *Pourquoi vous me dites ça maintenant ?*

— *Parce que je vous le devais. L'avocat avait la voix de quelqu'un qui avait retardé cet appel. Et parce que je pense que vous avez le droit de savoir comment ça fonctionne vraiment.*

Marc raccrocha.

Il alla dans la cuisine.

Il fit du café.

Il s'assit.

Il resta assis longtemps.

Louise l'avait compris en septembre.

Le premier dossier complexe que Defays lui avait confié — pas le dossier Intégrale, un autre, similaire, une caisse sectorielle vidée par ses gestionnaires via des structures offshore.

Elle avait passé trois semaines à cartographier les flux. Holding A détenait Holding B, qui détenait 60% de Holding C, qui avait accordé un prêt à Holding D, qui était le bénéficiaire économique réel des fonds.

Un soir, tard, elle avait demandé à Defays :

— *Ces structures — elles ont été créées après les détournements pour cacher l'argent, ou avant ?*

Il avait posé son café.

— *Avant. Toujours avant. Ce que vous regardez là, c'est pas une fuite — c'est une architecture. On construit l'imperméabilité avant de verser le premier euro. Comme ça, si ça se passe mal, l'argent est déjà ailleurs depuis longtemps.*

Louise avait regardé le schéma qu'elle venait de dessiner.

— *Donc quand la justice arrive, c'est trop tard.*

— *La justice arrive toujours trop tard. Notre travail, c'est de trouver les failles dans l'imperméabilité.*

— *Il y en a toujours ?*

Defays avait eu un sourire bref.

— *Parfois. Pas souvent. Mais parfois.*

Elle appela sa mère ce soir-là.

— *Maman. Je veux t'expliquer quelque chose sur notre dossier.*

— *Vas-y.*

— *L'argent qu'on a reçu — il venait pas de Dauvin.*

Silence.

— *Je sais, dit Karine. L'avocat m'a appelée aussi.*

— *Et tu... comment tu vas ?*

Karine regarda par la fenêtre. Le jardin. Le saule pleureur. Les feuilles de mai, vertes maintenant, lumineuses.

— *Je savais depuis longtemps que ça finirait comme ça, dit-elle. Depuis 2018, quand Intégrale a été liquidée. J'ai pas été surprise.*

— *Tu aurais dû me le dire.*

— *Non. Sa voix était tranquille. Tu avais besoin de croire que le droit peut récupérer les choses. Maintenant tu sais que c'est plus compliqué. C'est pas une mauvaise leçon.*

Louise resta silencieuse un moment.

— *Il va s'en tirer.*

— *Il s'en est déjà tiré, dit Karine. Depuis longtemps.*

Ce même mois, Dauvin signa son contrat d'associé senior chez Ardentia Partners.

Pas de cérémonie. Un document, des signatures, un échange de mails avec les aspects pratiques.

Il avait un bureau à Anvers — sobre, fonctionnel. Une vue sur l'Escaut. Des dossiers.

Il reçut la notification de l'arrêt de la cour d'appel — son avocat la lui transmit avec un bref commentaire : *Condamnation civile confirmée. Pas d'incidence pratique sur votre patrimoine.*

Il lut le commentaire.

Il le classa.

Il prit le prochain dossier dans la pile.

Un client dans l'énergie. Une restructuration d'actifs en trois pays. Des structures à optimiser.

Il connaissait ce travail.

Il l'avait toujours connu.

Le jugement était là.

Dix-neuf virgule quatre millions.

La Région wallonne avait payé.

Les contribuables wallons avaient payé.

Une fois quand les cotisations avaient été détournées.

Une deuxième fois quand il avait fallu indemniser.

L'argent réel était dans des sociétés de participation au Luxembourg qui détenaient des créances sur d'autres sociétés à Chypre qui accordaient des prêts à des holdings dont les bénéficiaires économiques vivaient dans des appartements avec vue sur un lac.

Le vol était complet.

La boucle était fermée.

Et personne — personne — n'avait été contraint de rendre quoi que ce soit.

CHAPITRE 27

L'automne 2024 arriva comme tous les automnes à Liège — progressivement, sans prévenir, un matin où l'air avait changé de texture et où on savait, sans que rien l'annonce explicitement, que l'été était terminé.

Sarah avait cinquante-deux ans.

Elle travaillait depuis cinq heures du matin sur un nouveau manuscrit. Pas encore de titre définitif — juste un dossier sur son ordinateur qu'elle avait appelé provisoirement *Europe*. Deux cent quatre-vingts pages. La même méthode, la même discipline, le même fil conducteur : suivre l'argent. Mais plus haut. Plus loin.

Elle écrivit jusqu'à neuf heures. Puis elle fit du café. Puis elle alla marcher.

Marc Delienne marchait aussi, ce matin-là.

Pas les Hautes Fagnes — un mardi ordinaire, les quais de Liège, son circuit du matin depuis la retraite. Quarante minutes, le pont des Arches, le quai de la Batte, retour par la rue Hors-Château.

Il aimait la ville à cette heure. Les livreurs, les premiers clients des boulangeries, les étudiants en retard, le tram qui démarrait dans un crissement propre.

Il pensait à peu de choses précises.

Parfois à ses patients — il pensait encore à certains, les cas difficiles, ceux qui l'avaient marqué. Pas avec tristesse. Avec la continuité de quelqu'un qui a fait un travail qui laisse des traces.

Parfois à sa retraite — 2 061 euros par mois. C'était ce que c'était. Il avait ses habitudes, ses dépenses connues, quelques voyages par an dans les Ardennes ou en France. Ce n'était pas l'aisance. C'était vivable.

Ce matin-là, en passant sur le pont des Arches, il s'arrêta comme souvent.

La Meuse. Le même fleuve.

Il pensa à l'enveloppe dans le buffet. Celle qu'il avait jetée le soir des arrestations, en avril 2021.

Trois ans et demi.

Il pensa à ce que l'avocat lui avait dit — le contribuable a payé. Les structures sont imperméables. Le recouvrement n'aboutira probablement pas.

Il n'avait plus de colère pour ça.

Pas parce qu'il avait pardonné — ce n'était pas le mot. Mais parce que la colère était une énergie et qu'il avait appris, en vingt-trois ans de gardes de nuit, à dépenser son énergie sur ce qui pouvait changer.

Dauvin était à Bruxelles.

Verstraeten était à Anvers.

Les structures luxembourgeoises étaient imperméables.

La Meuse coulait.

Il reprit sa marche.

À Bruxelles, Dauvin avait un déjeuner au Berlaymont.

Pas une réunion officielle — une invitation d'un chef de cabinet, un contact récent via Verstraeten, quelqu'un qui gérait les dossiers d'infrastructure pour une direction générale.

Le restaurant du Berlaymont était connu pour sa discrétion et son absence de charme — une cafétéria institutionnelle qui servait de bonne nourriture sans décor, ce qui convenait à tout le monde.

Dauvin arriva le premier. Il commanda de l'eau.

L'homme arriva cinq minutes plus tard — quarante ans, Allemand, costume bleu, poignée de main ferme.

Il s'appelait Klaus Vandermeer. Né à Hambourg. Passé par la Commission depuis douze ans. Le genre de fonctionnaire européen qui avait appris à naviguer dans les structures avec la fluidité de quelqu'un qui n'a jamais eu à choisir entre l'institution et ses convictions parce qu'il n'avait pas de convictions particulièrement encombrantes.

Ils parlèrent du dossier infrastructures. Des appels d'offres. Des partenariats public-privé.

Vandermeer parlait bien — précis, sans s'exposer, avec la façon de dire les choses sans les dire qui caractérisait les gens qui avaient appris dans les couloirs du Berlaymont.

À un moment, Vandermeer dit :

— *La structure que vous proposez pour les participations minoritaires — elle est connue, dans le secteur. On l'a vue utilisée ailleurs.*

— *Où ?*

— *En Belgique. Des intercommunales wallonnes, je crois. Il y a quelques années.*

Dauvin leva les yeux.

Vandermeer le regardait — pas avec complicité, pas avec accusation. Avec la neutralité précise de quelqu'un qui dit ce qu'il sait et attend de voir ce qu'on en fait.

Dauvin prit son verre.

— *On s'est déjà vus quelque part*, dit-il doucement.

Vandermeer sourit — le premier vrai sourire depuis le début du déjeuner.

— *En quelque sorte*, dit-il.

Louise avait une audience ce jour-là.

Son premier dossier en solo — sous supervision, l'associé derrière elle, mais c'était elle qui plaidait. Un recouvrement de créance pour un client dont le débiteur avait organisé son insolvabilité via trois sociétés imbriquées.

Elle avait préparé pendant deux semaines. Elle connaissait le dossier par cœur.

Elle plaidait vingt minutes.

Le juge écoutait. Il prenait des notes.

À la fin, il demanda une précision sur la chronologie des transferts d'actifs.

Elle répondit sans hésiter.

Il hocha la tête.

— *Délibéré dans six semaines*.

Elle sortit de la salle d'audience dans le couloir du palais de justice de Bruxelles. L'associé la rejoignit.

— *C'était bien*, dit-il. *Très bien*.

Elle hocha la tête.

Elle pensa à sa mère. À la boîte à chaussures. Aux factures luxembourgeoises.

Elle pensa que c'était un dossier de recouvrement de trois cent mille euros pour un entrepreneur flamand et que ça n'avait rien à voir avec l'intercommunale liégeoise ni avec les quatre mille deux cents affiliés.

Mais les mécanismes étaient les mêmes.

Et si elle apprenait à les défaire ici — sur ce dossier, dans ce couloir, aujourd'hui — alors peut-être qu'un jour elle pourrait les défaire ailleurs.

Elle appela sa mère depuis le trottoir.

— *C'était comment ?* dit Karine.

— *Bien*, dit Louise. *Je pense que c'était bien.*

Ce soir-là, Sarah relut ce qu'elle avait écrit dans la journée.

Elle s'arrêta sur une phrase — une phrase qu'elle avait mise dans la bouche de personne, une phrase qui n'appartenait à aucun personnage, qui était simplement là, entre deux paragraphes, comme une observation :

Le système ne meurt pas. Il apprend. Il migre. Il trouve de nouveaux hôtes dans de nouvelles villes, à de nouvelles échelles, avec de nouveaux noms et les mêmes méthodes. Ce qui a été fait à Liège avec l'argent des ouvriers a été fait à l'Europe avec l'argent des peuples. La gangrène ne s'arrête pas à une frontière. Elle suit l'argent. Comme nous.

Elle la relut.

Elle la garda.

CHAPITRE 28

Il y a des histoires qui finissent.

Celle-ci ne finit pas.

Marc Delienne marche dans les Hautes Fagnes, un mardi de novembre.

Il a pris le circuit numéro sept — le plus long, celui qui monte jusqu’au Signal de Botrange, le point culminant de Belgique, quatre cent quatre-vingt-douze mètres. Pas de quoi impressionner les Alpes. Assez pour voir loin, par temps clair.

Le ciel est dégagé ce matin.

Il s’arrête au sommet. Il regarde.

Des forêts, des tourbières, des collines douces qui s’éloignent vers l’Allemagne et les Pays-Bas. Un pays plat qui monte un peu à cet endroit, comme pour s’excuser de ne pas être plus spectaculaire.

Il pense à vingt-trois ans de gardes. À ses enfants qui grandissent bien. À sa retraite de 2 061 euros.

Il pense à Dauvin — brièvement, comme on pense à quelque chose qu’on n’a pas résolu et qu’on n’a plus l’énergie de résoudre.

Il reprend la descente.

Karine prépare le dîner quand Louise appelle.

— *J’ai gagné.*

— *Le dossier de recouvrement ?*

— *Le juge a ordonné la saisie des actifs. Toutes les sociétés imbriquées démantelées. Le client récupère tout.*

Karine pose sa cuillère.

— *Félicitations.*

— *C'est pas grand-chose. Trois cent mille euros pour un entrepreneur flamand.*

— *C'est quelque chose, dit Karine. C'est toujours quelque chose.*

Silence.

— *Maman. Je voulais te dire — ce que tu as fait en 2016. Ça m'a coûté des années à comprendre pourquoi tu l'avais fait. Maintenant je comprends.*

Karine regarde par la fenêtre. Le saule pleureur, les dernières feuilles d'automne, le jardin qui se prépare pour l'hiver.

— *Et ?*

— *Et je voulais juste que tu saches que je comprends.*

La juge Monceau ouvre un nouveau dossier.

Elle le lit une heure.

Elle prend son stylo. Elle note les premières questions dans la marge.

Elle a trois autres dossiers en cours.

Elle boit son café froid sans s'en rendre compte.

Elle continue.

Sarah pose son stylo.

Elle a deux cent quatre-vingt-seize pages maintenant. Elle ne sait pas encore si c'est assez. Elle ne sait pas non plus si un livre peut changer quelque chose — elle a posé cette question souvent, et elle n'a jamais trouvé de réponse satisfaisante.

Ce qu'elle sait, c'est que le silence est pire.

Elle regarde le mur au-dessus de son bureau.

La feuille est toujours là. *SUIVRE L'ARGENT*.

Elle a été là depuis 2015. Le scotch commence à jaunir sur les bords.

Elle la laisse.

Roland Dauvin dîne seul dans son appartement bruxellois.

Du poisson, un verre de bordeaux, le silence.

Il a soixante-deux ans. Il se lève à six heures. Il dort sans problème.

Demain il a une réunion avec Verstraeten et deux fonctionnaires européens — un dossier propre, bien structuré, des flux qui passent par les bons canaux.

Il pense à Liège parfois. Pas souvent — il ne s'attarde pas.

Il pense à Henri Marenne, au parking de Cointe, au ciel de juillet 1991.

À ce qu'il avait appris ce matin-là.

Comment ne pas avoir peur quand quelqu'un tombait.

Il finit son verre.

Il se couche.

L'intercommunale liégeoise, restructurée, rebaptisée, distribue toujours de l'énergie à soixante mille foyers.

Les mandataires politiques siègent à son conseil.

Les comités consultatifs ont été dissous — officiellement.

Le fonds de pension a été partiellement reconstitué.

Les 19,4 millions accordés par la justice civile ont été avancés par la Région wallonne.

Le recouvrement contre les condamnés est en cours.

Il n'a pas abouti.

Les bourgmestres et échevins qui ont siégé dans les conseils d'administration pendant des années n'ont jamais été mis en cause pénalement.

Ils avaient délégué. Ils avaient fait confiance. Ils n'avaient pas posé les questions.

Ce n'était pas un crime.

C'était le système.

Parmi eux : des élus PS qui représentaient les ouvriers d'ArcelorMittal dans leurs communes. Des élus cdH qui portaient les valeurs de la démocratie chrétienne et la défense des travailleurs. Des élus MR qui prônaient la bonne gouvernance et la transparence.

Ils avaient tous signé les mêmes ordres du jour.

Ils avaient tous touché les mêmes jetons.

Ils avaient tous préféré ne pas savoir.

Un d'entre eux siège aujourd'hui au Parlement européen.

Il n'a jamais été inquiété.

Il vote les budgets.

Personne n'a remboursé.

Personne n'est condamné à une peine de prison.

L'intercommunale existe toujours.

FIN DU TOME 1

Ce roman est une fiction. Les personnages, les noms, les événements sont inventés.

Les mécanismes, eux, sont réels.

Suivez l'argent.